

JOURNAL OFFICIEL

DE LA GUINÉE FRANÇAISE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à Conakry

ABONNEMENTS

Dans la Colonie :	Hors de la Colonie :
Un an... 15 fr. 00	Un an... 20 fr. 00
Six mois... 8 fr. 00	Six mois... 10 fr. 00
Le numéro... ..	1 fr. 00

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

S'adresser au Chef de l'Imprimerie

Les insertions et les abonnements sont payables d'avance.
Les annonces doivent être remises les 10 et 25 de chaque mois au plus tard.

ANNONCES

Une insertion de 1 à 6 lignes.	2 fr. 00
Chaque ligne en plus.	0 fr. 30
Chaque annonce répétée.	moitié prix
Il n'est jamais compté moins de 6 lignes ou 2 f.	

M. le Gouverneur général CLOZEL, revenant de France, de l'Algérie et du Maroc, est arrivé à Dakar, à bord du « du Chayla » le mardi 7 novembre, vers 16 heures.

Il a repris, à cette date, la direction des Services du Gouvernement général.

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

Actes du Pouvoir central.

1916	Pages.
17 avril. — Loi réservant dans des conditions spéciales des emplois aux militaires et marins réformés n° 1, aux retraités, par suite de blessures ou d'infirmités contractées en service, pendant la guerre actuelle.	660
14 juillet. — Décret portant règlement d'administration publique et relatif aux emplois réservés par la loi du 17 avril 1916, dans des conditions spéciales, aux militaires et marins réformés n° 1 ou retraités par suite d'infirmités résultant de blessures reçues ou de maladies contractées devant l'ennemi au cours de la guerre actuelle.	660
9 septembre. — Circulaire ministérielle au sujet de l'amélioration des traitements de certaines catégories du personnel des Postes, Télégraphes et Téléphones.	664

Actes du Gouvernement général.

1 ^{er} novembre. — Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 3 octobre 1916, appliquant aux Colonies et Pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc les dispositions des lois des 7 et 27 avril 1916 et du décret du 7 mai 1916, relatifs à l'extension de la gratuité des paquets postaux militaires.	665
6 novembre. — Décision portant augmentation des bourses attribuées aux élèves du cours d'apprentissage annexé à l'Imprimerie du Gouvernement général, à Gorée.	665
6 novembre. — Arrêté relatif au dédouanement des échantillons et des lettres ou paquets non fermés contenant des marchandises.	665
6 novembre. — Arrêté approuvant l'arrêté n° 4170, du 31 août 1916, du Lieutenant-Gouverneur de la Guinée française, réglementant les nouveaux tarifs téléphoniques dans cette Colonie.	667

6 novembre. — Arrêté portant réorganisation du secteur Guerzé (Guinée française).	668
8 novembre. — Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 18 octobre 1916, prohibant divers produits à la sortie des Colonies et Pays de Protectorat autres que la Tunisie et le Maroc.	669
24 novembre. — Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 1 ^{er} novembre 1916 relatif aux droits à percevoir sur divers produits à l'entrée et à la sortie de l'Afrique occidentale française.	669

Actes du Gouvernement local.

27 novembre. — Arrêté déclarant infectés de péripneumonie le village de Touba (Koumbia) et de fièvre charbonneuse le village de Sotro (Labé).	670
28 novembre. — Arrêté portant retrait de concessions provisoires non mises en valeur.	670
28 novembre. — Arrêté portant prorogation de délai de mise en valeur de concession provisoire.	670
28 novembre. — Arrêté accordant des concessions définitives.	671
28 novembre. — Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement des rôles supplémentaires de l'impôt de capitation, afférents à l'exercice 1916.	671
28 novembre. — Arrêté arrêtant en recettes et en dépenses le budget primitif de la Commune-mixte de Conakry.	671
28 novembre. — Arrêté arrêtant pour être mis en recouvrement le rôle supplémentaire de la taxe sur les véhicules du poste de Mamou.	672
28 novembre. — Arrêté fixant le taux des remises prévues à l'article 6 de l'arrêté du 24 novembre 1916 pour l'année 1917.	672
28 novembre. — Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement des rôles des patentes et licences afférents à l'exercice 1916.	672
28 novembre. — Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant des rôles de dégrèvement, afférent à l'exercice 1916.	673
28 novembre. — Arrêté approuvant le rôle de dégrèvement des licences de la Commune-mixte de Conakry, afférent à l'exercice 1916.	673
28 novembre. — Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement le 2 ^e rôle supplémentaire de la taxe sur les chiens du poste de Mamou.	673
28 novembre. — Arrêté approuvant des états de dégrèvement des patentes, afférents à l'exercice 1916.	673
2 décembre. — Arrêté déclarant infectés de péripneumonie divers troupeaux à Boullivel (Mamou).	674
Nominations et mutations.	674

PARTIE NON OFFICIELLE

	Pages.
AVIS ET COMMUNICATIONS :	
Office Guinéen du caoutchouc. — 3 ^e liste par ordre d'inscription, des maisons de commerce ayant adhéré à l'Office..	677
Office de placement.....	677
Demandes de concessions urbaines.....	677
Successions militaires.....	677
Œuvre des blessés.....	678
Souscriptions recueillies en Guinée française pour la Ligue aérienne.....	678
Souscriptions recueillies en Guinée française pour le Monument Gallieni.....	678
Observations météorologiques faites à l'Hôpital Ballay pendant le mois de novembre 1916.....	679
Câblogrammes Havas.....	679
Annonces.....	682

PARTIE OFFICIELLE

Loi réservant dans des conditions spéciales des emplois aux militaires et marins réformés n° 1 ou retraités, par suite de blessures ou d'infirmités contractées au service, pendant la guerre actuelle.

Le Sénat et la Chambre des Députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article premier. — Les militaires des armées de terre et de mer réformés n° 1 ou retraités par suite d'infirmités résultant de blessures ou de maladies contractées devant l'ennemi, au cours de la guerre actuelle, bénéficieront, à partir de la publication du règlement d'administration publique prévu par la présente loi et pendant un délai de cinq ans, à dater de la cessation des hostilités, d'un droit de préférence pour l'obtention de tous les emplois réservés par les tableaux E, F et G annexés à la loi du 21 mars 1905 qui ne nécessitent pas l'intégrité des forces physiques quels que soient d'ailleurs leur grade et la durée de leurs services. Ce droit de préférence s'exercera tout d'abord en faveur des pères des familles les plus nombreuses.

Les militaires ci-dessus désignés pourront être admis au bénéfice de ces emplois, alors même qu'ils auraient, le 1^{er} août 1914, date du décret de mobilisation des armées de terre et de mer, dépassé la limite d'âge telle qu'elle est fixée par l'article 14 du règlement d'administration publique du 26 août 1905 rendu en exécution de l'article 69 de la loi du 21 mars 1905.

A défaut de militaires remplissant les conditions indiquées ci-dessus, les emplois seront attribués conformément aux articles 69 et suivants de la loi du 21 mars 1905.

Art. 2. — Un règlement d'administration publique, qui devra intervenir dans le délai de trois mois, déterminera les mesures nécessaires à l'application de la présente loi et énumérera, notamment, les catégories de blessures ou d'infirmités permettant de concourir à l'obtention d'un emploi réservé dans les conditions définies à l'article 1^{er}.

Ce règlement indiquera également le mode d'obtention du certificat d'aptitude professionnelle, ainsi que les conditions dans lesquels les candidats seront inscrits sur une liste spéciale, établie pour chaque emploi, par la commission instituée en exécution de l'article 70 de la loi du 21 mars 1905.

Art. 3. — Les administrations visées au tableaux E, F et G annexés à la loi du 21 mars 1905, ainsi que les entreprises industrielles ou commerciales jouissant d'une concession, d'un monopole ou d'une subvention de l'État, du département ou de la commune, devront établir la liste et indiquer les conditions d'accès des emplois non réservés susceptibles d'être attribués avec droit de préférence aux militaires visés à l'article 1^{er} de la présente loi. Elles pourront également comprendre dans cette liste la proportion des emplois visés auxdits tableaux et non réservés par les lois des 21 mars 1905 et 8 août 1913.

Cette liste, qui sera transmise au Ministre de la Guerre dans le délai de quatre mois à dater de la promulgation de la présente loi sera arrêtée par un décret contresigné par le Ministre de la Guerre et par chacun des Ministres intéressés.

Art. 4. — Aucune entreprise industrielle ou commerciale ne pourra à l'avenir obtenir une concession, un monopole ou une subvention de l'État, du département ou de la commune, qu'à la condition de réserver aux militaires qui font l'objet de la présente loi un certain nombre d'emplois à déterminer par le cahier des charges en tenant compte des situations de famille prévues à l'article 1^{er}.

Art. 5. — Les militaires des armées de terre et de mer qui, avant leur mobilisation, occupaient un des emplois énumérés aux tableaux E, F et G seront, si leur aptitude physique le permet, réintégrés dans leur emploi ou pourvus dans la même administration d'un autre emploi réservé ou non réservé.

Art. 6. — Les candidats militaires des armées de terre et de mer déjà inscrits sur la liste de classement pour un des emplois réservés et qui réuniraient l'une des conditions déterminées par le paragraphe 1^{er} de l'article 1^{er} de la présente loi, jouiront d'un droit de préférence auxdits emplois immédiatement après les militaires désignés à l'article 5.

Les autres candidats militaires déjà classés conserveront le droit qui leur est acquis sous réserve que ce droit ne s'exercera qu'après celui reconnu aux militaires et marins réformés n° 1 ou retraités visés à l'article 1^{er}.

Art. 7. — Sont suspendues, pendant la durée de son application, toutes les dispositions des lois antérieures contraires à la présente loi.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des Députés, sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Paris, le 17 avril 1916.

R. POINCARÉ.

Par le Président de la République :

Le Ministre de la Guerre,

Le Ministre de la Marine,

ROQUES.

LACAZE.

Le Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale,

Albert MÉTIN.

DÉCRET portant règlement d'administration publique et relatif aux emplois réservés par la loi du 17 avril 1916, dans des conditions spéciales, aux militaires et marins réformés n° 1 ou retraités par suite d'infirmités résultant de blessures reçues ou de maladies contractées devant l'ennemi au cours de la guerre actuelle.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport des Ministres de la Guerre, de la Marine et du Travail et de la Prévoyance sociale;

Vu la loi du 17 avril 1916, réservant, dans des conditions spéciales, des emplois aux militaires et marins réformés n° 1 ou retraités par suite d'infirmités résultant de blessures reçues ou de maladies contractées devant l'ennemi au cours de la guerre actuelle;

Vu l'article 2 de cette loi, ainsi conçu :

« Un règlement d'administration publique, qui devra intervenir dans le délai de trois mois, déterminera les mesures nécessaires à l'application de la présente loi et énumérera notamment les catégories de blessures ou d'infirmités permettant de concourir à l'obtention d'un emploi réservé dans les conditions définies à l'article 1^{er} ;

« Ce règlement indiquera également le mode d'obtention du certificat d'aptitude professionnelle, ainsi que les conditions dans lesquelles les candidats seront inscrits sur une liste spéciale, établie pour chaque emploi par la commission instituée en exécution de l'article 70 de la loi du 21 mars 1905 » ;

Vu la loi du 21 mars 1905, sur le recrutement de l'armée, modifiée par celle du 7 août 1913 ;

Vu la loi du 8 août 1913, sur les engagements et rengagements dans l'armée de mer ;

Vu le décret du 26 août 1905, portant règlement d'administration publique sur la répartition en catégories des emplois réservés à l'armée par la loi du 21 mars 1905 et sur le mode d'obtention du certificat d'aptitude professionnelle pour chacune de ces catégories, modifié par les décrets des 10 août 1906, 27 janvier 1907, 23 septembre 1907, 4 décembre 1908, 30 janvier 1911, 27 août 1911 et 7 février 1914 ;

Le Conseil d'Etat entendu,

DÉCRÈTE :

TITRE PREMIER

EMPLOIS DÉPENDANT DES ADMINISTRATIONS MENTIONNÉES AUX TABLEAUX E, F ET G DE LA LOI DU 21 MARS 1905

Article premier. — Les emplois réservés dans les conditions indiquées à l'article 1^{er} de la loi du 17 avril 1916 aux officiers des armées de terre et de mer, retraités par suite d'infirmités résultant de blessures reçues ou de maladies contractées devant l'ennemi au cours de la guerre actuelle, aux sous-officiers, caporaux, brigadiers et soldats et aux officiers mariniers, quartiers-maîtres et marins réformés n° 1 ou retraités pour les causes spécifiées ci-dessus, sont énumérés dans le tableau annexé au présent règlement d'administration publique.

Ce tableau, qui remplace, pour l'application de la loi précitée, les tableaux E, F et G de la loi du 21 mars 1905, indique, en regard de chaque emploi et pour les diverses parties du corps, les blessures ou infirmités considérées comme les plus graves parmi celles qui sont, en principe, compatibles avec cet emploi.

Les emplois réservés sont répartis en quatre catégories, conformément aux indications dudit tableau. Le décret du 26 août 1905, modifié par les décrets susvisés, est applicable au mode d'obtention du certificat d'aptitude professionnelle pour chacune de ces catégories, en tant que ses dispositions ne sont pas contraires à celles du présent décret.

Les candidats peuvent solliciter plusieurs emplois ; ils doivent, en ce cas, subir les épreuves et produire les certificats d'aptitude professionnelle correspondant à chacun d'entre eux. Ils ne peuvent, toutefois, être classés que pour un seul emploi ; ce classement est fait en tenant compte, autant que possible, de l'ordre de préférence indiqué dans la demande.

Art. 15. — Dans les Colonies et Pays de protectorat (autres que la Tunisie et le Maroc) qui font partie d'un groupe constitué en application des décrets des 26 mai 1903 et 17 février 1909, le certificat d'aptitude professionnelle

pour les emplois de la deuxième et de la troisième catégorie est délivré, dans chaque Colonie du groupe, par des commissions composées de trois officiers, dont un remplit les fonctions de président, et de deux membres civils. Les commissions se réunissent dans les centres de chaque Colonie désignés par le Commandant supérieur des troupes pour la Colonie principale et par le Commandant de détachement pour chaque Colonie du groupe.

Les examens que les candidats ont à subir sont passés devant ces commissions.

Dans les Colonies ne faisant pas partie d'un groupe, les commissions prévues ci-dessus sont constituées par le Gouverneur et comprenant, autant que possible, trois membres ayant rang d'officier.

Le Gouverneur de chaque Colonie nomme les membres des commissions qu'il y a lieu d'instituer ; pour les membres militaires, la désignation est faite sur la proposition de l'autorité militaire.

Dans les Etablissements de l'Inde et de la Côte des Somalis et à Saint-Pierre et Miquelon, la commission est composée de trois membres désignés par le Gouverneur ou l'Administrateur et comprend, autant que possible, un membre militaire.

Les demandes d'emplois sont adressées, selon le cas, au Commandant supérieur des troupes, au Commandant de détachement ou Gouverneur pour les Etablissements de l'Inde et de la Côte des Somalis, ou à l'Administrateur de Saint-Pierre et Miquelon.

Le certificat d'aptitude professionnelle aux emplois de la quatrième catégorie est délivré comme il est dit à l'article 5.

Les attributions dévolues par cet article au commandant de la subdivision sont exercées dans les Colonies et pays de protectorat (autres que la Tunisie et le Maroc) par les Commandants supérieurs des troupes, les Commandants de détachements, le Gouverneur ou l'Administrateur, suivant les cas ci-dessus indiqués.

Pour les emplois de la première catégorie, les sujets de composition sont adressés, sous pli cacheté, au Chef de la Colonie où des candidatures se sont produites. Il y est joint, sous pli cacheté, à part, un questionnaire pour les épreuves orales.

Les compositions écrites des candidats sont renvoyées, sous pli cacheté, au Ministère de la Guerre, pour être soumises à la commission centrale métropolitaine chargée de la correction des épreuves et de la délivrance du certificat d'aptitude professionnelle.

Les candidats déclarés admissibles, à la suite des épreuves écrites, subissent les épreuves orales dans la Colonie où ils résident devant une commission dont la composition se rapprochera, autant que possible, de celle de la commission métropolitaine correspondante et sera fixée par arrêté interministériel concerté entre le Ministre de la Guerre, le Ministre des Colonies et le Ministre dont relève l'emploi sollicité par le candidat.

Fait à Paris, le 14 juillet 1916.

R. POINCARÉ.

Par le Président de la République :

Le Ministre de la Guerre,

ROQUES.

Le Ministre de la Marine,

LACAZE.

Le Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale,

A. MÉTIN.

TABLEAU ANNEXÉ

au décret portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 17 avril 1916 relative aux emplois réservés, dans des conditions spéciales, aux militaires et marins réformés n° 1 ou retraités par suite d'infirmités résultant de blessures reçues ou de maladies contractées devant l'ennemi au cours de la guerre actuelle.

Tableau récapitulatif des infirmités consécutives à des blessures de guerre ou à des maladies et compatibles avec des blessures de guerre.

ABRÉVIATIONS	RÉGIONS OU ORGANES INTÉRESSÉS	INFIRMITÉS CONSÉCUTIVES
Cr	Crâne	Perte de substance des os du crâne consécutive à une trépanation sans troubles cérébraux et après prothèse spéciale.
V	Visage	Amputation ou résection du maxillaire inférieur ou supérieur. Ankylose temporo-maxillaire. Déformation des maxillaires consécutive à un cal vicieux. Atrésies cicatricielles de la bouche, des oreilles, du nez, des paupières, perte ou mutilation du nez. Mutilations cicatricielles de la face.
Y	Yeux	Perte d'un œil ou de la vision d'un œil. Diminution considérable de la vision d'un œil (l'autre œil devant être intact).
O	Oreilles	Surdit�� unilat��rale.
Cou	Cou	Aphonie d'origine traumatique, sans perte absolue de la parole. Torticolis traumatique.
Th	Thorax	Eractures, D��formations des c��tes ou du sternum.
Ab	Abdomen	Cicatrices ��tendues. ��ventration cicatricielle. Hernie traumatique.
O. g.	Organes g��nitaux	Perte des testicules, ��masculation totale (sans incontinence d'urine).
D.	Dos et colonne v��rt��brale ..	D��formation de la colonne v��rt��brale par fracture, sans l��sion m��dullaire. Ruptures musculaires et tendineuses. Fracture incompl��te des corps v��rt��braux.
Ba	Bassin	Fractures vicieusement consolid��es.
		<i>Membre sup��rieur.</i>
Br	Bras	Amputation du bras et de l'avant-bras. D��articulations de l'��paule, du coude, du poignet. D��formations du bras ou de l'avant-bras, du poignet par fracture. D��formation par fracture de la clavicule. Ankylose, compl��te ou incompl��te, de l'��paule, du coude, du poignet en extension ou flexion. Ankylose par l��sion de l'omoplate. Limitation ou abolition compl��te des mouvements de pronation ou de supination. Atrophies musculaires de l'��paule, du bras, de l'avant-bras. Paralysie totale ou partielle d'origine p��riph��rique. Pseudarthroses. Rel��chement articulaire de l'��paule, du coude, du poignet par atrophie musculaire ou r��section (l'usage de l'autre bras ��tant conserv��).
M.	Main	Amputation des articulations ou r��section des m��tacarpiens, du pouce ou des doigts. Ankyloses multiples en flexion ou extension. D��formations cons��cutives �� des d��labrements osseux, �� des sections ou r��tractions tendineuses, �� des cicatrices r��tract��es et adh��rentes. Paralysie du m��dian, du radial, du cubital (l'usage de l'autre main ��tant conserv��).
		<i>Membre inf��rieur.</i>
C. J.	Cuisse et jambe	Amputation de la cuisse ou de la jambe ou des deux membres, avec proth��se bien tol��r��e. D��articulations de la hanche, du genou, du cou du pied. Ankyloses de la hanche, du genou, du cou du pied en flexion ou extension, compl��tes ou incompl��tes. Cal vicieux avec d��formation, raccourcissement de la cuisse ou de la jambe. Pseudarthroses de la cuisse ou de la jambe. Atrophies musculaires de la cuisse ou de la jambe. Paralysies traumatiques d'origine p��riph��rique. Fractures de la rotule. Rel��chement articulaire du genou, de la hanche. Diastasis au niveau du cou du pied.

ABRÉVIATIONS	RÉGIONS OU ORGANES INTÉRESSÉS	INFIRMITÉS CONSÉCUTIVES
P	Pied	Désarticulations de Chopart, de Lisfranc, sous-astragaliennes. Désarticulation de plusieurs métatarsiens ou de plusieurs orteils. Déformations consécutives ou à des luxations, fractures ou résactions. Perte du calcanéum. Pied plat traumatique. Pied bot traumatique.

NOTA. — Lorsque les infirmités résultant de blessures reçues ou de maladies contractées devant l'ennemi, au cours de la guerre actuelle, n'auront pas entraîné l'impotence ou la déformation d'un membre ou d'un organe, ou toute autre lésion rentrant dans la classification ci-dessus, il appartiendra à la commission de classement, en tenant compte, dans chaque cas, des atténuations apportées par la loi du 17 avril 1916 et par le présent règlement aux conditions d'aptitude normalement exigées des candidats, d'apprécier si les infirmités décrites par les certificats médicaux versés au dossier sont compatibles avec l'exercice de l'emploi sollicité.

TABLEAUX E, F et G de la loi du 21 mars 1906	CATÉGORIE des EMPLOIS	EMPLOIS	PROPORTION RÉSERVÉE	CATÉGORIE DE BLESSURES OU D'INFIRMITÉS COMPATIBLES AVEC L'EMPLOI RÉSERVÉ
--	-----------------------------	---------	------------------------	---

Ministère des Colonies.

E	3 ^o	Expéditionnaires de l'Administration centrale.	3/4	Cr. — V. — Y. — O. — Cou. — Th. — Ab. — O. g. — D. — Ba. — Br. — M. — C. J. — P.
E	3 ^o	Commis de 2 ^e classe des Secrétariats généraux.	3/4	Cr. — V. — Y. — O. — Cou. — Th. — Ab. — O. g. — D. — Ba. — Br. — M. — C. J. — P.
F	2 ^o	Commis de 3 ^e classe des Services de l'Indo-Chine.	1/2	Cr. — V. — Y. — O. — Cou. — Th. — Ab. — O. g. — D. — Ba. — Br. — M. — C. J. — P.
F	2 ^o	Commis de 4 ^e classe du service sédentaire des Douanes et Régies de l'Indo-Chine.	1/2	Cr. — V. — Y. — O. — Cou. — Th. — Ab. — O. g. — D. — Ba. — Br. — M. — C. J. — P.
F	2 ^o	Élèves géomètre du service du Cadastre en Indo-Chine.	1/2	V. — O. — Th. — Ab. — O. g. — D. — Ba.
F	2 ^o	Commis de 3 ^e classe des Affaires indigènes de l'Afrique occidentale française.	1/2	V. — O. — Th. — Ab. — O. g.
F	2 ^o	Commis de 3 ^e classe des Services civils de Madagascar.	1/2	Cr. — V. — Y. — O. — Cou. — Th. — Ab. — O. g. — D. — Ba. — Br. — M. — C. J. — P.
F	2 ^o	Élèves géomètre du Service topographique de Madagascar.	1/4	V. — O. — Th. — Ab. — O. g. — D. — Ba.
F	3 ^o	Commis de 3 ^e classe de l'Administration pénitentiaire coloniale.	T	Cr. — V. — Y. — O. — Cou. — Th. — Ab. — O. g. — D. — Ba. — Br. — M. — C. J. — P.
F	4 ^o	Gardien de bureau de l'Administration centrale.	3/4	Cr. — V. — Y. — O. — Cou. (sauf aphonie). — Th. — Ab. — O. g. — D. — Ba. — Br. — M. C. J. (sauf amputation des deux membres). — P.
G	4 ^o	Personnel subalterne de l'Administration centrale (autre que les gardiens de bureau).	T	V. — Y. — O. — Cou. — O. g. — M. — P. (un permettant la marche, l'autre étant intact).

NOTA. — Les tableaux concernant les emplois qui relèvent d'autres Administrations que l'Administration coloniale peuvent être consultés au *Journal officiel* de la République française, dans le numéro du 18 juillet 1916, qui renferme également le texte intégrale du décret du 14 juillet 1916.

CIRCULAIRE MINISTÉRIELLE au sujet de l'amélioration des traitements de certaines catégories du personnel des Postes, Télégraphes et Téléphones.

(Ministère des Colonies. — Service du Personnel : 4^e Section.)

Paris, le 9 septembre 1916.

LE MINISTRE DES COLONIES à Messieurs les Gouverneurs généraux de l'Indo-Chine, de l'Afrique occidentale française, de l'Afrique équatoriale française et de Madagascar, les Gouverneurs des Colonies, le Commissaire de la République française au Cameroun et l'Administrateur de Saint-Pierre et Miquelon.

M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes vient de me donner communication d'un arrêté pris par ses soins, le 12 août 1916, en exécution des dispositions de l'article 2 du décret du 2 février 1914, et pour relever les traitements de certaines catégories du personnel des Postes et Télégraphes, dans la limite des traitements et salaires maxima fixés par le décret du 27 janvier 1914.

Vous trouverez, ci-joint, copie dudit arrêté qui fixe les conditions d'application de ce relèvement et aux termes duquel le personnel métropolitain, mis à la disposition du Département pour le service des Colonies, doit bénéficier de ces améliorations au même titre que les agents employés en France.

J'annexe également, à la présente dépêche un exemplaire de la circulaire adressée par mon collègue à tous les Directeurs départementaux, pour régler l'exécution de la mesure dont il s'agit.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien prendre les dispositions nécessaires pour régulariser la situation du personnel placé sous votre autorité, en tenant compte des prescriptions des deux textes précités.

GASTON LOMERGUE.

LE MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES,

Vu l'article 2 du décret du 2 février 1914,

ARRÊTE :

Article premier. — Dans la limite des traitements fixés par l'article 2 du décret du 27 janvier 1914, les traitements des agents et sous-agents des services extérieurs appartenant aux diverses catégories énumérées ci-après, en fonctions à la date d'exécution de la mesure et à l'exclusion de ceux qui ont été déjà régularisés au traitement de début, sont relevés, à partir du 1^{er} décembre 1915, avec effet pécuniaire au 1^{er} janvier 1916, dans les proportions suivantes :

I. Agents.

A. — Chef de brigade.....	100 francs.
Commis principaux.....	
Agents mécaniciens.....	
B. — Agents mécaniciens principaux.....	150 francs.
C. — Dames employées des services administratifs.....	50 francs.
Dames dactylographes.....	
Dames employées des services d'exécution.....	

II. Sous-Agents.

Facteur de ville.....	50 francs.
Chargeurs.....	
— adultes des Télégraphes.....	
Gardiens de bureau sédentaires.....	
Courriers-convoyeurs.....	
Entreposeurs.....	
Courriers-convoyeurs.....	
Surveillants.....	
Ouvriers aux machines.....	

Art. 2. — Sont relevés, dans les conditions indiquées à l'article 1^{er}, les traitements métropolitains des agents et des sous-agents de la Métropole à la disposition :

1^o Du Ministre des Colonies pour le service dans les possessions françaises ;

2^o Du Ministre des Affaires étrangères pour le service de la Tunisie, du Maroc et de l'Abyssinie ;

3^o Du Ministre des Finances pour le service de la Trésorerie et de la poste aux armées ;

4^o Du Gouverneur général de l'Algérie.

Art. 3. — La dépense à engager, qui s'élève au maximum à 1.757,609 francs en annuités et en douzièmes, sera prélevée sur les crédits du budget de 1916, suivant la répartition ci-après :

Chapitre 7.....	500 »
— 9.....	2.850 »
— 10.....	557.250 »
— 12.....	791.000 »

Art. 4. — Le présent arrêté sera déposé au Secrétariat administratif pour être notifié à qui de droit.

Paris, le 12 août 1916.

CLÉMENTEL.

Paris, le 12 août 1916.

LE MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES à Messieurs les Directeurs départementaux et Chefs de services.

Dans la limite des traitements et salaires maxima fixée par le décret du 27 janvier 1914 (programme général d'amélioration de la situation du personnel), les catégories de personnel suivantes (à l'exclusion des unités déjà régularisées au traitement de début), recevront, à partir du 1^{er} décembre 1915, avec effet pécuniaire du 1^{er} janvier

Chefs de brigade.....	100 francs.
Commis principaux.....	
Agents mécaniciens.....	
Agents mécaniciens principaux.....	160 francs.
Dames employées des services administratifs.....	50 francs.
Dames dactylographes.....	
Dames employées des services d'exécution.....	
Facteurs des postes du département de la Seine et facteurs de ville.....	50 francs.
Facteurs adultes des Télégraphes.....	
Chargeurs.....	
Gardiens de bureaux sédentaires.....	
Courriers ambulants.....	
Entreposeurs.....	
Courriers-convoyeurs.....	
Surveillants.....	
Ouvriers aux machines.....	

Notification et mandatement. — Il ne sera pas établi de notification individuelle. Dès la réception de la présente circulaire, les chefs immédiats devront en informer les intéressés et comprendre l'augmentation dans les mandats de traitement du mois d'août.

Les crédits nécessaires vous seront délégués sur votre demande par le Direction de la Comptabilité.

Il vous appartiendra de faire porter sur les documents de service les nouveaux traitements du personnel de votre Département.

CLÉMENTEL.

ARRÊTÉ promulguant en Afrique occidentale française le décret du 3 octobre 1916, appliquant aux Colonies et Pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc les dispositions des lois des 7 et 27 avril 1916, et du décret du 7 mai 1916, relatifs à l'extention de la gratuité des paquets postaux militaires.

LE GOUVERNEUR DE 1^{re} CLASSE, DÉLÉGUÉ p. i. DANS LES FONCTIONS DE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE, OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu le décret du 3 octobre 1916, appliquant aux Colonies et Pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc les dispositions des lois des 7 et 27 avril 1916 et du décret du 7 mai 1916, relatifs à l'extention de la gratuité des paquets postaux militaires,

ARRÊTE :

Article premier. — Est promulgué en Afrique occidentale française le décret du 3 octobre 1916, appliquant aux Colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc les dispositions des lois des 7 et 27 avril 1916 et du décret du 7 mai 1916, relatifs à l'extension de la gratuité des paquets postaux militaires

Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Dakar, le 1^{er} novembre 1916.

ANGOULVANT.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du Ministre des Colonies, du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes et du Ministre de la Guerre :

Vu le sénatus-consulte du 3 mai 1854 ;

Vu le décret du 13 août 1915, appliquant aux Colonies et Pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc les dispositions de la loi du 22 juin 1915 et du décret du 25 juin 1915, relatifs à la gratuité d'envois postaux accordée aux bénéficiaires de l'allocation prévue par la loi du 5 août 1914 et aux familles de mobilisés comptant au moins quatre enfants vivants ;

Vu la loi du 7 avril 1916, étendant le bénéfice de la loi du 22 juin 1915 aux familles belges réfugiées en France ;

Vu la loi du 27 avril 1916, relative à l'extention de la gratuité des paquets postaux militaires ;

Vu le décret du 7 mai 1916, déterminant les conditions d'application des lois des 7 et 27 avril 1916,

DÉCRÈTE :

Article premier. — Les dispositions des lois des 7 et 27 avril 1916 et du décret du 7 mai 1916 susvisés sont déclarées applicables aux Colonies françaises et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc.

Art. 2. — Les Ministres des Colonies, du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes et de la Guerre, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* et inséré au *Bulletin des Lois*.

Fait à Paris, le 3 octobre 1916.

R. POINCARÉ.

Par le Président de la République :

Le Ministre des Colonies,

Le Ministre de la Guerre,

Gaston DOUMERGUE.

ROQUES.

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie,
des Postes et des Télégraphes,

CLÉMENTEL.

DÉCISION du Gouverneur général p. i. portant augmentation des bourses attribuées aux élèves du cours d'apprentissage annexé à l'Imprimerie du Gouvernement général, à Gorée.

LE GOUVERNEUR DE 1^{re} CLASSE, DÉLÉGUÉ p. i. DANS LES FONCTIONS DE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE, OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu l'arrêté n° 1235 bis, organisant le cours d'apprentissage annexé à l'Imprimerie du Gouvernement général et notamment l'article 12,

DÉCIDE :

Les bourses annuelles attribuées aux élèves du cours d'apprentissage annexé à l'Imprimerie du Gouvernement général sont portées de 500 à 560 francs, pour la durée de la guerre et à compter du 1^{er} novembre 1916.

Dakar, le 6 novembre 1916.

ANGOULVANT.

ARRÊTÉ du Gouverneur général p. i. relatif au dédouanement des échantillons et des lettres ou paquets non fermés contenant des marchandises.

LE GOUVERNEUR DE 1^{re} CLASSE, DÉLÉGUÉ p. i. DANS LES FONCTIONS DE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE, OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu le décret du 18 octobre 1904, portant réorganisation du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu l'article 45 de la loi du 8 avril 1910, promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du 20 mai de la même année ;

Vu le décret du 13 octobre 1912, instituant un service d'envois contre remboursement entre la France, le Sénégal et la Guinée promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du 2 novembre suivant ;

Vu l'arrêté du Lieutenant-Gouverneur du Sénégal du 29 mai 1912, relatif aux formalités douanières à remplir à l'égard des paquets postaux renfermant des marchandises passibles de droit de douane ou d'octroi ;

Vu l'arrêté du 24 août 1911, relatif aux droits de douane appliqués aux colis postaux en Afrique occidentale française ;

Vu le décret du 9 octobre 1916, instituant un service d'envois contre remboursement entre la France et l'Algérie, d'une part, et, d'autre part, les colonies de la Mauritanie, du Haut-Sénégal et Niger, du Dahomey, de la Côte d'Ivoire et du Territoire militaire du Niger ;

Sur la proposition concertée de l'Inspecteur principal des Douanes et de l'Inspecteur des Postes et des Télégraphes de l'Afrique occidentale française,

ARRÊTE :

Article premier. — Les échantillons recommandés ou non, ainsi que les lettres ou paquets non fermés contenant des marchandises en provenance de l'extérieur de chacune des Colonies de l'Afrique occidentale française sont soumis, à leur entrée dans celles-ci, à la visite du service des Douanes du port ou du bureau de prime-abord par les soins et à la diligence du service des Postes. Le service des Douanes procède à la vérification dans le plus bref délai possible.

A cet effet, le receveur des Postes prévient chaque fois le chef du bureau des Douanes de l'heure à laquelle il pourra livrer les envois. Cette vérification a lieu dans un local du service des Postes situé en dehors de la salle où s'effectue la manipulation des correspondances et en présence du personnel de ce même service, chargé de procéder à la fermeture desdits paquets.

Les colis reconnus au cours de ce premier examen admissibles en franchise le droit d'entrée (douane ou octroi), sont mis en distribution ou dirigés sans retard sur leur destination par le service postal, après avoir été revêtus de la mention en timbre humide : « Vu à la douane de... » complétée par l'apposition du timbre à date de la recette des Postes.

Les dispositions de l'article 45 de la loi du 8 avril 1910 seront strictement appliquées aux colis renfermant des marchandises prohibées. En conséquence, les armes, munitions et autres articles frappés de prohibition seront confisqués.

Art. 2. — Les paquets contenant des marchandises passibles de droits d'entrée (douane ou octroi), dont les destinataires habitent la localité de prime-abord sont remis au bureau des Douanes où les intéressés ont à les retirer. A cet effet, les paquets sont décrits nominativement sur un bordereau n° 327 établi en double expédition, l'une de ces expéditions est rendue au service des Postes à titre de reçu, l'autre est conservée par la partie prenante.

La mention RB est portée sur les bordereaux 327 en regard de l'inscription de chaque colis grevé de remboursement. Le montant des chiffres-taxes apposés sur les envois et dont le recouvrement incombe au service dépositaire pour transmission ultérieure au service des Postes, doit également y être nettement indiqué, le cas échéant.

Art. 3. — Un avis en franchise est adressé aux destinataires par le service des Postes pour les inviter à retirer les paquets au bureau des Douanes.

Art. 4. — Les paquets échantillons, déposés au bureau des Douanes comme il vient d'être dit, sont déclarés par les destinataires et dédouanés suivant les mêmes règles que les colis postaux. Ceux des ces paquets qui sont grevés d'un remboursement ne peuvent être livrés aux réceptionnaires que sur justification du versement à la Poste du montant de ce remboursement.

Art. 5. — Les paquets postaux sont tenus par le bureau des Douanes à la disposition des destinataires pendant un délai de deux mois, passé lequel ils sont réintégrés dans le service postal pour renvoi à l'origine. Ce délai est réduit à vingt jours pour les colis grevés de remboursement.

Les retours au service des Postes sont effectués au moyen de bordereaux 327 présentant les mêmes indications que ceux établis pour le dépôt en douane. Ils mentionnent

le montant des taxes postales versées à la Poste. Une expédition visée par le receveur des Postes est rendue au service des Douanes pour tenir lieu de récépissé.

Art. 6. — Les colis reconnus passibles de droits et destinés à des localités autres que celles du bureau de prime-abord pourront, après avoir été dénombrés en un acquit de transport, être acheminés sur leur destination définitive par les soins du service des Postes, lequel les remettra à la Douane d'arrivée en vue du dédouanement par les destinataires dans les conditions fixées aux articles 2, 3, 4 et 5 du présent arrêté.

Le transfert des échantillons postaux non dédouanés ne sera autorisé que sur les destinations pourvues d'un bureau de Douanes et nommément désignées par arrêté du Gouverneur général rendu sur la proposition des Lieutenants-Gouverneurs.

Art. 7. — Les paquets échantillons à destination des villes de Dakar, Saint-Louis et Gorée où existe un tarif d'octroi municipal sont soumis aux formalités énoncées dans les articles précédents, même lorsqu'ils sont en provenance de la colonie du Sénégal.

Art. 8. — Les colis renfermant des objets sujets à des droits d'entrée et dont les destinataires habitent une localité ne se trouvant pas dans les conditions prévues aux articles 2 et 6 sont dédouanés d'office au bureau de Postes de prime-abord dans un local situé en dehors de la salle où s'effectue la manipulation des correspondances. A défaut de déclaration de l'expéditeur, la Douane procède à la liquidation des droits d'après les éléments d'appréciation qu'elle possède et suivant ses propres évaluations. Elle prend connaissance, à titre d'indication, des factures et des bordereaux présentant l'espèce, le poids et la valeur des marchandises que les expéditeurs ont la faculté d'insérer dans chaque colis. La Poste n'a pas à établir de déclaration pour ces sortes d'envois.

Les liquidations établies sont inscrites à un carnet C-13 et les dispositions contenues dans les articles 1 à 4 de l'arrêté du 14 août 1914 sont applicables à leur recouvrement ainsi qu'au remboursement au service des Postes des droits décomptés sur les colis réexpédiés à l'origine.

Les manipulations entraînées par le dédouanement sont assurées par le service des Postes qui procède à la fermeture des paquets.

Les colis taxés dans la forme indiquée au présent article sont acheminés sur leur destination dès la fin des opérations. Dans les cas où un destinataire refuserait d'acquitter le montant des taxes réclamées, le colis serait retourné d'urgence à l'origine par le service des Postes.

Art. 9. — Les échantillons qui parviendraient dans un bureau de Poste de l'intérieur sur lequel le transfert n'est pas autorisé et qui n'auraient pas été soumis à la visite de la douane du port de débarquement, soit par suite de leur insertion dans une dépêche close, soit pour tout autre motif, sont dirigés d'office, par le plus prochain courrier, sur la recette des Postes du bureau de prime-abord en vue de l'accomplissement des formalités décrites aux articles qui précèdent.

Pour garantir l'exécution de cette prescription et afin d'éviter toute confusion, les agents du service des Postes devront veiller, sous leur responsabilité, à ce qu'aucun des colis visés au présent règlement ne soit mis en distribution sans avoir été revêtu de la mention au timbre humide : « Vu à la douane de... » ou d'une fiche C-15 indiquant le montant des droits d'entrée.

Art. 10. — Le receveur des Postes auquel parvient une lettre ou un pli fermé de toutes provenance paraissant renfermer des objets passibles de droits de douane ou frappés de prohibitions invite par écrit le destinataire à se rendre à son bureau à un jour et à une heure déterminée. Si le destinataire se rend à l'invitation, la lettre est placée sous ses yeux et il est invité à en faire l'ouverture en présence de l'agent des Douanes, s'il en existe un dans la localité.

Dans le cas contraire, le receveur des Postes agit seul pour le compte de la Douane.

Si la lettre ne renferme aucun objet prohibé ou sujet aux droits, un procès-verbal négatif est dressé et le destinataire prend possession de cette lettre.

Lorsque, au contraire, la lettre contient des objets passibles de droits ou frappés de prohibition, ces objets sont saisis et la contravention est constatée sur place par un procès-verbal.

Dans les deux cas prévus ci-dessus, le procès-verbal est établi en deux expéditions dont l'une est laissée au receveur des Postes qui en transmet une copie à son chef de Service.

Si le destinataire dûment convoqué ne se présente pas ou si, s'étant présenté, il refuse d'ouvrir la lettre à son adresse, le receveur dresse un procès-verbal constatant l'abstention ou le refus du destinataire. La lettre portant au verso l'indication de la non remise est comprise, accompagnée d'un procès-verbal négatif, dans le premier envoi des rebuts à la Direction du service des Postes et Télégraphes. A l'expiration des délais prévus par les règlements postaux, le bureau des rebuts remplit, pour la constatation du contenu et la saisie des objets, les formalités prescrites au service des Douanes.

Art. 11. — Les Lieutenants-Gouverneurs du Sénégal, du Haut-Sénégal et Niger, de la Guinée française, de la Côte d'Ivoire et du Dahomey et les Commissaires du Gouvernement général en Territoire civil de la Mauritanie et au Territoire militaire du Niger sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et publié au *Journal officiel* de l'Afrique occidentale française.

Dakar, le 6 novembre 1916.

ANGOULVANT.

ARRÊTÉ du Gouverneur général p. i. approuvant l'arrêté n° 1170, du 31 août 1916, du Lieutenant-Gouverneur de la Guinée française, réglementant les nouveaux tarifs téléphoniques dans cette Colonie.

LE GOUVERNEUR DE 1^{re} CLASSE, DÉLÉGUÉ p. i. DANS LES FONCTIONS DE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE, OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu le décret du 18 octobre 1904, portant organisation du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu l'arrêté en date du 12 février 1915, réglementant le Service téléphonique en Afrique occidentale française ;

Vu le décret du 30 décembre 1912, sur le régime financier des Colonies ;

La Commission permanente du Conseil de Gouvernement entendue,

ARRÊTE :

Article premier. — Est approuvé l'arrêté n° 1170, du 31 août 1916, du Lieutenant-Gouverneur de la Guinée française, réglementant les nouveaux tarifs téléphoniques dans cette Colonie.

Art. 2. — Le Lieutenant-Gouverneur de la Guinée française est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera et inséré aux *Journaux officiels* de l'Afrique occidentale française.

Dakar, le 6 novembre 1916.

ANGOULVANT.

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur p. i. réglementant les nouveaux tarifs téléphoniques.

LE GOUVERNEUR DES COLONIES, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA GUINÉE FRANÇAISE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Vu le décret du 18 octobre 1904, portant organisation du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu les arrêtés locaux des 14 août 1913 et 19 février 1913, réglementant l'abonnement au réseau téléphonique de la ville de Conakry et la construction et l'entretien par le service des Postes et Télégraphes, des lignes télégraphiques ou téléphoniques d'intérêt privé ;

Vu l'arrêté du Gouverneur général en date du 12 février 1913, réglementant le service téléphonique en Afrique occidentale française ;

Vu le décret du 30 décembre 1912, sur le régime financier des Colonies ;

Sur la proposition du Chef du service des Postes et Télégraphes ;

Le Conseil d'administration entendu ;

Sous réserve de l'approbation de M. le Gouverneur général en Conseil de Gouvernement,

ARRÊTE :

ABONNEMENTS

Article premier. — Les abonnements téléphoniques sont de deux sortes :

a) Forfaitaires gradués ;

b) A conservations taxées.

Ils sont concédés sous le régime forfaitaire gradué dans les réseaux où le nombre de postes principaux ou supplémentaires atteint 20 et sous le régime à conservations taxées dans les autres bureaux.

TARIFS

Art. 2. — 1^o Régime forfaitaire gradué. — Le taux annuel des abonnements forfaitaires gradués est fixé à 100 francs pour 1,800 communications s'augmentant de 50 francs par an pour 1,000 communications ou fraction de 1,000 excédant.

Le décompte des communications servant de base au tarif s'effectue trimestriellement pendant trois jours ouvrables.

L'abonnement forfaitaire gradué confère au titulaire la faculté de :

a) Correspondre gratuitement avec tous les postes d'abonnés du même réseau ;

b) Correspondre moyennant paiement des taxes réglementaires, avec les postes d'abonnés et les postes publics de la Colonie autres que ceux de son réseau d'attache.

2^o Régime à conversations taxées. — Dans le régime à conversations taxées, la redevance fixe annuelle à payer par poste principal est de 40 francs.

L'abonné n'a droit à aucune communication gratuite. Moyennant paiement des taxes réglementaires il a la faculté de correspondre avec tous les postes d'abonnés et les postes publics de la Colonie.

3° *Abonnements supplémentaires.* — Tout abonné titulaire d'un poste principal peut obtenir la concession d'un ou plusieurs postes supplémentaires en acquittant une taxe annuelle de 30 francs pour chaque poste de cette catégorie.

4° *Abonnements spéciaux.* — Les abonnements spéciaux des services publics de la Colonie sont fixés à la moitié des tarifs des particuliers et ceux des communes aux 3/4. Aucune différence n'est faite en faveur des abonnements supplémentaires des services publics. Ils acquittent pour leurs correspondances interurbaines, les taxes ordinaires.

5° *Télégrammes téléphonés.* — Sous la réserve d'en rédiger le texte en langage clair français, les télégrammes peuvent être téléphonés entre les postes d'abonnés et les bureaux téléphoniques moyennant paiement d'une taxe de 0 fr. 10 par 50 mots en sus du prix du télégramme.

Une surtaxe de 0 fr. 15 est perçue sur les télégrammes échangés entre un poste d'intérêt privé et un bureau de la Colonie.

Dans les deux cas, l'abonné doit constituer une provision en garantie du paiement de ces taxes.

6° *Avis d'appel.* — La taxe de transmission des avis d'appel est uniformément fixée à 0 fr. 50.

7° *Conversations téléphoniques.* — L'unité de conversation est de 3 minutes.

Le tarif des conversations téléphoniques est fixé comme suit :

Conversations ..	Urbaines	0 fr. 15 par 3 minutes.
	Interurbaines	Jusqu'à 100 kilomètres : 1 fr. 50 pour 3 minutes au- delà de 100 kilomètres 2 fr. par 3 minutes.

REDEVANCES DIVERSES.

Art. 3. — Une redevance fixe de 150 francs dite de premier établissement est exigée des abonnés principaux. Cette redevance est perçue par termes trimestriels et recouvrables :

- 75 francs la première année ;
- 50 francs la deuxième année ;
- 25 francs la troisième année.

L'abonné a la faculté de se libérer en une seule fois. Moyennant cette redevance, les organes essentiels des postes principaux sont mis à sa disposition pour la durée du contrat d'abonnement.

L'installation des postes des services publics de la Colonie et des communes est faite à leur compte et dans les mêmes conditions que pour les particuliers sauf en ce qui concerne le paiement de la redevance de premier établissement qui doit être effectué en une seule fois au moment de la mise en service du poste.

Le droit annuel d'usage pour les postes et lignes supplémentaires est fixé à 30 francs.

Les postes et les lignes d'intérêt privé acquittent annuellement, pour droit d'usage, les taxes suivantes :

- a) Par poste 30 francs ;
- b) Par hectomètre indivisible de ligne = 2 francs.

ENTRETIEN DES POSTES ET DES LIGNES

Art. 4. — Il est perçu un droit annuel d'entretien de 10 francs pour chaque appareil différent du type agréé par l'administration.

Les concessionnaires de lignes d'intérêt privé, de lignes principales hors d'un rayon de 1 kilomètre du bureau central et de lignes supplémentaires contribuent aux frais d'entretien de ces lignes à raison de 2 francs par hectomètre indivisible et par an.

CONCESSIONS DE LIGNES

Art. 5. — Les concessions de lignes d'intérêt privé, de lignes principales d'un rayon de 1 kilomètre du bureau central et de lignes supplémentaires sont soumises au tarif suivant :

Fils simples sur appuis existants = 15 fr. par hectomètre indivisible ;

Fils simples sur appuis spéciaux = 25 fr. par hectomètre indivisible ;

Fils doubles sur appuis existants = 25 fr. par hectomètre indivisible ;

Fils doubles sur appuis spéciaux = 30 fr. par hectomètre indivisible.

Le tarif forfaitaire (entretien et concession) ne s'applique qu'aux lignes situées dans un rayon de 4 kilomètres des localités pourvues d'un réseau et à celles comprises dans des régions disposant de moyens de transport faciles.

Dans tous les autres cas les lignes sont construites et entretenues moyennant le remboursement des dépenses occasionnées " matériel rendu sur place et main d'œuvre " majorées de 25 % à titre de frais généraux.

Art. 6. — Le Chef du service des Postes et Télégraphes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Conakry, le 31 août 1916.

G. POIRET.

ARRÊTÉ du Gouverneur général p. i. portant réorganisation du secteur Guérzé (Guinée française).

LE GOUVERNEUR DE 1^{re} CLASSE, DÉLÉGUÉ p. i. DANS LES FONCTIONS DE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE, OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Vu le décret du 18 octobre 1904, portant réorganisation du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu le décret du 9 novembre 1901, réglant les relations entre les Gouverneurs et les Commandants supérieurs des troupes ;

Vu le décret du 16 août 1912, portant réorganisation de la Justice indigène en Afrique occidentale française, modifié par celui du 9 mars 1915 ;

Vu l'arrêté du 29 octobre 1915, réorganisant la région militaire de la Guinée ;

Vu l'avis du Général, commandant supérieur des troupes de l'Afrique occidentale française ;

La Commission permanente du Conseil de Gouvernement entendue,

ARRÊTE :

Article premier. — Les articles 2 et 3 de l'arrêté du 29 octobre 1915, réorganisant la région militaire, sont rapportés en ce qui concerne l'organisation du secteur Guérzé.

Art. 2. — Le chef-lieu du secteur Guerzé est fixé à N'Zérékoré.

Art. 3. — Le secteur Guerzé est divisé en deux districts : le district de N'Zérékoré et le district de Diecké.

Art. 4. — Les limites des nouveaux districts seront déterminées par le Lieutenant-Gouverneur de la Guinée, sur la proposition du commandant de la région militaire.

Art. 5. — Le Général, commandant supérieur des troupes de l'Afrique occidentale française, et le Lieutenant-Gouverneur de la Guinée sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Dakar, le 6 novembre 1916.

ANGOULVANT.

ARRÊTÉ promulguant en Afrique occidentale française le décret du 18 octobre 1916, prohibant divers produits à la sortie des Colonies et Pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc.

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu le décret du 18 octobre 1916, prohibant divers produits à la sortie des Colonies et Pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc,

ARRÊTE :

Article premier. — Est promulgué en Afrique occidentale française le décret du 18 octobre 1916, prohibant divers produits à la sortie des Colonies et Pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc.

Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Dakar, le 8 novembre 1916.

CLOZEL.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport des Ministres des Colonies, des Finances, du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes,

Vu l'article 34 de la loi du 17 décembre 1814 ;

Vu le sénatus-consulte du 3 mai 1854 ;

Vu le décret du 16 septembre 1916, prohibant divers produits à la sortie de la Métropole,

DÉCRÈTE :

Article premier. — Sont prohibées la sortie des Colonies et Pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, ainsi que la réexportation en suite d'entrepôt, de dépôt, de transit de transbordement et d'admission temporaire, les produits énumérés ci-après :

Acide chromique, chromates et bichromes.

Acides gras de toute espèce.

Anhydride sulfureux.

Arac.

Arsenic (Minerais d'),

Asphaltes bitumes poix.

Bichromates (voir aussi acide chromique).

Blancs de baleine et de cachalot.

Borax, acide borique et autres composés du bore.

Calcaires bitumineux

Cannelle.

Carbone (Composés halogénés du).

Chlorures métalliques de toute espèce.

Chlorures métalloïdiques.

Chromates (Voir aussi acide chromique et bichromates).

Cirage.

Colles de toute nature et matières servant à leur préparation (caséine, albumine d'œufs ou de sérum, sang desséché de trine et amidons solubles, gélatine, colle forte et colle de peau, déchets de peaux et de cuirs et débris d'animaux).

Composés halogénés du carbone (Voir Carbone).

Ether formique.

Feldspath.

Filières dite « filières-diamants » de tous diamètres.

Girofle.

Matériels électriques adaptés aux usages de la guerre et pièces détachées

Plomb (Ouvrages de toute espèce en plomb).

Sodium.

Vernis.

Toutefois, des exceptions à cette disposition pourront être autorisées sous les conditions qui seront déterminées par le Ministre des Colonies.

Art. 2. — Les Ministres des Colonies, des Finances, du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 18 octobre 1916.

R. POINCARÉ.

Par le Président de la République :

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie,
des Postes et des Télégraphes,

CLÉMENTEL.

Le Ministre des Finances,

A. RIBOT.

Le Ministre des Colonies,

Gaston DOUMERGUE.

ARRÊTÉ promulguant en Afrique occidentale française le décret du 1^{er} novembre 1916 relatif aux droits à percevoir sur divers produits à l'entrée et à la sortie de l'Afrique occidentale française.

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE, COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu le décret du 1^{er} novembre 1916 relatif aux droits à percevoir sur divers produits à l'entrée et à la sortie de l'Afrique occidentale française,

ARRÊTE :

Article premier. — Est promulgué en Afrique occidentale française le décret du 1^{er} novembre 1916 relatif aux droits à percevoir sur divers produits à l'entrée et à la sortie de l'Afrique occidentale française.

Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Dakar, le 24 novembre 1916.

CLOZEL.

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur déclarant infectés de péripneumonie le village de Touba (Koumbia) et de fièvre charbonneuse le village de Sotto (Labé).

LE GOUVERNEUR DES COLONIES, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA GUINÉE FRANÇAISE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Vu le décret du 18 octobre 1904, portant réorganisation du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu l'arrêté du 25 avril 1914, portant règlement pour l'exécution des mesures sanitaires à prendre contre la péripneumonie ;

Vu le décret du 7 décembre 1915, relatif à la police sanitaire des animaux en Afrique occidentale française ;

Sur la proposition du Chef du Service Zootechnique et des Épizooties,

ARRÊTE :

Article premier. — Sont déclarés infectés : 1^o de péripneumonie, le village de Touba (Koumbia) ; 2^o de fièvre charbonneuse, le village de Sotto (Labé).

Art. 2. — Pendant trois mois les troupeaux déclarés infectés devront être parqués et isolés.

Art. 3. — Durant cette période il sera interdit de conduire des bovidés à proximité du parc d'isolement dont l'emplacement sera déterminé par l'administrateur.

Art. 4. — Les infractions au présent arrêté seront sanctionnées conformément aux articles 3, 4 et 5 du décret du 7 décembre 1915.

Art. 5. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et publié au *Journal officiel*.

Conakry, le 27 novembre 1916.

G. POIRET.

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur portant retrait de concessions provisoires non mises en valeur.

LE GOUVERNEUR DES COLONIES, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA GUINÉE FRANÇAISE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu l'arrêté du 13 avril 1912, réglementant les concessions de terrains domaniaux ;

Attendu que les titulaires des concessions ci-après désignées n'ont pas exécuté les conditions réglementaires malgré la mise en demeure qui leur a été adressée le 8 mai 1916 ;

Le Conseil d'administration, entendu dans sa séance du 24 novembre 1916,

ARRÊTE :

Article premier. — Sont retirées purement et simplement les concessions provisoires ci-après désignées :

NOMS DES CONCESSIONNAIRES	SITUATION DES TERRAINS	SUPERFICIE m. q.	DATE des TITRES provisoires
Morigoué Touré	Tougué (Labé).	200	21 novembre 1908.
Assad Saback	id.	400	15 mai 1911.
Nachon	Tanéné (Pita) .	2.500	29 juillet 1908.
Weber (Hans)	Donguel (Pita).	2.500	26 juillet 1908.
Sauvageot	Télivel (Pita)..	625	26 juillet 1909.
Compagnie française de commerce afri- cain	Kadé (Koumbia)..	7.500	27 février 1908.
id.	Dombiagui (Beyla)	2.500	27 août 1909.
Devès, Chaumet & C ^{ie}	Diakolidougou (Beyla, n° 1, lot 8)	336	28 janvier 1909.
id.	Diakolidougou (Beyla, n° 2, lot 8)	720	id.
Abas Naja Béjani ...	Dabola (lot 91).	750	15 mai 1911.
Hussein Rafé	Dabola (lot 63).	600	id.
Simon Tyan	Dabola (lot 28).	480	id.
Salim Strabionne ...	Dabola (lot 19).	480	id.
Yachou Nassar	Dabola (lot 46).	480	17 janvier 1911.
Lefèvre	Dabola (lots 47 et 61)	960	id.
de Avila	Dabola (lot 60).	480	id.
Courveille	Dabola (lots 93 et 107)	1.200	id.
Cohen frères	Dabola (lots 92 et 106)	1.200	id.
Paterson Zochonis ..	Dabola (lot 99).	600	27 mai 1911.
Koch, Besse et C ^{ie} ...	Dabola (lot 108)	600	17 janvier 1911.

Art. 2. — Les terrains retirés font retour à l'Etat, libres de toutes charges.

Art. 3. — Les intéressés devront enlever, dans le délai de trois mois, à partir de la notification du présent arrêté, les constructions et installations établies par eux sur les terrains retirés.

Art. 3. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et inséré au *Journal officiel* de la Colonie.

Conakry, le 28 novembre 1916.

G. POIRET.

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur portant prorogation de délai de mise en valeur de concession provisoire.

LE GOUVERNEUR DES COLONIES, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA GUINÉE FRANÇAISE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Vu le décret du 18 octobre 1904, portant réorganisation du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu l'arrêté du 13 avril 1912, réglementant les concessions de terrains domaniaux ;

Le Conseil d'Administration entendu dans sa séance du 24 novembre 1916,

ARRÊTE :

Article premier. — Le délai de mise en valeur de la concession provisoire accordée par arrêté du 9 janvier 1914 à M. Costes et concernant un terrain de 1,188 mètres carrés sis à Conakry (n° 1 bis, lot 116), est prorogé jusqu'au 9 janvier 1918.

Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, notifié partout où besoin sera et inséré au *Journal officiel* de la Colonie.

Conakry, le 28 novembre 1916.

G. POIRET.

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur accordant des concessions définitives.

LE GOUVERNEUR DES COLONIES, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA GUINÉE FRANÇAISE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;
Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale Française ;
Vu le décret du 23 octobre 1904, sur le Domaine de l'Etat ;
Vu le décret du 24 juillet 1906, sur le régime de la propriété foncière ;
Vu les procès-verbaux de constatation de mise en valeur établis par la Commission des Concessions ;
Le Conseil d'administration entendu dans sa séance du 24 novembre 1916,

ARRÊTE :

Article premier. — Sont accordées à titre définitif, sous les réserves déterminées par l'article 16 de l'arrêté du 13 avril 1912, les concessions urbaines dont la liste suit :

NOMS des CONCESSIONNAIRES	SITUATION des TERRAINS	SUPERFICIES m. q.	DATE DES TITRES provisoires	NUMÉROS DES TITRES fonciers
Pierre Diaye	Camayenne (n° 13, lot 14)	2.375	1 ^{er} oct. 1904.	55, banlieue Conakry.
Rezk Habib	Kouroussa (n° 6, lot 20)	1.266	17 janv. 1911	63, Kouroussa
Sélim Adess.....	Kouroussa (n° 6, lot 8)	859	17 janv. 1911	69, id.

Art. 2. — Sur la production d'une ampliation du présent arrêté, le Conservateur de la propriété foncière à Conakry fera la mutation, au profit des concessionnaires, des immeubles ci-dessus désignés.

Art. 3. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et inséré au *Journal officiel* de la Colonie.

Conakry, le 28 novembre 1916.

G. POIRET.

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur approuvant pour être mis en recouvrement des rôles supplémentaires de l'impôt de capitation, afférents à l'exercice 1916.

LE GOUVERNEUR DES COLONIES, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA GUINÉE FRANÇAISE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu le décret du 30 décembre 1912, sur le régime financier des colonies ;

Vu l'arrêté du 15 novembre 1915, fixant le taux de l'impôt de capitation en Guinée française ;

Le Conseil d'Administration entendu dans sa séance du 24 novembre 1916,

ARRÊTE :

Article premier. — Sont approuvés, pour être mis en recouvrement, les rôles supplémentaires de l'impôt de capitation, afférents à l'exercice 1916 et dont le détail suit :

Beyla.....	6.117 ^f »
Soukourélla.....	16 »
Koumbia	1.088 »
Kadé.....	212 »
Siguiri.....	8 »
Secteur Guérzé.....	424 »
Total.....	7.865 »

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié, communiqué partout où besoin sera et inséré au *Journal officiel*.

Conakry, le 28 novembre 1916.

G. POIRET.

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur arrêtant en recettes et en dépenses le budget primitif de la commune-mixte de Conakry.

LE GOUVERNEUR DES COLONIES, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA GUINÉE FRANÇAISE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;
Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;
Vu l'arrêté général du 18 décembre 1874, sur la comptabilité des communes ;
Vu le décret du 30 décembre 1912, sur le régime financier des colonies ;
Vu l'arrêté du Gouverneur général en date du 31 décembre 1914, érigeant la ville de Conakry en commune-mixte ;
Vu la délibération de la Commission municipale de Conakry en date du 8 novembre 1915 ;
Le Conseil d'Administration entendu dans sa séance du 24 novembre 1916,

ARRÊTE :

Article premier. — Le budget primitif de la commune-mixte de Conakry est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 189.201 francs.

Article 2. — L'Administrateur-Maire de Conakry et le Receveur municipal de Conakry sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Conakry, le 28 novembre 1916.

G. POIRET.

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur arrêtant pour être mis en recouvrement le 3^e rôle supplémentaire de la taxe sur les véhicules du poste de Mamou.

LE GOUVERNEUR DES COLONIES, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA GUINÉE FRANÇAISE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu le décret du 30 décembre 1912, sur le régime financier des Colonies ;

Vu l'arrêté du 25 novembre 1915, créant une taxe sur les véhicules ;

Le Conseil d'Administration entendu dans sa séance du 24 novembre 1916,

ARRÊTE :

Article premier. — Est arrêté pour être mis en recouvrement le 3^e rôle supplémentaire de la taxe sur les véhicules du poste de Mamou, afférent à l'exercice 1916 et s'élevant à la somme de 3 francs.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié, communiqué partout où besoin sera et inséré au *Journal officiel*.

Conakry, le 28 novembre 1916.

G. POIRET.

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur fixant le taux des remises prévues à l'article 6 de l'arrêté du 24 novembre 1916, pour l'année 1917

LE GOUVERNEUR DES COLONIES, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA GUINÉE FRANÇAISE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu le décret du 30 décembre 1912, sur le régime financier des Colonies ;

Vu l'arrêté réglementant la perception de l'impôt personnel en Guinée française ;

Le Conseil d'Administration entendu dans sa séance du 24 novembre 1916,

ARRÊTE :

Article premier. — Les remises prévues à l'article 6 de l'arrêté du 24 novembre 1916, sont fixées pour l'année 1917, aux taux suivants :

1^o Cercles de Beyla, Boffa, Boké, Conakry, Dinguiraye, Dubréka, Forécariah, Kankan, Kindia, Kissidougou, Koumbia, Kouroussa, Labé, Mamou, Pita, Siguiré, Ditinn (cercle de Timbo, subdivision de) :

a) Chef de province 3 0/0

b) Chef de village 5 0/0

c) Chef de district ou de village autonome. 5 0/0

2^o Cercle de Faranah, Timbo (cercle, subdivision de), Région militaire :

a) Chef de province 5 0/0

b) Chef de village 3 0/0

c) Chef de district autonome 5 0/0

Art. 2. — Dans le cas où un chef indigène serait chargé cumulativement avec les fonctions de chef de province, de la perception de l'impôt d'un village, il lui serait alloué, en sus des remises prévues à l'article précédent pour les chefs de province, la remise de 3 0/0 ou de 5 0/0 sur le montant de l'impôt perçu par ses soins.

Art. 3. — Le paiement des remises dues aux chefs pour la perception de l'impôt indigène sera assurée par les agents spéciaux dans les conditions prescrites par l'article 115 des instructions provisoires du 12 octobre 1912, sur le fonctionnement des agences spéciales.

Lorsque le montant des remises dues à un chef est supérieur à 100 francs, le paiement peut être fractionné en 2 semestres ou 4 trimestres. Dans ce cas les états de paiement doivent indiquer le décompte des sommes totales revenant à la partie prenante et le décompte partiel applicable à chaque paiement.

Art. 4. — Par dérogation aux dispositions ci-dessus, le nommé Alfa Saliou, chef de Timbi-Madina (cercle de Pita), continuera à toucher, au lieu des remises prévues par le présent arrêté le traitement annuel de 3.000 francs qui lui a été alloué par arrêté du 16 août 1907.

Art. 5. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Conakry, le 28 novembre 1916.

G. POIRET.

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur approuvant pour être mis en recouvrements des rôles des patentes et licences afférents à l'exercice 1916.

LE GOUVERNEUR DES COLONIES, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA GUINÉE FRANÇAISE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Vu le décret du 18 octobre 1904, portant organisation du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu le décret du 30 décembre 1912, sur le régime financier des Colonies ;

Vu l'arrêté du 14 mars 1913, réglementant les patentes et licences en Guinée française ;

Le Conseil d'administration entendu dans sa séance du 24 novembre 1916,

ARRÊTE :

Article premier. — Sont approuvés pour être mis en recouvrement les rôles des patentes et licences afférents à l'exercice 1916 et dont le détail suit :

1^o Patentes.

Conakry.....	857' 50
—	12 50
—	150 »
Beyla.....	75 »
Boffa.....	4.350 »
—	1.300 »
Faranah.....	100 »
Kissidougou.....	50 »
Koumbia	1.500 »
Kouroussa	1.900 »
Labé (Mali).....	2.400 »
Mamou.....	425 »
Timbo.....	600 »
Timbo.....	225 »

2^o Licences.

Conakry.....	75 »
Total.....	14.050 »

Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et publié au *Journal officiel*.

Conakry, le 28 novembre 1916.

G. POIRET.

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur approuvant les rôles de dégrèvement, afférents à l'exercice 1916.

LE GOUVERNEUR DES COLONIES, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA GUINÉE FRANÇAISE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Vu le décret du 18 octobre 1904 réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu le décret du 30 décembre 1912, sur le régime financier des colonies ;

Vu l'arrêté du 15 novembre 1915, fixant le taux de l'impôt de capitation en Guinée française ;

Le Conseil d'Administration entendu dans sa séance du 24 novembre 1916,

ARRÊTE :

Article premier. — Sont approuvés les rôles de dégrèvement afférents à l'exercice 1916 et dont le détail suit :

Beyla.....	3.531 ^f »
Soukourella.....	596 »
Koumbia (Kadé).....	12 »
Secteur Guerzé.....	174 »
Total.....	4.413 ^f »

Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et publié au *Journal officiel*.

Conakry, le 28 novembre 1916.

G. POIRET.

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur approuvant le rôle de dégrèvement des licences de la commune-mixte de Conakry, afférent à l'exercice 1916.

LE GOUVERNEUR DES COLONIES, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA GUINÉE FRANÇAISE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu le décret du 30 décembre 1912, sur le régime financier des colonies ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1913, réglementant les patentes en Guinée française ;

Le Conseil d'Administration entendu dans sa séance du 24 novembre 1916,

ARRÊTE :

Article premier. — Est approuvé le rôle de dégrèvement des licences de la commune-mixte de Conakry afférent à l'exercice 1916 et dont le montant s'élève à la somme de 50 francs.

Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et publié au *Journal officiel*.

Conakry, le 28 novembre 1916.

G. POIRET.

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur approuvant pour être mis en recouvrement le 2^e rôle supplémentaire de la taxe sur les chiens du poste de Mamou.

LE GOUVERNEUR DES COLONIES, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA GUINÉE FRANÇAISE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu le décret du 30 décembre 1912, sur le régime financier des colonies ;

Vu l'arrêté du 23 novembre 1915, créant une taxe sur les chiens ; ensemble l'arrêté du 14 mars 1916, déterminant les centres dans lesquels devra être appliquée la taxe sur les chiens ;

Le Conseil d'administration entendu dans sa séance du 24 novembre 1916,

ARRÊTE :

Article premier. — Est approuvé pour être mis en recouvrement le 2^e rôle supplémentaire de la taxe sur les chiens du poste de Mamou, afférent à l'exercice 1916 et s'élevant à la somme de 18 francs.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié, communiqué partout où besoin sera et inséré au *Journal officiel*.

Conakry, le 28 novembre 1916.

G. POIRET.

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur approuvant des états de dégrèvement des patentes, afférents à l'exercice 1916.

LE GOUVERNEUR DES COLONIES, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA GUINÉE FRANÇAISE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Vu le décret du 18 octobre 1904, portant réorganisation du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu le décret du 30 décembre 1912, sur le régime financier des colonies ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1913, réglementant les patentes et les licences en Guinée française ;

Le Conseil d'administration entendu dans sa séance du 24 novembre 1916,

ARRÊTE :

Article premier. — Sont approuvés les états de dégrèvement des patentes, afférents à l'exercice 1916 et dont le détail suit :

Conakry.....	400 ^f »
Beyla.....	100 »
Beyla.....	200 »
Kissidougou.....	50 »
Mamou.....	1.100 »
Kouroussa.....	1.900 »
Total.....	3.750 ^f »

Art. 2. — Le présent arrêté sera communiqué, publié partout où besoin sera et inséré au *Journal officiel*.

Conakry, le 28 novembre 1916.

G. POIRET.

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur déclarant infectés de péripneumonie divers troupeaux à Boullivel (Mamou).

LE GOUVERNEUR DES COLONIES, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA GUINÉE FRANÇAISE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Vu le décret du 18 octobre 1904, portant organisation du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française ;

Vu l'arrêté du 25 avril 1914, portant règlement pour l'exécution des mesures à prendre contre la péripneumonie ;

Vu le décret du 7 décembre 1915, relatif à la police sanitaire des animaux en Afrique occidentale française,

ARRÊTE :

Article premier. — Sont déclarés infectés de péripneumonie les troupeaux des nommés Ouafiou Binta et Alfa Mamodou à Boullivel (Mamou).

Art. 2. — Pendant trois mois les troupeaux déclarés infectés devront être parqués et isolés.

Art. 3. — Durant cette période, il sera interdit de conduire des bovidés à proximité du parc d'isolement dont l'emplacement sera déterminé par l'administrateur.

Art. 4. — Les infractions au présent arrêté seront sanctionnées conformément aux articles 3, 4 et 5 du décret du 7 décembre 1915.

Art. 5. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et publié au *Journal officiel*.

Conakry, le 2 décembre 1916.

G. POIRET.

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Nominations, mutations, etc.

(Insertions sommaires).

Par décret,

Gouverneur

En date du 12 octobre 1916 :

M. Poiret (Jean-Louis-Georges), Secrétaire général de 1^{re} classe des Colonies, a été nommé Gouverneur de 3^e classe des Colonies et chargé, en cette qualité, du Gouvernement de la Guinée française, en remplacement de M. Peuvergne, décédé.

Par arrêté du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes.

Postes et Télégraphes

En date du 2 octobre 1916 :

Le traitement des commis métropolitains des Postes et Télégraphes dont les noms suivent a été porté.

M. Lesterre (Alexandre), de 3,400 à 3,700 francs, à compter du 1^{er} décembre 1916.

En date du 20 octobre 1916 :

M. Collard, de 2,500 à 2,800 francs, à compter du 16 juillet 1916.

ACTES DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL

Nominations, mutations, etc.

(Insertions sommaires).

Par arrêtés du Gouverneur général.

Administrateurs

En date du 12 novembre 1916 :

Sont et demeurent rapportés les arrêtés des 20 janvier 1915 et 17 août 1916, en ce qu'ils nomment : le premier, M. Lhuerre, administrateur-adjoint des Colonies, juge suppléant *p. i.* au Tribunal de 1^{re} instance de Conakry, en remplacement de M. Genser ; le second, M. Chevalier, commis des Affaires indigènes, officier du Ministère public près la Justice de paix à compétence étendue de Mopti.

M. Mondon, administrateur-adjoint des Colonies, docteur en droit, est nommé juge suppléant *p. i.* au Tribunal de 1^{re} instance de Conakry, en remplacement de M. Genser.

Assistance médicale indigène

En date du 11 novembre 1916 :

Un supplément de fonctions global au taux annuel de deux mille quatre cents francs (2,400 fr.) est accordé à M. le médecin-major de 2^e classe Pezet, en service hors cadres en Guinée, pendant tout le temps où il sera cumulativement chargé des fonctions de médecin de l'Assistance médicale indigène du Chemin de fer, des Prisons et du service de l'Arraînement.

Douanes

M. Vidal, brigadier de 1^{re} classe des Douanes, en service en Guinée, a été réintégré dans son Administration d'origine, à compter du 1^{er} octobre 1916.

ACTES DU GOUVERNEMENT LOCAL

Nominations, mutations, etc.

(Insertions sommaires).

Par décisions du Gouverneur de la Guinée,

Administrateurs

En date du 22 novembre 1916 :

Un congé de convalescence de trois mois, à solde entière d'Europe, pour en jouir à Grenade (Haute-Garonne), est accordé M. Flottes de Pouzols, administrateur de 3^e classe des Colonies, qui compte 31 mois 19 jours de séjour ininterrompu dans la Colonie.

En date du 24 novembre 1916 :

Un congé de convalescence de trois mois, à solde entière d'Europe, pour en jouir à Paris, est accordé à M. Solichon, administrateur de 3^e classe des Colonies, qui compte 33 mois de séjour ininterrompu dans la Colonie.

Un congé de convalescence de trois mois, à solde entière d'Europe, pour en jouir à Toulouse, est accordé à M. Charles Dupuch, Jean, administrateur-adjoint de 1^{re} classe des Colonies, qui compte 35 mois 21 jours de séjour ininterrompu dans la Colonie.

En date du 28 novembre 1916 :

M. Liurette, administrateur en chef de 1^{re} classe des Colonies, retour de congé, est nommé administrateur du cercle de Kindia, en remplacement de M. Razimbaud, administrateur-adjoint de 1^{re} classe qui reprend les fonctions d'adjoint au commandant de ce cercle.

M. Dehné, administrateur en chef de 2^e classe des Colonies, retour de congé, est nommé administrateur du cercle de Timbo, en remplacement de M. Vadès, administrateur de 3^e classe, nommé adjoint au commandant de ce cercle.

Affaires indigènes

En date du 22 novembre 1916 :

M. Darracq, adjoint de 1^{re} classe des Affaires indigènes, en service au 2^e Bureau du Secrétariat général, est chargé, en remplacement de M. Roullin, agent auxiliaire, de la gestion du Magasin du Service local constitué pour la durée de la guerre, ainsi que des distributions, cessions et ventes de denrées entreposées dans le dit magasin et de la perception du prix des cessions ou achats.

Il aura droit, en cette qualité, à titre de responsabilité de caisse, à une remise de 0 fr. 50 % (cinquante centimes pour cent francs) sur la valeur des cessions et ventes faites.

En date du 23 novembre 1916 :

M. Durand, adjoint de 1^{re} classe des Affaires indigènes, retour de congé, est mis à la disposition de l'administrateur du cercle de Labé.

M. Massimi, adjoint de 1^{re} classe des Affaires indigènes, est autorisé à occuper aux conditions fixées par l'arrêté général du 25 septembre 1916 susvisé, l'immeuble appartenant à la Colonie dit " *Villa des Scarcies* ".

Affaires politiques et indigènes

En date du 30 novembre 1916 :

Le village de Gonkou (cercle de Pita), est détaché de la province de Timbi-Touni, et rattaché à la province de Maci.

Le village de Bouma (cercle de Pita), est détaché de la province du Maci, et rattaché à la province de Timbi-Touni.

Le nommé Amadou Sara est nommé chef de la province des Sokolis (cercle de Pita), en remplacement de Tierno Ibrahima, chef de la province du Maci, provisoirement chargé de celle des Sokolis.

Le nommé Demba Oulé est nommé chef du village de Démokoulima, province du Maci (cercle de Pita), en remplacement de Tierno Moussa, révoqué.

Le nommé Modi Ibrahima est nommé chef du village de Pella Modiabé, province de Timbi-Touni (cercle de Pita), en remplacement de Amadou Oury, révoqué.

Commissions

En date du 23 novembre 1916 :

La Commission de classification des patentables du cercle de Kouroussa pour 1917, est composée ainsi qu'il suit :

MM. Champion, administrateur-adjoint, *président* ;
Bussaut, agent de la S. C. O. A. *membre* ;
Trezzi, agent de la Compagnie française, *membre*,
Macallister, agent de la maison Walkden and Co, —
Hadiffe, commerçant syrien, *membre*.

En date du 27 novembre 1916 :

MM. Charles Chamot et Ibrahima Sory, commerçants notables, sont nommés membres de la commission d'hygiène de Kindia en remplacement de MM. de Lavision et Alassane Diagne, mobilisés.

En date du 28 novembre 1916 :

M. Beurnier, Secrétaire général *p. i.* est nommé membre de la Commission chargée d'élaborer un programme agricole en Guinée française, comme représentant de l'Inspecteur des Affaires administratives, absent.

Douanes

En date du 21 novembre 1916 :

M^{me} Dubreuil, femme d'un préposé des Douanes, est nommée dactylographe du service des Douanes, à la solde mensuelle de 150 francs, pour compter du 21 novembre 1916, en remplacement de M^{me} Cazenave, démissionnaire.

La démission de son emploi de dactylographe du service des Douanes, offerte par M^{me} Cazenave, est acceptée pour compter du 21 novembre 1916.

Un congé de convalescence de trois mois, à solde entière d'Europe, pour en jouir à Tarbes (Hautes-Pyrénées), est accordé à M. Cazenave Abel, sous-brigadier des Douanes de 1^{re} classe en Guinée, qui compte 40 mois de séjour ininterrompu dans la Colonie.

En date du 23 novembre 1916 :

Une permission de 15 jours, avec solde de présence, est accordée au quartier-maître des Douanes, Thio Bangoura, de la brigade de Conakry, pour en jouir à Forécariah.

Le brigadier de 1^{re} classe des Douanes, Le Séach Jean-Marie, en service au chef-lieu, est chargé de la gérance de la poudrière de Conakry, en remplacement du brigadier de 1^{re} classe Cot Albert.

Il aura droit à cette qualité par application de l'arrêté général du 28 novembre 1914, à une indemnité fixe de 30 francs par mois à compter du 1^{er} novembre 1916, date de sa prise de service.

En date du 25 novembre 1916 :

Une retenue de solde de 2 jours est infligée au garde-frontière de 3^e classe des Douanes, Almamy Bakili, n^o m^{le} 356, du poste de Siéroumba (cercle de Kindia).

Le quartier-maître canotier des Douanes Yors Sy, du poste de Catonko (cercle de Forécariah) est nommé en la même qualité au poste de Kandiafara (cercle de Boké), en remplacement du quartier-maître Soriba Souma, démissionnaire.

La démission de son emploi offerte par le quartier-maître canotier Soriba Souma, n^o m^{le} 85 du poste de Morébayah (Laïa) (cercle de Forécariah) est acceptée pour compter du 1^{er} décembre 1916.

En date du 28 novembre 1916 :

M. Béchet Gustave, commis de 2^e classe des Douanes, débarqué du paquebot *Afrique*, retour de congé, est nommé chef du bureau de N'Zô (Région militaire) en remplacement du brigadier de 1^{re} classe Roiff, nommé chef du bureau de Gallo-Kadé.

Une retenue de solde de deux jours est infligée au canotier de 3^e classe des Douanes, Momoh Manéah, n^o m^{le} 258 de la brigade de Conakry.

Une retenue de solde de 2 jours est infligée au garde-frontière de 3^e classe des Douanes, Namory Keita, n^o m^{le} 24, du poste de Kaorane (cercle de Koumbia).

Cet agent est désigné pour continuer ses services au poste de Léla (cercle de Koumbia), en remplacement du garde-frontière Moussa Diallo nommé à Kaorane.

Une retenue de solde de 5 jours est infligée au préposé indigène de 1^{re} classe des Douanes, Laurence Pierre, de la brigade de Conakry.

Une retenue de solde de 5 jours est infligée au préposé indigène de 2^e classe des Douanes, Sény Louis, de la brigade de Conakry.

Le garde-frontière de 3^e classe des Douanes, Moussa Diallo, n^o m^{le} 504, du poste de Léla, est désigné pour continuer ses services en la même qualité au poste de Kaorane en remplacement du garde-frontière Namory Keita.

Le brigadier de 1^{re} classe des Douanes, Roiff Jean, chef du bureau de N'Zô (Région militaire) est nommé en la même qualité au bureau de Gallo-Kadé, en remplacement du sous-brigadier de 1^{re} classe Tcuzet, appelé à un autre poste.

En date du 30 novembre 1916 :

Le quartier-maître canotier des Douanes, Mamadou Bakili, n^o m^{le} 201, du poste de Coyah, est nommé en la même qualité au poste de Kandiafara (cercle de Boké), en remplacement du quartier-maître Yoro Sy démissionnaire.

La démission de son emploi offerte par le quartier-maître canotier Yoro Sy, n^o m^{le} 48, du poste de Catonko (cercle de Forécariah) est acceptée pour compter du 1^{er} décembre 1916.

Le brigadier de 2^e classe des Douanes, Feyte Joseph, débarqué du paquebot *Afrique*, retour de congé, est affecté à la brigade de Conakry, en remplacement du sous-brigadier Cazenave, rapatriable.

En date du 2 décembre 1916 :

Le garde-frontière de 3^e classe des Douanes, Camara Toma, n^o m^{le} 376, du poste de Laya (cercle de Forécariah), est nommé en la même qualité au poste de Siéroumba (cercle de Kindia), en remplacement du garde-frontière Boubou Keita, désigné pour le poste de Laya.

Une retenue de solde de 2 jours est infligée au garde-frontière de 3^e classe des Douanes, Boubou Keita, n^o m^{le} 482, du poste de Siéroumba (cercle de Kindia).

Cet agent est appelé à continuer ses services au poste de Laya (cercle de Forécariah), en remplacement du garde-frontière Camara Toma, nommé à Siéroumba.

Écrivains expéditionnaires

En date du 28 novembre 1916 :

Pierre Coumbassa, écrivain auxiliaire de 4^e classe au Cabinet du Lieutenant-Gouverneur, est appelé à continuer ses services à Labé.

Raphaël Louis, écrivain expéditionnaire de 2^e classe et retour de congé, reprendra au Cabinet du Lieutenant-Gouverneur, les fonctions qu'il occupait avant son départ en congé.

M. Raphaël Louis, écrivain expéditionnaire de 2^e classe, en service au Cabinet du Lieutenant-Gouverneur, est nommé garde-meubles de l'Hôtel du Gouvernement.

Il aura droit en cette qualité à l'indemnité annuelle de 300 francs prévu par l'arrêté du Gouverneur général du 28 novembre 1914.

Gardes de cercle

En date du 20 novembre 1916 :

L'ex-tirailleur de 1^{re} classe Laï Kamara, est agréé comme garde de cercle de 2^e classe, pour compter du jour de son engagement, et affecté au peloton de Timbo.

Les services antérieurs du garde Laï Kamara qui rentreront dans l'établissement de ses droits à pension seront décomptés comme suit :

1^o Services militaires : 10 ans, 7 mois, 8 jours ;

2^o Services civils : 1 mois, 25 jours.

En date du 25 novembre 1916 :

Sont admis à la haute-paye journalière de 0 fr. 15 :

Le brigadier de 1^{re} classe Moricane Cissé, n^o m^{le} 70, de la police municipale de Conakry, pour compter du 1^{er} novembre 1916.

A la haute-paye journalière de 0 fr. 10 :

Les gardes de 2^e classe Makan Sinayoko, n^o m^{le} 424, de la police municipale de Conakry, pour compter du 11 décembre 1916, Maka Diarra, n^o m^{le} 868, du peloton de Pita, pour compter du 16 décembre 1916.

En date du 29 novembre 1916 :

Le brigadier de 1^{re} classe Samba Diallo, n^o m^{le} 523, du peloton de Boké, est affecté au peloton de Koumbia, en remplacement du brigadier de 1^{re} classe Sibiri Diallo nommé brigadier-chef.

Imprimerie du Gouvernement

En date du 12 novembre 1916 :

Un congé de convalescence de six mois, dont deux mois à solde entière et les 4 autres mois à demi-solde, pour en jouir à Tougnifili (cercle du Rio-Pongo), est accordé à M. Fowler, Jacques, ouvrier typographe de 3^e classe à l'Imprimerie du Gouvernement, qui compte douze ans 4 mois de séjour ininterrompu dans la Colonie.

M. Jacques Fowler accompagné de sa femme et de ses trois enfants est autorisé à s'embarquer sur le prochain bateau à destination du Rio-Pongo.

La dépense est imputable au budget local de la Guinée française.

Interprètes

En date du 21 novembre 1916 :

Le nommé Alioune Salifou, interprète titulaire de 2^e classe à Forécariah, est appelé à continuer ses services à Kindia, en remplacement de Fodé Condetto.

Le nommé Fodé Condetto, interprète auxiliaire de 1^{re} classe à Kindia, est appelé à continuer ses services à Forécariah, en remplacement d'Alioune Salifou.

Postes et Télégraphes

En date du 41 novembre 1916 :

Un congé de convalescence de trois mois, à solde entière d'Europe, pour en jouir à Saverdun (Ariège), est accordé à M. Marty, Georges, commis local de 1^{re} classe des Postes en Guinée, qui compte 31 mois de séjour ininterrompu dans la Colonie.

En date du 2 décembre 1916 :

M. Lefèvre, commis du cadre de l'Afrique occidentale française, retour de congé, est affecté au bureau de Dabola.

M^{me} Feyte, dame employée des Postes et Télégraphes, retour de congé, est affectée à Conakry (Direction).

Police et Prisons

En date du 28 novembre 1916 :

La décision n° 1004 du 21 juillet 1916 chargeant provisoirement M. de Villeneuve, Commissaire central de police, des fonctions de Commissaire de police de Conakry, cumulativement avec celles de Directeur des Prisons et du Pénitencier est et demeure rapportée.

M. Pourroy, Commissaire central de police de 3^e classe, retour de congé, reprend les fonctions de Commissaire de police de Conakry dont il est titulaire.

En date du 30 novembre 1916 :

Un congé administratif de douze mois, à solde entière d'Europe, pour en jouir à Hell-Bourg (Réunion) et en France est accordé à M. de Villeneuve Léopold, Commissaire central de police de 1^{re} classe en Guinée, qui compte 49 mois 3 jours de séjour ininterrompu dans la Colonie.

Région militaire

En date du 30 octobre 1916 :

Le capitaine Amalric est nommé commandant de la Région militaire de la Guinée française, en remplacement du Chef de bataillon Haillot, désigné pour remplir les fonctions de Commandant militaire de la Guinée.

Il aura droit en cette qualité au supplément de fonctions de 1.000 francs prévu par l'article 2 de l'arrêté général du 30 avril 1913, modifié par celui du 13 décembre de la même année et à l'indemnité de 240 francs à titre de frais de bureau fixée par la décision locale du 10 février 1915.

Télégraphie sans fil

En date du 21 novembre 1916 :

Un passage de Conakry à Dakar sur le paquebot *Asie*, attendu à Conakry en novembre 1916, est accordé au caporal télégraphiste Couavoux, détaché hors cadres à la Station radiotélégraphiste de Conakry, dont le rapatriement est demandé par le chef du service de Santé.

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS ET COMMUNICATIONS

OFFICE GUINÉEN DU CAOUTCHOUC

3^e liste, par ordre d'inscription, des Maisons de Commerce ayant adhéré à l'Office.

13° A. Khalil frères, de Mamou.

14° E. Chavanel et fils, Conakry.

Le Président de la Chambre de Commerce,
H. DE LAHITOLLE.

OFFICE DE PLACEMENT

Le nommé Momo Sylla, ex-porteur au Cameroun, demeurant à Conakry, demande un emploi de planton ou de garde cercle dans les administrations de la Colonie.

(Pour renseignements s'adresser à l'Inspecteur de l'Enseignement).

DUSSAULX.

DEMANDE DE CONCESSIONS URBAINES

SERVICE DES DOMAINES

Le nommé LAMINA FRANCE a demandé la concession provisoire d'un terrain de 1,750 mètres carrés environ, formant le lot 19 du projet de plan de lotissement de Farmoréah, le dit lot délimité comme suit :

- Au nord, par la place du marché ;
- A l'est, par la route de Mola ;
- Au sud et à l'ouest par des routes non dénommées le séparant des lots 18 et 30, appartenant à la Compagnie Française de l'Afrique occidentale.

Toutes oppositions à la dite demande seront reçues au bureau des Domaines à Conakry jusqu'au 31 décembre 1916, dernier délai.

Conakry, le 16 novembre 1916.

Le nommé N'Fa Touré a demandé la concession provisoire d'un terrain des 1,250 mètres carrés environ, formant le lot 40 du projet de plan de lotissement de Forécariah, le dit lot délimité comme suit :

- A l'est, par la route de Farmoréah ;
- Au sud, par la route qui va au wharf ;
- A l'ouest, par des terrains domaniaux habités par Almamy Youla ;
- Au nord, par des terrains vagues.

Toutes oppositions à la dite demande seront reçues au bureau des Domaines à Conakry jusqu'au 15 janvier 1917, dernier délai.

Conakry, le 5 décembre 1916.

Le nommé Binti Sékou a demandé la concession provisoire d'un terrain de 1,800 mètres carrés environ, formant le lot 7 du projet de plan de lotissement de Forécariah, le dit lot délimité comme suit :

- Au nord, par la route du Benna ;
- A l'est, par le lot n° 3 ;
- Au sud, par le lot n° 8 ;
- A l'ouest, par un chemin de traverse.

Toutes oppositions à la présente demande seront reçues au bureau des Domaines à Conakry jusqu'au 15 janvier 1917, dernier délai.

Conakry, le 5 décembre 1916.

Le Receveur des Domaines,
LE BOUCHER.

SUCCESSIONS MILITAIRES

AVIS D'OUVERTURE DE SUCCESSION

Les créanciers et débiteurs de la succession de M. Petit Georges, caporal du bataillon de Guinée, décédé à Kindia, le 23 juillet 1916, sont invités à produire leurs titres au Sous-Intendant militaire de Conakry ou à se libérer dans le plus bref délai.

7-8.

Le Sous-Intendant chargé des
successions militaires,

MOREAC.

SOUSCRIPTIONS EN FAVEUR DES VICTIMES DE LA GUERRE

Cercle de Pita.		Report		Report	
MM.		MM.		MM.	
Alfa Ibrahima Cala, Téliélé....	50 »	Bappa Lory, Leye Biro.....	25 »	— — Maci	5 »
Tierno Hauradou Sara, Oréwendon	25 »	Alimou, Tounou.....	25 »	— — Télébou	7 50
Bakar, Boundou Boumé.....	25 »	Alfa Bakar, Cola.....	25 »	— — Kourakoto.....	10 »
Tierno Ibrahima, Kouratountore..	59 »	Abdoullaye, Touroukoun.....	65 »	— — Diandian.....	12 50
Alfa Mamadou Tierno, Sautou....	73 »	Alfa Boucariou, Boulléré.....	25 »	— — Consotomi	30 »
Alfa Mamadou Lamine, Goulgoul.	25 »	N'Diéïla, Méniéré.....	25 »	— — Nanipongon.....	25 »
Tierno Aliou, Collanguel.....	25 »	Tierno Alion, Bambaya.....	18 »	— — Lilati	10 »
Modi Sanoussi, Sovi.....	25 »	Tierno Oumarou, Benténiel.....	15 »	— — Kounsi-Kansi.....	8 »
Tierno Mamadou Samba, Bovel...	25 »	Missidi de Bembou et Ley-Séré..	15 »	— — Guilla.....	7 50
Tierno Hamadou Raya, Niabili....	25 »	— — Bombéré.....	10 »	— — Tiankoye.....	5 »
Tierno Alseyni, Koudoudé.....	25 »	— — Daramaniki.....	25 »	— — Dombé.....	7 50
Mamadou Oury, Barkéré.....	25 »	— — Sourdisa.....	7 50	— — Touma.....	10 »
Alfa Alseyni, Béli.....	30 »	— — Timévi.....	12 50	Boubakar Siddi et Kodiougou....	25 »
Mamadou Oury, Hassana.....	30 »	— — Dakakoura.....	5 »		
A reporter.....	487 »	A reporter.....	785 »	Totaux.....	928 »

Souscriptions recueillies.		Report		Souscriptions recueillies.	
POUR LA		MM.		POUR LE	
LIGUE AÉRIENNE				MONUMENT GALLIENI	
Secteur Kissien (Subdivision de Gueckédou)				MM.	
MM.		Diémau.....	10 »	Droz.....	20 »
Sans Raymond.....	10 »	Saugba.....	10 »	Lauzet.....	5 »
Arnal.....	10 »	Kafoula.....	10 »	Etilé.....	5 »
Maingaud.....	10 »	Dionouba.....	10 »	Vigneaud.....	3 »
Niaudé Koye Milimouno.....	10 »	Soka.....	10 »	Marcantoni.....	2 »
Bengali Kondouno.....	10 »	Joba.....	10 »	Fernandez (Nicolas).....	1 »
Ouaou Kamano.....	10 »	Kanqba.....	10 »	Laurence (Jules).....	1 »
Tembé Tolno.....	10 »	Sana.....	10 »	Augustin Damba.....	0 30
Yafori Taraoré.....	10 »	Mauda.....	10 »	Laurence (Benjamin).....	1 »
Sarawanda Oliano.....	5 »	Tiéoulé Houna.....	10 »		
Kabakoré Milimouno.....	5 »	Massa Jenia.....	10 »	Total	38 30
Momo Séwadouno.....	5 »	Sonomana.....	10 »		
Dobré Tédouno.....	5 »	Koundo.....	10 »		
Alniré Milimouno.....	5 »	Manakni.....	10 »		
Kandakaï Kamano.....	5 »	Foco.....	10 »		
Tambakala Kouroumo.....	5 »	Moufé.....	10 »		
Lambin.....	20 »	Corongba.....	10 »		
Martin.....	2 »	Bari.....	10 »		
Zerr.....	5 »	Saféné.....	10 »		
Geoffroy.....	10 »	Bawa.....	10 »		
Casabianca.....	8 »	M'Fakaba.....	10 »		
Mahmoud Moukarem.....	45 »	Digba.....	10 »		
Boura Keita.....	3 »	Massa Jola.....	10 »		
Faira Kondé.....	10 »	Mautindy.....	10 »		
A reporter.....	218 »	Baouro.....	10 »		
		Zézé.....	10 »		
		Fabini.....	10 »		
		Fatamba.....	10 »		
		Toundo.....	10 »		
		Bamby.....	10 »		
		Hany.....	10 »		
		Totaux	523 »		

AVIS

Le Commissaire de l'Inscription Maritime du Quartier de la Guinée française informe le public qu'il a été trouvé sur différents points des côtes de la Colonie : quatre cylindres contenant de l'alcool pur et une baleinière.

Ces récipients et objet déposés au magasin général des Douanes à Conakry semblent provenir d'un naufrage et sont considérés comme épaves maritimes.

Le délai d'un an à compter de ce jour, premier octobre 1916, est imparti aux propriétaires pour faire valoir leurs réclamations qui devront être appuyées de toutes pièces justificatives de leur droit.

Si la nécessité en est reconnue, ces épaves pourront être vendues dans ce délai ; en tous cas : soit en nature, soit en valeur, elles seront définitivement acquises à l'Etat (Caisse des Invalides de la Marine) passé le susdit délai d'un an.

Conakry, le 23 septembre 1916.

Le Commissaire de l'Inscription Maritime,
J. MOREAU.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

faites à l'Hôpital Ballay
pendant le mois de novembre 1916.

Températures extrêmes :

Maximum.....	31.1
Minimum.....	20.6

Moyennes des températures :

Maxima de chaque jour.....	30.02
Minima de chaque jour.....	24.02
Moyenne du mois.....	26.99

Pressions barométriques : (Corrigées à zéro).

Maximum.....	761.1
Minimum.....	754.3
Moyenne des pressions du mois.....	759.1

Etats hygrométriques :

Maximum.....	98
Minimum.....	49
Moyenne des états hygrométriques du mois..	80.9
Nombre de jours de pluie.....	4
Quantité d'eau recueillie (en millimètres)....	36.7
Etat du ciel compté de 0 à 10 (moyenne)....	3.9
Tornades.....	5
Tonnerre.....	4
Vents dominants.....	S. W.

Conakry, le 8 décembre 1916.

L'Observateur,
BALLOT.

Le Chef du Service de Santé,
D^r BLIN.

Cablogrammes Havas

24 novembre 1916.

Conseil Ministres décida centraliser mains Thierry, nommé Sous-secrétaire État, ravitaillement, alimentation, tous services ravitaillement militaire, civil.

Guynemer abattit 22^e avion.

Front Somme, nos avions bombardèrent gares, bivouacs ennemis.

Hydravions Britanniques lancèrent 21 bombes sur torpilleurs amarrés Zeebrugge et hangars hydravions.

Salonique : Serbes repoussèrent contre-attaques nord Soukol, capturant 536 soldats, officiers allemands, bulgares dont un colonel. Serbes, Alliés occupèrent villages Barolovo, Dobromir.

Athènes : sur injonction Dartige-Fournet, ministres puissances centrales dont présence incompatible sécurité armées alliées quittèrent Grèce. Navire hôpital anglais *Britannic* contenant personnel sanitaire sombra mer Egée, miné ou torpillé, 1.106 survivants, dont 26 blessés.

61.10 — 87.80 — 89.80.

Lutte artillerie intermittente.

Armée Orient : lutte poursuit conditions très dures nord Monastir; ennemi reçu renforts, tenta contre-attaques violentes, échouèrent; troupes françaises enlevèrent village Dobromir, tandis que Serbes emparèrent notre droite Paralevo.

25 novembre 1916.

Nos aviateurs abattirent cinq avions, bombardèrent Bruyères, Grisolles, Vœcklingen. Aviateurs anglais abattirent appareil allemand Lorraine.

Roques déposa Chambre projet relatif revision tous exemptés, réformés avant 1/4/16 appartenant toutes classes mobilisées, mobilisables.

Pétrograd : Oukase nomme Trepof Président Conseil remplacement Sturmer. Cuirassé *Impératrice Marie* coula 20/10, suite incendie bord, 200 victimes

Bucarest : repliâmes est Craiova.

Londres : vaisseau hôpital *Braemercastle* transportant blessés Salonique, Malte, coula mine ou torpille mer Egée, tous sauvés.

61.10 — 87.80 — 88.80.

Journée calme ensemble front. Pièce ennemie tira trois obus direction Nancy.

26 novembre 1916.

Hydravions britanniques lancèrent 1,000 kilos explosifs hauts fourneaux Dillingen.

Salonique : Serbes repoussèrent contre-attaques région Grunisma. Italiens progressèrent ouest Monastir.

Pétrograd : repoussâmes offensive nord-est Krovo. Avancées Dobroudja jusque Tachaul, traversant rivière Kartal.

Caucase : Turcs évacuèrent village Charapkhani.

Bucarest : repliâmes devant forces supérieures gauche Oltu, ennemi essaie débarquer environs Zimmicéa, progressâmes Dobroudja, occupâmes 5 villages.

61.10 — 87.85 — 88.80.

Assez grande activité deux artilleries région Vaux, canonnade intermittente reste front.

27 novembre 1916.

Salonique : lutte violente artillerie région Monastir. Italiens progressèrent vers Tirnova. Avions anglais bombardèrent campements ennemis, embouchure Sturma.

Bucarest : ennemi traversa Danube débarquant Aslagu et Zimmitzea.

Amsterdam : cours tempête superzeppelin tomba bois près Mayence, 27 hommes équipage tués, un sauvé, croyance impossible réparer zeppelin.

Repoussâmes attaques est Auberive.

Londres : bombardâmes tranchées ennemies, Puisieux.

Bucarest : combats avec succès ennemi marchant sur Rosieri, ennemis qui passèrent Danube avancèrent jusque gare sud Seimul.

Pétrograd : capturâmes trois aéroplanes.

Rome : détruisîmes défenses ennemies zone Tonale, abattîmes deux avions.

Cercueil François-Joseph fut fermé hier.

28 novembre 1916.

Général Friend, Colonel Mount, membres Parlement Anglais, Major Lindemann venus participer Paris conférence franco-britannique.

Salonique : Serbes repoussèrent contre-attaque bulgare nuit 26/27 infligeant pertes sanglantes front Cerna.

Bucarest, Roumains replient combattant. Détachements armée Mackensen qui franchirent Danube avancent direction Falkenhayn.

61,10. — 87,85. — 88,80.

Aucun événement important.

Amsterdam : Berlin annonce prise Alexandria Roumanie.

29 novembre 1916.

Chambre réunit Comité secret, commençant discussion interpellations situation politique, diplomatique militaire.

Salonique : zouaves Français, troupes Serbes repoussèrent quatre contre-attaques.

Londres : dirigeables allemands attaquèrent nuit dernière côtes orientales anglaises, deux Zeppelins abattus, incendiés.

61,10 — 87,85 — 88,80.

Activité moyenne artillerie région Somme et secteur Douaumont.

30 novembre 1916.

Avion allemand bombarda hier Londres, abattu retour près Dunkerque.

Salonique : Serbes enlevèrent brillamment hauteur nord-ouest Gramsta, repoussèrent furieuses contre-attaques germano-bulgares, zouaves français poursuivent succès, conquièrent haute lutte piton est côte 1050, progressant vers côte 1248.

Bucarest : troupes bulgaro-allemandes continuent marche vers Bucarest sans rencontrer jusque maintenant résistance.

61,10 — 87,90 — 88,80

Attaque allemande sur Fillemorte fut repoussée, canonade intermittente reste front, plus active Douaumont, Vaux.

1^{er} décembre 1916.

Salonique : Serbes enlevèrent tranchées région Pradiorio.

Trépof télégraphia Briand, Asquith, Boselli, désir gouvernement Tsar collaborer toujours plus étroitement avec Alliés pour hâter triomphe définitif.

Pétrograd : Carpathes, emparâmes série hauteurs frontière hongroise, 800 prisonniers.

Marseille : paquebot français *Karnak* coulé 27/11, aucune victime.

Front roumain : Ennemi progressa Valachie occidentale. Gouvernement quitta Bucarest installant Jassy commandement armées russo-roumaines, dont contingents russes comprendraient treize divisions.

Londres : Amiral Beatty nommé commandant grande flotte, remplacement Jellicoe nommé premier lord naval. Gouvernement décréta réquisition mines charbon royaume.

Sud Somme, artillerie ennemie bombarda notre front depuis bois Chaulnes jusque Berny, fut énergiquement contrebattue.

Décret délègue Fournier, gouverneur, dans fonctions secrétaire général gouvernement Afrique occidentale.

2 décembre 1916.

Anglais pénétrèrent tranchées ennemies sud Armentières.

Salonique : Serbes repoussèrent attaque région Granitza.

Athènes : aujourd'hui expira délai imposé par Dartige-Dufournet pour remise canons, matériel guerre grec, compensation matériel livré bulgares, cent marins Français débarqués Pirée matinée arrivèrent Athènes gouvernement Vénizelos déclara guerre Allemagne, Bulgarie.

Pétrograd : emparâmes positions ennemies Volsynic et Carpathes boisées, approchâmes Kirhbaba.

Bucarest : évacuâmes Compulung, repliâmes vers Deiclosanie, capturâmes centaines prisonniers, dix mitrailleuses ; vallées Plavaciacet, Preaj Olow, attaquâmes tout front Dobroudja.

61,10 — 87,80 — 88,80.

Activité moyenne artillerie engins tranchées. Décret tendant développement Afrique occidentale engagements tirailleurs.

3 décembre 1916.

Violente artillerie front anglais.

Pétrograd : frontière hongroise évacuâmes mont Kouraroukake, rejetâmes ennemi. Front Perse, rive gauche rivière Karadon, emparâmes deux canons, important matériel.

Bucarest : repliâmes vallée Dambevitz et région Pelesti, attaquâmes violemment Dobroudja, parvinmes défenses ennemies que dépassâmes par endroits ; toutes mesures prises pour destruction stocks graines, pétrole, dans parties Roumanie menacées invasion.

Athènes : grande effervescence réservistes, Alliés débarquèrent 1.500 hommes, nouveaux débarquements attendus.

61,10 — 87,95 — 88,80

Activité artillerie fut faible tout front, sauf rive droite Meuse, région Vaux.

Athènes : troupes grecques prirent subitement 1/12 attitude agressive contre détachement marins français qui se trouvait depuis longtemps Zappeion. Contre légation coups fusils furent tirés, fit même usage mitrailleuses, y eut blessés, morts. Gouvernements Alliés décidèrent prendre mesures énergiques.

4 décembre 1916.

Athènes : nouvelles troupes Alliées débarquèrent. Alliés mirent embargo navires Grecs, leurs ports, concertent mesures pour réparations nécessaires.

Romanos Caclaranos ministre conseiller légation Paris démissionnèrent, désolidarisant gouvernement royal.

Pétrograd : occupâmes front Roumanie villages Astoul et Sulta, 800 prisonniers, repoussâmes ennemis sud Bucarest, capturâmes 26 canons, nombreux prisonniers.

Bucarest : front nord, nord ouest attaquâmes ennemis, 120 prisonniers, bâttimes front ouest forces Turco-Germano-Bulgares, capturâmes prisonniers, matériel non dénombrés.

Activité artillerie sud Somme Belloy-en-Santerre, droite Meuse, Vaux, Douaumont.

Londres : nuit effectuâmes coup main sud Fauquissart est Ypres, fimes prisonniers, nombreuses pertes ennemi.

Pétrograd : Douma Trepoff déclara jusque victoire y aura jamais paix prématurée séparée. Accord conclu avec Alliés établit définitivement droits Russie aux détroits à Constantinople.

Rome officiel : Carso progressâmes 300 mètres sur un front un kilomètre.

Londres journaux : Lloyd Georges remit démission Asquith qui l'accepta pas encore.

Londres : Asquith ayant vue conduite plus efficace guerre décida conseiller roi procéder reconstitution cabinet.

5 décembre 1916.

Somme activité artillerie.

Salonique : Serbes enlevèrent hauteur nord Granitza, ennemie déroute replia Staravina.

Pétrograd : Roumains repoussèrent ennemi vallée Oltu, replièrent direction Pilesti et sud Bucarest, paralysâmes offensive ennemie Dobroudja.

61,10 — 87,95 — 88,80

Activité marquée deux artilleries nord Somme, région Vaux, Douaumont.

6 décembre 1916.

Salonique : Serbes poursuivant succès parvinrent abords Stravina, capturèrent cinq canons, trois obusiers ; Franco-Serbes progressèrent nord Aralovo.

Athènes : situation inchangée, reste sérieuse. Lord Cecil déclara Communes situation Athènes extrêmement grave, ajouta Gouvernement Anglais convaincu Roi, Gouverne-

ment responsables agression. Londres, difficultés ministérielles persistent Asquith déclara changement ministériel modifierait pas politique cabinet, aboutira accroissement effort dans organisation conduite guerre pour hâter victoire.

Madère : sous-marin allemand pénétra port Funchal, coula canonnière française *Surprise* et deux bâtiments, enfuit ayant bombardé ville, trentaine victimes.

61,10. — 87,95. — 88,80.

Petite attaque allemande contre nos positions nord village Vaux échoua complètement, fimes prisonniers.

Londres : Asquith démissionna.

7 décembre 1916.

Salonique : troupes Franco-Serbes progressèrent nord Parolovo, faisant 125 prisonniers.

Pétrograd : devant forces supérieures dans région Godaneski sur railway Titu-Bucarest, troupes roumaines obligées reculer, ennemi perça leur front. Sur autres parties front attaques ennemies sont repoussées.

Londres : crise ministérielle évolue rapidement. Lloyd Georges obtenant pas satisfaction pour Conseil supérieur guerre démissionna, Asquith démissionna également. Roi appela Lloyd Georges.

61,10. — 88. — 88,80.

Front Somme, lutte artillerie assez active région Bouchavesne. Gauche Meuse, Allemands après intense préparation artillerie attaquèrent côte 304, accueilli feu violent mitrailleuses ennemi put prendre pied que dans quelques éléments avancés.

Londres : roi chargea Lloyd Georges former cabinet.

Allemands prirent Bucarest, Autrichiens Ploesci.

8 décembre 1916.

Réussîmes coup main est Metzeral, ramenâmes prisonniers.

Salonique : enlevâmes nord-est Boundiirci hauteurs solidement fortifiées, capturâmes nombreux prisonniers, fusils, matériel.

Officiel promulgue déclaration blocus Grèce jusque réparations obtenues.

Rome : Chambre rejeta 293/47 proposition socialistes unifiés demandant Italie engage pour parler avec empires centraux.

Lisbonne signale présence sous-marins allemands Atlantique, notamment golfe Mexique, Bermudes.

61,10. — 88,00. — 88,85.

Lutte artillerie assez vive sur rive gauche Meuse, côte 304.

Issue Comité secret Chambre vota confiance Gouvernement 344 contre 160.

9 décembre 1916.

Front Somme, assez grande activité artillerie secteur Bouchavesnes. Forêt Apremont, ennemi prit pied quelques éléments tranchées, vive contre-attaque nos troupes le rejeta immédiatement.

Rejetâmes ennemi éléments tranchées gauche Meuse.

Salonique : repoussâmes trois assauts est Tchanac, violents combats nord Grunitza, Serbes infligeant pertes importantes.

Ministre Marine annonce cuirassé *Suffren* perdu corps, biens, équipage comprenait 15 officiers, 600 hommes.

Pétrograd : Russo-Roumains continuent replier Valachie.

61,10 — 88,00 — 88,85

10 décembre 1916.

Hier aujourd'hui rien.

Diagne entretint Chambre conditions séjour midi France troupes coloniales.

Athènes : Alliés coupèrent pont Chalus, occupèrent pont canal Corinthe, isolant île Eubée et Péloponèse ; gouvernement exerce plus autorité que sur Béotie Thessalie attique, soit tiers environ territoire grec ; mobilisation grecque avance rapidement, forces importantes envoyées vers Carissa. Kaiser aurait radiographié Constantin chaudes félicitations, souhaitant nouveaux succès.

Londres : *Times* indique composition suivante : Conseil guerre, Lloyd Georges, Bonar, Law Milner, Senderson, Carson.

Pétrograd : sur Bomoloany, hauteurs ouest Salegoutrie, capturâmes 500 prisonniers.

61,10. — 88,05. — 88,85.

Cours intervention Chambre, Diagne insista mesures nécessaires améliorer conditions sanitaires troupes sénégalaises hiver, demanda organisation pensions familles tirailleurs morts, blessés, conclut nécessité assurer indigènes bénéfice progrès sociaux Métropole.

Gauche Meuse, lutte artillerie maintient assez vive région côte 304.

11 décembre 1916.

Briand continua rechercher mesures permettant réaliser conditions fixées ordre jour Chambre.

Syra, 20.000 troupes arrivèrent. Athènes, 1.800 Vénizelistes furent arrêtés, maire Athènes et 188 autres personnes emprisonnées, inculpation trahison.

Roumains évacuèrent Plouesci, incendièrent plupart dépôts pétrole.

Lisbonne : sous-marin allemand coula vapeur anglais *Britannia*, 23 survivants débarqués Lisbonne, quinze disparus.

Prévoit diminution nombre ministres, formation Comité Défense nationale restreint

Anglais enlevèrent nouveaux postes turcs, sud Séres.

Londres : abords bois Gommecourt, dispersâmes détachements.

Londres : Ministère constitué, premier ministre Lloyd George, chancelier Bonnarlaw, lord président Conseil, lord Curzon. Ministres sans portefeuille, lord Milner, Henderson constituèrent comité directeur guerre ; parmi nouveaux ministres, Étrangères Balfour, Guerre Derby, Amiralité Carson.

Amsterdam : *Deutschland* arrivé embouchure Weser.

12 décembre 1916.

Salonique : Alliés refoulèrent ennemi ouest Suhodol, abattîmes quatre avions.

Havas dit suite vote Chambre 7/12, Briand envisage diverses mesures devant entraîner modifications gouvernementales, résultant de diminution nombre ministres et constitution Comité Défense nationale restreint, instar Angleterre ; décision attendue mardi.

61,10 — 88,05 — 88,85

Lutte artillerie violente région Ville-au-bois, nord-ouest Reims, secteur Douaumont. Coup main sur tranchées ennemies bois Le Prêtre donna bons résultats.

13 décembre 1916.

Refoulâmes attaque nord Lassigny.

Emparâmes cinq petits postes Bulgares, droite Vardar.

Occasion réorganisation gouvernement Anglais, Lloyd George télégraphia Briand inébranlable détermination poursuivre plus grande vigueur guerre contre ennemi commun, Briand répondit même sens.

Cabinet Briand présentera demain Chambre. Décrets paraîtront demain officiel.

Chargé Affaires légation Grèce présenta quai Orsay regrets événements Athènes. Dartige du Fournet remplacé par amiral Gaucher.

Submersibles allemands entrés Las Palmas côté bateau allemand interné, amarrèrent.

Submersible *Deutschland* arriva embouchure Weser après 20 jours de traversée.

61.10 — 88.05 — 88.85

Constitution Cabinet: Président Etrangères, Briand; Justice, Instruction, Viviani; Finances, Ribot; Intérieur, Malvy; Guerre, Lyauté; Marine, Lacaze; Economie nationale, Clémentel; transports ravitaillement, Herriot, Colonies, Doumergue; armement, Thomas; Sous-Secrétaires: Santé, Godard; transport, Claveille; fabrication guerre, Loncheur. Directions techniques créées: Mines, Marine marchande. Comité guerre institué composé Briand, Ministres Finances, Guerre, Marine, Armement, Joffre pour assister séances comité comme Conseil technique. Gouvernement se présentera Chambres jeudi.

Radiotélégraphie Nauen 12/12, Chancelier remit représentants Etats-Unis, Espagne, Suisse note proposant ouverture immédiate négociations paix.

Sud Somme, deux artilleries furent très actives, secteur Biaches et Maisonnette.

14 décembre 1916.

Décrets nomment Joffre conseiller technique, direction guerre; Nivelles commandant chef armées nord et nord-est; Gouraud résident interimaire Maroc. Presse Alliés unanime déclarer propositions allemandes inacceptables, pouvant répondre ni sacrifices ni prétentions Alliés qui tiendront tant faudra pour dicter conditions paix.

Salonique: Lutte artillerie, combats assez vifs nord Monastir.

Pétrograd: Arrêtâmes offensive ennemie dans Carpathes boisées; sur front roumain, ennemi continue attaques.

61.10 — 88.20 — 88.85.

Sud Somme, artillerie ennemie énergiquement contre-battue par nôtre, bombardra violemment tranchées secteur Biaches, Barleux. Argonne coup main sud saillant ennemi nord Four-de-Paris nous permit détruire travaux mines adversaires et ramener prisonniers.

ANANAS

Colis postaux domicile 10 kilos: France, **12 francs**; Sénégal, **10 francs**, fruits exclusivement de 1^{er} Choix, emballage très soigné.

A. DUCHÈNE, plantations à Coyah (Guinée française.)

DROGUERIE PRINCIPALE DE L'A. O. F.

Place du Gouvernement, Conakry.

R. ALIBERT SAINT-RAMON, Succ.

Réouverture le 1^{er} janvier 1917.

Réassortiment complet en marchandises de 1^{re} qualité dans les diverses spécialités de la Maison.

CONAKRY. — IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT



9924

TABLE DES MATIÈRES

du *Journal Officiel* de la Guinée Française

ANNÉE 1916



1° TABLE ANALYTIQUE;

2° TABLE CHRONOLOGIQUE

- a) Actes du Pouvoir central;
- b) Actes du Gouvernement général;
- c) Actes du Gouvernement local.



RÉPERTOIRE DES TITRES CONTENUS DANS LA TABLE ANALYTIQUE

A

Abatage.
 Abattoirs.
 Actes de l'Etat-civil (V. Etat-civil).
 Adjudication. — Achats directs. — Marché de gré à gré.
 Administrateurs coloniaux.
 Administration générale.
 Affaires indigènes (Personnel des).
 Agences spéciales.
 Alcool (Régime de l').
 Allocations et indemnités pour charge de famille.
 Amendes.
 Armée.
 Armes et munitions.
 Assistances aux Troupes Noires (Comité d').
 Avances.

B

Banque.
 Brigades indigènes (V. Garde de cercles).
 Budgets divers.
 Budget général.
 Budget local.
 Budgets communaux.
 Budgets annexes du Chemin de fer.

C

Câbles sous-marins.
 Caisse locale des Retraites et de prévoyance.
 Caisse de réserve.
 Caoutchouc.
 Cartographie.
 Cessions.
 Chemins de fer (V. aussi Tarifs).
 Chèques.
 Comité d'Etudes historiques et scientifiques de l'A. O. F.
 Commissions diverses.
 Commissions municipales.
 Communes mixtes.
 Comptables et remises.
 Comptes administratifs et de gestion.
 Concessions.
 Congés.
 Conseils d'Administration.
 Conseil de Gouvernement.
 Conseils de guerre.
 Conseils de révision.
 Contrebande de guerre.
 Correspondances officielles (Transmission des).

D

Decauville (V. Ferrées).
 Déclarations obligatoires.

Désarmement des indigènes.
 Distinctions honorifiques.
 Domaines (V. Enregistrement).
 Douanes (Personnel des).
 Douanes (Service des).
 Droit internationale et actes internationaux.

E

Eaux.
 Echanges intercoloniaux.
 Ecole coloniale.
 Elections.
 Emigration.
 Emplois réservés.
 Engagements.
 Enregistrement. — Domaines. — Timbre.
 Enseignement (Personnel de l').
 Enseignement (Service de l').
 Epizooties (V. Police sanitaire des animaux).
 Etat-civil.
 Exportations et prohibitions à la sortie.

F

Familles nombreuses (Mesures prises en faveur des).
 Finances.
 Foires et marchés.
 Franchise postale et télégraphique.

G

Gardes de cercle.
 Géomètres.
 Guerre (Mesures prises à l'occasion de la).

H

Hôpitaux.

I

Importations.
 Impôts, droits, taxes et redevances.
 Imprimerie.
 Indemnités et suppléments de fonctions.
 Inscription maritime.
 Insoumis.
 Internements.
 Islam.

J

Justice française.
 Justice indigène.

L

Législation.
 Livre d'Or de la guerre de l'A. O. F.
 Logements et loyers.

M

Marchés (V. foires et adjudications).
 Mercuriales.
 Mines et carrières (Permis miniers).
 Mobilisation.
 Monnaies (Interdiction d'exporter les).
 Moratorium.

N

Nationalité et naturalisation.
 Navire et navigation.
 Neutralité.

O

Office de placement.
 Organisations administratives et territoriale.

P

Passeports.
 Patentes et licences.
 Peaux (Désinfection des).
 Pensions et retraites.
 Permis d'occupation et d'exploitation.
 Personnel indigène.
 Police du roulage.
 Police sanitaire de salubrité.
 Police sanitaire des animaux.
 Police sanitaire maritime.
 Ports et rades.
 Postes et télégraphes (Service des).
 Postes et télégraphes (Personnel des).
 Prestations (V. impôts).
 Prisonniers de guerre.
 Protection de l'enfance.

R

Radiotélégraphie.
 Recrutement et incorporation.
 Remises et remboursements.
 Réquisitions.

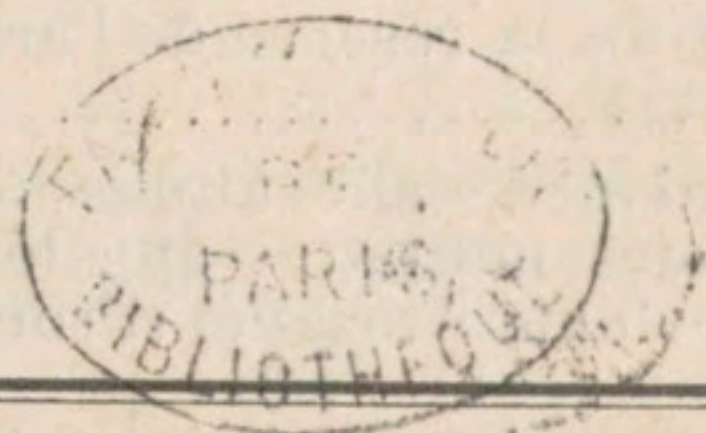
S

Saisies et séquestres (V. Déclarations obligatoires).
 Solde et délégation de solde.
 Successions.

T

Tarifs.
 Taxation des denrées.
 Transports et déplacement. — Passage.
 Travaux publics (Service des).
 Travaux publics (Personnel des).
 Trésor et Trésoriers-Payeurs.
 Trésoreries (Personnel des).
 Troupes et réserves.

TABLE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE



DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSES	PAGES
1916	A		1916		
	Abatage		5 juin	Décret modifiant le paragraphe 3 de l'article 6 du décret du 15 novembre 1912, réorganisant le corps des administrateurs coloniaux (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 juin 1916)	392
22 août....	Acte du Gouvernement général. Arrêté interdisant l'abatage des jeunes bovins et des femelles à l'exception des femelles trop vieilles ou frappées de stérilité	501		Pour l'indemnité des Administrateurs en service dans les chefs-lieux voir : « Indemnités et suppléments de fonctions. »	
	Actes des Pouvoirs locaux.			Liste des Administrateurs coloniaux qui se sont particulièrement distingués à l'occasion du recrutement des troupes indigènes en Afrique occidentale française	483
7 janvier ..	Arrêté interdisant l'abatage des femelles bovines dans toute l'étendue de la colonie ...	46		Affaires Indigènes (Personnel des)	
	Abattoirs			Actes du Gouvernement général	
	Actes des Pouvoirs locaux.		1 ^{er} février.	Arrêté portant modification de l'article 5 de l'arrêté du 1 ^{er} novembre 1912, réorganisant le personnel des Affaires indigènes de l'Afrique occidentale française, modifié par l'arrêté du 15 février 1915	137
1 ^{er} mars....	Arrêté municipal modifiant l'article 4 de l'arrêté du 1 ^{er} mars 1911, sur la police des abattoirs	404	3 mai	Arrêté complétant l'arrêté du 1 ^{er} novembre 1912, modifié le 15 février 1915, réorganisant le personnel des Affaires indigènes de l'Afrique occidentale française	311
15 juillet ..	Arrêté municipal modifiant les arrêtés des 1 ^{er} mars 1914, 18 janvier 1915 et 13 juillet 1915, sur la police des abattoirs	427	25 mai.....	Arrêté suspendant, à titre exceptionnel, pendant la durée des hostilités actuelles les dispositions des arrêtés des 1 ^{er} novembre 1912, 27 février et 18 novembre 1913	337
	Adjudications et Marchés de gré à gré			Pour l'indemnité du personnel en service au chef-lieu voir : « Indemnités et suppléments de fonctions. »	
	Achats directs			Agences spéciales	
	Actes du Pouvoir central.			Actes du Gouvernement général.	
7 avril....	Décret portant application dans les colonies et pays de protectorat dépendant du Ministère des Colonies, du paragraphe 2 de l'article 28 du décret du 18 novembre 1882 (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général, du 6 mai 1916) adjudications et marchés	313	14 août....	Arrêté portant création temporaire d'une agence spéciale à Kankan (Guinée française).	476
	Administration générale		15 juin....	Arrêté créant une agence spéciale à Kankan.	342
	Actes du Gouvernement local.			Alcool (Régime de l')	
7 janvier ..	Arrêté constituant M. Grauby, distillateur, à Bakoro, redevable envers la Colonie d'une somme de dix mille cinq cent-deux francs quarante huit centimes	45		Actes du Pouvoir central.	
9 juin	Arrêté accordant la délégation spéciale de la signature au secrétaire général p. i.	341	29 juillet ..	Décret prohibant en Afrique occidentale française la détention et la circulation des alambics (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 22 août 1916)	502
30 juin	Arrêté admettant en non valeur la somme de cent quatre vingt douze francs (192 francs), due par M. Jean Francis, ex-colon, à Konkouré, tué à l'ennemi en 1915	375		Allocations et Indemnités pour charges de famille	
26 juillet ..	Arrêté accordant à M. Beurnier, secrétaire général p. i. la délégation spéciale du Lieutenant-Gouverneur pour la signature	426		Actes du Pouvoir central.	
	Administrateurs coloniaux.		1915		
	Actes du Pouvoir central.		3 octobre.	Rapport au Président de la République française suivi d'un décret modifiant le décret du 26 août 1914 portant création d'une « Indemnité pour charges de famille »	94
15 mai	Décret modifiant les décrets des 15 novembre 1912 et 19 octobre 1915, concernant le corps des administrateurs coloniaux (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 2 juin 1916).	338	25 novemb.	Instruction modifiant l'instruction du 10 janvier 1915 pour l'application du décret du 26 août 1914, sur l'indemnité pour charges de famille	95

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1915 26 nov.....	Circulaire ministérielle relative à l'attribution de l'indemnité pour charges de famille aux militaires de la réserve de l'armée territoriale	94		poudres et munitions et portant interdiction du commerce du soufre et du salpêtre	556
21 déc.....	Décret accordant des allocations aux familles nécessiteuses des militaires appelés à servir hors de leur colonie d'origine (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 30 janvier 1916)	136		(Voir aussi : Désarmement des indigènes.)	
1916 2 juillet ..	Circulaire ministérielle (Guerre) relative au paiement de l'indemnité pour charges de famille dans les colonies	418		Assistances aux troupes noires	
	<i>Actes du Gouvernement général</i>		1915	<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
1915 11 déc.....	Circulaire. — Notification d'une instruction au sujet du décompte de l'indemnité pour charge de famille (Application de l'arrêté du 28 novembre 1914)	38	26 nov....	Décision constituant en Guinée française un Comité d'assistance aux troupes noires ...	18
18 déc.....	Arrêté portant allocation aux familles des tirailleurs envoyés à l'extérieur	17		Avances	
1916 12 janvier ..	Circulaire au sujet des allocations aux familles nécessiteuses dont le soutien est appelé ou rappelé sous les drapeaux	108		<i>Actes du Pouvoir central.</i>	
28 février ..	Circulaire au sujet de l'application de l'arrêté du 18 décembre 1915 portant allocations aux familles des tirailleurs	171	15 déc.....	Circulaire ministérielle au sujet de la production des pièces justificatives des avances consenties dans la métropole pour le compte des services locaux des colonies	95
16 avril ...	Arrêté portant allocation aux familles nécessiteuses des militaires indigènes	289		<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
29 août.....	Instruction au sujet des paiements aux familles nécessiteuses des tirailleurs des allocations prévues par les arrêtés des 18 décembre 1915 et 16 avril 1916 et de la régularisation de ces paiements	511	1916 29 janvier ..	Décision rapportant la décision du 29 janvier 1916, consentant une avance de 10.000 fr. à l'administrateur de Mamou	110
5 sept.....	Arrêté portant addition à l'article 6 de l'arrêté du 16 avril 1916, attribuant des allocations aux familles nécessiteuses des militaires indigènes	554	22 juillet ..	Arrêté fixant le montant des avances à faire aux agents spéciaux et aux préposés du Trésor pour l'achat des timbres-taxé	426
	Amendes			(Voir aussi : Solde.)	
	<i>Actes du Gouvernement général</i>			B	
19 oct.....	Arrêté désignant les comptables chargés du recouvrement des amendes de condamnations et frais de justice en Afrique occidentale française	636		Banque	
	Armée			<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
	<i>Actes du Gouvernement général.</i>		1915 17 nov.....	Arrêté chargeant M. Potier, chef de bureau hors classe des secrétariats généraux, des fonctions intérimaires de censeur de la banque de l'Afrique occidentale près la succursale de Conakry	7
21 août....	Décision créant à Kaolak un service de contrôle d'arrivée et de paiement pour les bœufs destinés à être congelés ou mis en conserve pour l'armée par l'usine de Lysidiane	501		Budgets divers	
	Armes et munitions			<i>Actes du Pouvoir central.</i>	
	<i>Actes du Gouvernement général.</i>		1916 13 janvier ..	Décret portant approbation des budgets de l'Afrique occidentale française pour l'exercice 1916 (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 15 février 1916)	165
17 avril ...	Arrêté considérant comme armes et munitions de guerre dans toute l'étendue des colonies et territoires de l'Afrique occidentale française soumises aux dispositions du décret du 3 octobre 1915, les armes de traite d'un calibre supérieur à six millimètres et leurs poudres et munitions et portant interdiction du commerce du soufre et du salpêtre	291	9 mars ...	Décret prorogeant au 30 juin 1916, la clôture de l'exercice 1916, pour les budgets généraux, locaux et annexes des colonies (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 14 avril 1916)	288
11 sept....	Arrêté modifiant l'article 2 de l'arrêté du 17 avril 1916, considérant comme armes et munitions de guerre dans toute l'étendue des colonies et territoires de l'Afrique occidentale française soumises aux dispositions du décret du 3 octobre 1915, les armes de traite d'un calibre supérieur à six millimètres et leurs		23 août....	Décret ouvrant des crédits supplémentaires à divers budgets de l'Afrique occidentale française (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 16 septembre 1916)	558
			28 août....	Décret portant approbation des arrêtés du Gouverneur général de l'Afrique occidentale française, en date des 25 mars et 27 juin 1916, ouvrant des crédits supplémentaires à divers budgets de l'Afrique occidentale française (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 28 septembre 1916)	594
				<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
			1915 31 déc.....	Arrêté rendant provisoirement exécutoires les divers budgets des colonies et territoires de l'Afrique occidentale française pour l'exercice 1916	71

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1915	Budget général		1915	Caisse locale de Retraites et de Prévoyance	
	<i>Actes du Gouvernement général.</i>			<i>Actes du Gouvernement général</i>	
23 sept....	Arrêté prescrivant le versement au budget général de l'exercice 1916, des excédents de recettes sur les dépenses des budgets annexes à la clôture de l'exercice 1915.....	593	4 nov.....	Arrêté portant versement de retenues rétro- actives à la Caisse locale de retraites par Alioune Salifou Kamara, interprète titulaire de 3 ^e classe de la Guinée française.....	5
	Budgets locaux		1916		
	<i>Actes du Gouvernement général.</i>		23 août....	Arrêté portant versement de retenues rétro- actives à la Caisse locale de retraites par Katty (Pierre-Marie-Emmanuel), sous-briga- dier de 3 ^e classe des Douanes de la Guinée française.....	505
1916			—	Arrêté portant versement de retenues rétro- actives à la Caisse locale de retraites par Keita Bengali ou Fodé, infirmier de la Guinée fran- çaise.....	505
25 mars...	Arrêté portant ouverture de crédits supplé- mentaires aux budgets locaux, exercice 1915, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Haut- Sénégal et Niger et du Sénégal.....	273		Caisse de réserve	
11 mai....	Arrêté portant ouverture de crédits supplé- mentaires au titre du budget local de la Guinée française, exercice 1915.....	315		<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
14 août....	Arrêté fixant définitivement les recettes et les dépenses du budget de la Guinée française, exercice 1914.....	476	14 mars...	Arrêté portant prélèvement à la Caisse de réserve d'une somme de 320.000 francs.....	175
25 sept....	Arrêté portant ouverture de crédits supplé- mentaires aux budgets locaux, exercice 1916, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal (pays de pro- tectorat) et de la Guinée.....	594	21 sept....	Arrêté autorisant le prélèvement d'une somme de 200.000 francs sur l'avoir de la Caisse de réserve de la Guinée.....	562
	<i>Actes du Gouvernement local.</i>			Caoutchouc	
1915				<i>Actes du Gouvernement local</i>	
18 déc.....	Arrêté arrêtant définitivement les recettes et les dépenses du budget local de la Guinée pour l'exercice 1914).....	19	1915	Arrêté modifiant l'arrêté du 8 octobre 1913 concernant la vérification du caoutchouc....	19
1916			1916		
4 sept....	Arrêté annulant une somme de 67.485 francs sur les fonds du budget local de l'exercice 1915, section II, recettes extraordinaires chapitre 8, recettes diverses.....	519	16 sept....	Arrêté créant à Conakry un service de véri- fication et de contrôle de caoutchoucs de la Guinée française, sous les auspices de la Chambre de Commerce de Conakry.....	541
	Budgets communaux		18 sept....	Arrêté modifiant l'arrêté du 8 octobre 1913, concernant la vérification du caoutchouc....	542
	<i>Actes du Gouvernement local.</i>		1 ^{er} nov....	Arrêté modifiant l'article 2 de l'arrêté du 18 septembre 1916, relatif à la vérification du caoutchouc.....	582
7 janvier..	Arrêté approuvant le budget primitif de la commune mixte de Conakry.....	47	2 nov.....	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approu- vant le règlement élaboré par la Chambre de Commerce de Conakry, relativement au fonc- tionnement de l'Office Guinéen du caout- chouc.....	620
14 mars...	Arrêté approuvant le budget primitif de la commune mixte de Kankan.....	182		(Voir aussi : Mercuriales)	
4 sept....	Arrêté arrêtant en recettes et en dépenses le budget additionnel de la commune mixte de Conakry, pour l'exercice 1916.....	519		Cartographie	
28 nov.....	Arrêté arrêtant en recettes et en dépenses le budget primitif de la commune mixte de Conakry.....	671		<i>Actes du Gouvernement général</i>	
4 sept....	Arrêté arrêtant le budget supplémentaire de l'exercice 1916 de la commune mixte de Kankan.....	521	19 juillet..	Circulaire relative à l'établissement d'une carte des colonies et territoires de l'Afrique occidentale française d'occupation du Togo; 2 ^e aux précisions géographiques à indiquer pour les localités citées dans les correspon- dances; 3 ^e à l'appellation à donner aux divi- sions administratives des cercles.....	424
	Budget annexe du Chemin de fer de la Guinée			Cessions	
	<i>Actes du Gouvernement général.</i>			<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
14 juin....	Arrêté fixant définitivement les recettes et les dépenses du budget de l'exploitation du Chemin de fer de Conakry au Niger (annexe au budget général) exercice 1914.....	368	18 janvier..	Arrêté portant autorisation, pendant l'an- née 1916, des diverses cessions aux différents services militaires locaux et civils de l'Afrique occidentale française.....	135
	C			<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
	Câbles sous-marins		29 avril...	Arrêté majorant de 50 % le tarif des ces- sions d'imprimés aux particuliers.....	235
	<i>Actes du Pouvoir central.</i>		16 octob...	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur cédant à titre de cession remboursable les objets fabri- qués par la main-d'œuvre pénale du péniten- cier de Fotoba.....	613
16 sept....	Décret rattachant au service des câbles sous- marins français de l'Ouest Africain les sta- tions de câbles de Cap Lopez, de Loango et Duala (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général, du 19 octobre 1916).....	638			

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1916	Chambres de Commerce <i>Actes du Gouvernement général.</i>		1916		
3 février...	Arrêté fixant pendant la durée de la guerre les conditions de remplacement des membres des Chambres de Commerce de la Guinée française.....	138	11 mai	Arrêté portant modification de l'arrêté du 31 décembre 1914, instituant la commune mixte de Conakry	362
	Chemins de fer <i>Actes du Gouvernement général.</i>			Comptables et Remises <i>Actes du Pouvoir central.</i>	
14 juin	Arrêté portant création de nouvelles rubriques au chapitre IV des recettes des chemins de fer, exercice 1915, et annulation au même chapitre de la rubrique : Majoration de 25 % sur les cessions aux particuliers	368	1915		
13 juillet ..	Arrêté portant modification de l'article 18 de l'arrêté du 7 décembre 1911, constituant à la Guinée française un cadre local d'agents auxiliaires indigènes du chemin de fer	422	24 nov	Décret concernant le remboursement du cautionnement des comptables coloniaux justiciables de la Cour des Comptes (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 1 ^{er} mai 1916)	294
11 octobre..	Arrêté ouvrant à l'exploitation la station de Dubréka située au kilomètre 35, 2 du chemin de fer de Conakry au Niger	609		<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
	(Voir aussi : Tarifs)		1916		
	Chèques <i>Actes du pouvoir central</i>		24 juin	Arrêté interministériel portant fixation du taux de la remise aux Trésoriers-payeurs qui acceptent des traites cautionnées en paiement des droits de douanes	445
15 janvier ..	Décret rendant applicable aux colonies la loi du 30 décembre 1911 concernant les chèques barrés (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 15 février 1916)	167	24 octobre..	Télégramme circulaire au sujet des remises des receveurs de l'Enregistrement.....	642
	Comité d'Etudes historiques et scientifiques de l'A. O. F. <i>Actes du Gouvernement général.</i>			(Voir aussi : Amendes).	
1915				<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
10 déc.....	Arrêté portant création d'un Comité d'études historiques et scientifiques en Afrique occidentale française	36	9 juin	Décision désignant les fonctionnaires chargés de procéder le 30 juin à la vérification de la caisse et du portefeuille des comptables de la Colonie.....	341
—	Décision portant désignation des premiers membres du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française.....	37		Comptes définitifs et de gestion <i>Actes du Pouvoir central.</i>	
11 déc.....	Circulaire au sujet de la création d'un Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française.....	36	21 février..	Décret portant approbation des comptes définitifs de l'exercice 1913, pour les colonies du groupe de l'Afrique occidentale française (promulgué en Afrique occidentale par arrêté du Gouverneur général du 16 mars 1916).....	222
	Commissions diverses <i>Actes du Gouvernement local.</i>			<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
1916			9 mars ...	Circulaire au sujet de l'établissement des comptes définitifs	206
7 nov	Décision du Lieutenant-Gouverneur désignant les membres de la Commission prévue par l'article 4 de l'arrêté du 8 octobre 1913...	643	13 juin	Circulaire au sujet de l'établissement du compte définitif du budget général	365
	Commissions municipales <i>Actes du Gouvernement local.</i>		16 août....	Circulaire au sujet de l'établissement des comptes définitifs	477
22 juillet ..	Décision autorisant l'Administrateur-Maire de Conakry à réunir la Commission municipale en session extraordinaire.....	425		<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
7 octobre..	Décision autorisant l'Administrateur-Maire de la commune mixte de Kankan à réunir la Commission municipale en session extraordinaire.....	581	8 avril ...	Arrêté déferant le compte de gestion du receveur municipal de Kankan à la Cour des Comptes	231
	Communes mixtes <i>Actes du Gouvernement général.</i>		17 juin	Arrêté approuvant le compte de gestion 1914-1915, du receveur municipal de Kankan.....	344
11 mai	Arrêté portant modification à l'arrêté du 31 décembre 1914, instituant la commune mixte de Conakry	315	4 sept.....	Arrêté approuvant et arrêtant en recettes et en dépenses le compte présenté par l'Administrateur-maire de la commune de Kankan, pour l'exercice 1915	520
			—	Arrêté approuvant et arrêtant en recettes et en dépenses le compte présenté par l'Administrateur-maire de la commune de Conakry, pour l'exercice 1915	520
				Concessions <i>Actes du Gouvernement général.</i>	
			23 août....	Instruction relative à l'obligation de bâtir à imposer aux concessionnaires et adjudicataires de terrains domaniaux	506
				<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
				a) CONCESSIONS DÉFINITIVES (Octroi de)	
			7 janvier..	Arrêté accordant à M. Louis Dubot une concession définitive sise à Camayenne (n° 17 du lot 14)	46

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1916			1916		
7 janvier .	Arrêté portant transfert et attribution définitive de concession à Mali	47	17 juin	Arrêté portant retrait de concessions provisoires	345
10 février .	Arrêté accordant à M. Joseph Mansoure une concession définitive sise à Pita	112	4 sept.	Arrêté portant retrait d'une concession agricole provisoire	516
14 mars ...	Arrêté accordant à Amara Fofana une concession définitive sise à Mamou	175	—	Arrêté portant retrait de concession provisoire	519
15 avril	Arrêté accordant des concessions définitives	234	28 nov	Arrêté portant retrait de concessions provisoires non mises en valeur	670
10 mai	Arrêté accordant des concessions définitives	252		(Voir aussi : Permis.)	
17 juin	Arrêté accordant des concessions définitives	346		Congés	
4 sept	Arrêté accordant des concessions définitives	516		<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
17 octobre.	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur accordant à M. Charles Dubot, une concession définitive à Camayenne	619	8 juillet ..	Circulaire au sujet des congés de convalescence	400
28 nov	Arrêté accordant des concessions définitives	671		Conseil d'administration	
	b) CONCESSIONS PROVISOIRES (Octrois et transferts.)			<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
14 mars ...	Arrêté portant transfert de concession provisoire à Siguiri	175	8 août	Arrêté nommant les membres titulaires et les membres suppléants du Conseil d'administration de la Guinée française	474
4 sept	Arrêté accordant une concession urbaine provisoire	518		Conseil de Gouvernement	
—	Arrêté portant transformation d'une concession agricole en concession commerciale à Tougnifili	518		<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
17 octobre.	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur portant transfert de concession provisoire urbaine ...	617		Commission permanente du Conseil du Gouvernement de l'Afrique occidentale française.	3
—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur portant transfert de concession provisoire à Conakry.	618		Conseil de guerre	
	c) PROROGATIONS DE DÉLAI (Pour mise en valeur.)			<i>Actes du Pouvoir central.</i>	
15 avril	Arrêté portant prorogation de délai de mise en valeur de concession provisoire	234	27 avril	Loi relative au fonctionnement et à la compétence des tribunaux militaires en temps de guerre	334
10 mai	Arrêté accordant des prorogations de délai pour mise en valeur de concessions provisoires	354		Conseil de révision	
17 juin	Arrêté portant prorogation de délai pour mise en valeur de concessions provisoires ...	315		(Voir : Recrutement.)	
—	Arrêté accordant des prorogations de délai pour mise en valeur de concessions provisoires	346		Contrebande de guerre	
4 sept	Arrêté portant prorogation de délai de mise en valeur de concession provisoire	516		<i>Actes du Pouvoir central.</i>	
—	Arrêté portant prorogation de délai de mise en valeur de concession provisoire	519		Notification relative à la contrebande de guerre	418
17 octobre.	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur accordant des prorogations de délai pour mise en valeur de concessions provisoires	617		Notification relative à la contrebande de guerre	632
28 nov	Arrêté portant prorogation de délai de mise en valeur de concession provisoire	670		Correspondances officielles (transmission des)	
	d) RETRAITS			<i>Actes du Pouvoir central.</i>	
7 janvier .	Arrêté portant retrait de concessions provisoires	45	25 sept	Circulaire ministérielle au sujet de l'expédition des dossiers	633
10 février .	Arrêté portant retrait de concession provisoire	112		<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
14 mars ...	Arrêté portant retrait de concessions provisoires	179	1 ^{er} août ..	Circulaire au sujet des simplifications à apporter dans la transmission des correspondances au Gouvernement général	456
—	Arrêté portant retrait de concessions provisoires non mises en valeur à Dabola	180		D	
10 mai	Arrêté portant retrait de concessions provisoires	252		Decauville (voies)	
15 avril	Arrêté portant retrait de concession provisoire	233		<i>Actes du Gouvernement général</i>	
			1915		
			3 déc.	Arrêté portant approbation de l'arrêté du 16 septembre 1915, du Lieutenant-Gouverneur de la Guinée française, réglant le fonctionnement de la voie Decauville de Mamou ..	11
				<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
			9 juillet ...	Arrêté exemptant de la formalité du visa préalable les états dressés par l'Administrateur-maire de Kankan pour le recouvrement	403

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1916	des redevances dues pour usage de la voie Decauville et les amendes infligées pour contraventions au sujet de l'usage de la même voie.....	403	1916	militaire du Niger peuvent approuver les transactions des Douanes par délégation du Gouverneur général.....	137
	Déclarations obligatoires		29 mars ...	Arrêté réglementant en Afrique occidentale française, le taux de l'attribution de l'intérêt de retard concernant les traites à quatre mois pour l'acquittement des droits de douane....	286
	<i>Actes du Pouvoir central.</i>		8 août....	Arrêté portant création et suppression de divers postes de douanes en Guinée française.	474
15 février ..	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française la loi du 22 janvier 1916, relative à la déclaration des biens des sujets de puissances ennemies.....	250	19 octobre.	Arrêté portant établissement de la liste des experts locaux en matière de contestations douanières pour l'année 1916 et fixant les indemnités dues aux personnes régulièrement appelées à procéder à une expertise de douane dans les colonies du groupe.....	637
29 février..	Circulaire ministérielle (Justice) concernant l'application de la loi du 25 janvier 1916 et du décret du 28 février 1916, relatifs à la déclaration des biens des sujets de puissances ennemies.....	224	—	Arrêté portant fixation du taux de remboursement des plombs apposés par les douanes en Afrique occidentale française.....	637
11 mars ...	Circulaire ministérielle (Justice) concernant l'application de la loi du 22 janvier 1916 et du décret du 28 février 1916, relatifs à la déclaration des biens des sujets de puissances ennemies. (Supplément à la circulaire du 29 février 1916, <i>Journal officiel</i> de la Guinée française du 1 ^{er} mai 1916).....	269	6 nov	Arrêté relatif au dédouanement des échantillons et des lettres ou paquets non fermés contenant des marchandises.....	665
	<i>(Voir aussi: Guerre)</i>			<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
	<i>Actes du Gouvernement général</i>		4 février..	Décision relative au paiement des consignations de droits de douanes dans la colonie de la Guinée française.....	371
25 sept....	Arrêté rendant obligatoires les déclarations de stocks de maïs, sorgho, petit mille et paddy existant dans les colonies et territoires de l'Afrique occidentale française.....	593		<i>(Voir aussi: Impôts)</i>	
	Désarmement des indigènes			Droit international et actes internationaux	
	<i>Actes du Gouvernement général.</i>			<i>Actes du Pouvoir central.</i>	
11 juillet ..	Circulaire au sujet du désarmement des indigènes.....	419		Note relative à la ratification par le Gouvernement de la République des résolutions de la conférence économique des Gouvernements alliés.....	544
	Distinctions honorifiques		7 juillet ..	Décret abrogeant les décrets des 6 novembre 1914, 23 octobre 1915 et 12 avril 1916, relatifs à l'application des règles de la déclaration navale de Londres du 26 février 1909. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 22 juillet 1916).....	451
	<i>Actes du Pouvoir central.</i>			E	
27 avril ...	Loi instituant un diplôme à remettre aux familles des officiers, sous-officiers et soldats des armées de terre et de mer morts pour la Patrie depuis le début des hostilités.....	310		Eaux	
1 ^{er} août ..	Décret portant concession de médaille coloniale.....	470		<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
—	Décret portant concession de médaille coloniale.....	632	1915	Circulaire au sujet de l'étude des eaux souterraines.....	8
	Douanes (personnel des)		23 nov		
	<i>Actes du Pouvoir central.</i>			Échanges intercoloniaux	
15 sept....	Décret relatif aux rétroactivités dues aux agents des Douanes pour services aux colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 3 octobre 1916).....	607		<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
	Douanes (service des)		1916	Circulaire. — Mesures tendant à développer le trafic colonial et les échanges de produits entre les différentes colonies du groupe.....	513
	<i>Actes du Pouvoir central.</i>		30 août....		
1915				École coloniale	
27 nov	Décret réglementant le service des Douanes en Afrique occidentale française. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 29 décembre 1915..	58		<i>Actes du Pouvoir central.</i>	
	<i>Actes du Gouvernement général.</i>		5 février ..	Arrêté ministériel fixant les dates du concours d'entrée et de la réouverture des cours de l'école coloniale (sections administratives et de la magistrature coloniale) en 1916.....	155
1916				Élections	
1 ^{er} février ..	Arrêté déterminant les conditions dans lesquelles les Lieutenants-Gouverneurs des colonies du Haut-Sénégal et Niger, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Dahomey, les Commissaires du Gouvernement général en territoire civil de la Mauritanie et en territoire			<i>Actes du Pouvoir central.</i>	
			15 avril ...	Loi ayant pour objet : d'ajourner les opérations de révision des listes électorales pour	

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1916	1916; 2° de proroger les pouvoirs des conseillers municipaux; 3° de proroger les pouvoirs des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissement appartenant à la première série; 4° d'ajourner les élections législatives, départementales, communales et consulaires. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 3 mai 1916).....	312	1916	Enregistrement, timbre et Domaines.	
20 avril....	Décret étendant à toutes les élections à faire aux colonies l'ajournement prévu par la loi du 15 avril 1915. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur du 13 mai 1916).....	315		a) PERSONNEL DE L'ENREGISTREMENT	
	Émigration			<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
	<i>Actes du Gouvernement général.</i>		30 août....	Arrêté fixant le supplément colonial des receveurs de l'Enregistrement chargés d'une gestion en Afrique occidentale française.....	519
9 sept....	Arrêté concernant l'émigration des indigènes de l'Afrique occidentale française au Cameroun.....	555	12 sept....	Instructions pour l'application de l'arrêté du 30 août 1916, fixant le traitement des receveurs de l'Enregistrement chargés d'une gestion en Afrique occidentale française.....	556
	Emplois réservés			b) SERVICE DE L'ENREGISTREMENT	
	<i>Actes du Pouvoir central.</i>			<i>Actes du Pouvoir central.</i>	
17 avril ...	Loi réservant dans des conditions spéciales des emplois aux militaires et marins réformés n° 1, aux retraités, par suite de blessures ou d'infirmités contractées en service pendant la guerre actuelle.....	660	1915		
14 juillet ..	Décret portant règlement d'administration publique et relatif aux emplois réservés par la loi du 17 avril 1916, dans des conditions spéciales aux militaires et marins réformés n° 1 ou retraités par suite d'infirmités résultant de blessures reçues ou de maladies contractées devant l'ennemi au cours de la guerre actuelle.....	660	7 sept....	Décret approuvant l'arrêté du 8 mai 1915, portant établissement d'une taxe de timbre sur les actes et conventions dans les colonies et territoires relevant du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, à l'exception des territoires d'administration directe du Sénégal. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 25 mars 1916).....	273
19 août....	Arrêté interministériel relatif aux épreuves à subir par les candidats aux emplois de la 2° catégorie ressortissant au Ministère des colonies en vue de l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle à ces emplois.....	551	23 déc....	Décret approuvant l'arrêté du 8 mai 1915, portant établissement d'une taxe de timbre sur les actes et conventions dans les colonies et territoires relevant du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, à l'exception des territoires d'administration directe du Sénégal. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 25 mars 1916).....	273
	Engagements et rengagements			<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
	<i>Actes du Pouvoir central.</i>		8 mai	Arrêté établissant dans les colonies et territoires relevant du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française à l'exception des territoires d'administration directe du Sénégal, une taxe sur les actes et conventions.....	274
1 ^{er} janv....	Circulaire ministérielle (Guerre) complétant les dispositions contenues dans la dépêche du 26 décembre 1915, sur les engagements spéciaux.....	201	1916		
10 janvier ..	Circulaire ministérielle (Guerre) au sujet des engagements spéciaux dans les troupes coloniales.....	203	25 mars ...	Arrêté relatif à la mise en vigueur et au fonctionnement du service de la perception du timbre taxe établi par arrêté du 8 mai 1915, sur les actes et conventions dans les colonies et territoires relevant du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, à l'exception des territoires d'administration directe du Sénégal.....	282
17 janvier ..	Décret appliquant aux indigènes de l'Afrique occidentale française, et de l'Afrique équatoriale française les dispositions du décret du 12 décembre 1915, fixant les conditions d'engagement pour la durée de la guerre des indigènes de l'Indo-Chine et de Madagascar dans les sections d'infirmiers militaires et de commis et ouvriers d'administration des troupes coloniales et accordant les allocations aux familles de ces militaires indigènes. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 15 février 1916)...	168	27 mars ...	Instruction pour l'application de l'arrêté du 8 mai 1915, établissant dans les colonies et territoires relevant du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, à l'exception des territoires d'administration directe du Sénégal, une taxe sur les actes et conventions.....	283
11 février..	Circulaire ministérielle au sujet des engagements spéciaux.....	203	26 juin....	Arrêté reportant du 1 ^{er} juillet 1916 au 1 ^{er} octobre 1916 la date d'application de l'arrêté du 8 mai 1915, portant établissement d'une taxe de timbre sur les actes et conventions en Afrique occidentale française.....	396
15 août....	Décret instituant des engagements spéciaux pour les tirailleurs coloniaux originaires d'Indo-Chine, de Madagascar et de l'Afrique occidentale française. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 7 septembre 1916).....	554		Enseignement	
	(Voir aussi: <i>Recrutement et incorporation.</i>)			a) PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT	
				<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
			1915		
			15 nov....	Arrêté modifiant l'arrêté du 6 juin 1908, organisant le cadre des professeurs de l'Afrique occidentale française.....	6
			1916		
			11 juin....	Arrêté organisant le cadre général du personnel enseignant de l'Afrique occidentale française.....	362
			11 octobre.	Arrêté classant le personnel de l'Enseignement dans le cadre général du personnel enseignant de l'Afrique occidentale française, réorganisé par arrêté du 11 juin 1916.....	608

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1916	b) SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT		1915	que la Tunisie et le Maroc. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 26 novembre 1915....	10
	<i>Actes du Gouvernement général.</i>				
2 mars ...	Arrêté fixant les dates et les conditions des concours et examens de l'Enseignement en 1916.....	174	20 nov	Arrêté ministériel portant dérogation aux dispositions du décret du 6 novembre 1915, portant prohibition de sortie.....	3
29 mars ...	Arrêté modifiant les conditions d'admission au certificat d'aptitude à l'Enseignement pour les moniteurs.....	285	24 nov	Décret prohibant la sortie des produits ci-après : poivre, émeris pulvérisés, corindon naturel en grains et en poudre, corindon artificiel ou alundun (alumine fondue) carborandum (siliciure de carbone) émeris appliqués sur papier et sur tissus agglomérés en meules, pierre ou toutes autres formes quelconques (y compris carborandum, corindum et alundum. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 20 décembre 1915).....	40
12 avril ...	Arrêté modifiant les conditions du concours d'entrée à l'école Normale supérieure professionnelle Pinet-Laprade.....	288			
11 mai	Arrêté fixant la date du concours d'entrée à l'école d'apprentissage administratif et commercial de Gorée.....	315	28 nov	Arrêté ministériel abrogeant certaines dispositions de l'arrêté du 24 février 1915, (prohibition de divers produits à la sortie des colonies).....	34
19 juillet ..	Arrêté modifiant les conditions du concours d'entrée à l'école supérieure professionnelle Pinet-Laprade.....	433	29 nov	Loi portant ratification de divers décrets prohibant certains produits à la sortie des colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc. (Promulguée en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 11 janvier 1916).....	105
—	Décision portant admission d'élèves à l'école supérieure professionnelle Pinet-Laprade.....	423	9 déc.....	Décret prohibant la sortie des noix, noisettes et amandes, noyaux de fruits, gommes, laques, mica en feuilles ou plaques et micanite, vaseline, sacs de tous genres. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 11 janvier 1916).....	75
27 juillet ..	Décision portant admission d'élèves à l'école normale William-Ponty.....	454	14 déc.....	Arrêté ministériel rapportant en ce qui concerne l'aluminium, métal pur ou allié les dispositions de l'arrêté du 24 février 1915, qui porte dérogation aux prohibitions de sortie...	58
—	Décision portant affectation en 1916, des élèves maîtres déclarés définitivement admis à l'examen du certificat d'aptitude à l'enseignement dans les écoles de l'Afrique occidentale française.....	454	24 déc.....	Décret prohibant les volailles mortes à la sortie des colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 14 janvier 1916)...	133
2 août.....	Décision relative aux primes et récompenses destinées à encourager l'enseignement agricole.....	473	27 déc.....	Arrêté ministériel autorisant dans conditions habituelles, dérogation aux prohibitions de sortie pour noix, noisettes, amandes mica en feuilles ou plaques, micanite, noyaux de fruits.....	132
5 août.....	Instructions relatives à l'enseignement et à la vulgarisation agricoles.....	471	1916		
27 août.....	Décision portant admission d'élèves à l'école d'apprentissage administratif et commercial dite école Faidherbe.....	509	7 janvier ..	Arrêté ministériel portant dérogation aux conditions habituelles des prohibitions de sortie des volailles mortes.....	133
1 ^{er} octob. .	Arrêté complétant l'arrêté d'organisation de l'école Faidherbe.....	597	8 janvier ..	Décret prohibant divers produits à la sortie des colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 15 février 1916).....	163
—	Arrêté créant une école pratique de médecine.....	598	12 février ..	Arrêté ministériel portant dérogation aux prohibitions de sortie.....	106
—	Arrêté créant une école pratique d'agriculture.....	598	23 février ..	Arrêté ministériel portant dérogation aux prohibitions de sortie.....	203
—	Arrêté annexant à l'école supérieure professionnelle Pinet-Laprade une section d'élèves surveillants de Travaux publics.....	699	2 mars ...	Décret prohibant divers produits à la sortie des colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 22 mars 1916).....	230
—	Circulaire relative au recrutement de l'école Faidherbe.....	605	14 mars ...	Décret prohibant divers produits à la sortie des colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 6 avril 1916).....	287
19 octobre .	Arrêté relatif à la concession de bourses et secours scolaires dans les établissements d'enseignement métropolitains.....	609	16 mars... ..	Arrêté ministériel portant dérogation aux prohibitions de sortie.....	269
22 octobre .	Arrêté portant modification de l'article 10 de l'arrêté n° 414 du 14 avril 1908, créant en Afrique occidentale française deux titres de capacité pour le personnel enseignant d'origine locale.....	641	27 mars ...	Arrêté ministériel abrogeant des dérogations aux prohibitions de sortie.....	272
	<i>Actes du Gouvernement local.</i>				
30 juin....	Arrêté divisant provisoirement la Guinée en trois circonscriptions scolaires.....	374			
	État-civil				
	<i>Actes du Pouvoir central.</i>				
21 juillet ..	Circulaire ministérielle au sujet des livrets de mariage.....	470			
	Exportations et prohibitions à la sortie				
	<i>Actes du Pouvoir central.</i>				
1915					
6 nov	Décret prohibant divers produits à la sortie des colonies et pays de protectorat autres				

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1916			1916		
27 mars ...	Arrêté portant dérogation aux prohibitions de sortie.....	133		F	
11 avril....	Décret concernant la sortie ou la réexportation des colonies française, à destination des Pays-Bas, des marchandises non prohibées (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 6 mai 1916).....	312		Familles nombreuses (Mesures en faveur des)	
19 avril ...	Arrêté ministériel rapportant certaines dispositions de l'arrêté du 24 février 1915, concernant les dérogations aux prohibitions de sortie aux colonies.....	310		<i>Actes du Pouvoir central.</i>	
22 avril....	Décret prohibant divers produits à la sortie des colonies et pays de protectorat. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 21 mai 1916).....	320	16 mars ...	Circulaire ministérielle (Guerre) résumant les principales dispositions arrêtées depuis la mobilisation, en faveur des pères de familles nombreuses et prescrivant les mesures nécessaires pour permettre à ceux d'entre eux qui viennent des régions envahies, des Colonies françaises ou de l'étranger de produire plus facilement les justifications relatives à leur situation de famille.....	270
25 avril....	Loi portant ratification de divers décrets prohibant certains produits à la sortie des colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du 16 mai 1916).....	318		Finances	
6 mars ...	Arrêté ministériel permettant l'exportation ou la réexportation sans autorisation spéciale de divers produits.....	336		<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
29 juin....	Arrêté ministériel rapportant en ce qui concerne l'amiante, les dispositions de l'arrêté du 20 septembre 1915.....	418	25 août....	Instruction au sujet de l'apurement des restes à recouvrer..... (Voir aussi : Avances).	507
12 juillet ..	Arrêté ministériel portant dérogation aux dispositions du décret du 11 janvier 1916, au sujet de l'exportation de la crème de tartre....	447		Foires et Marchés	
11 août....	Décret prohibant divers produits à la sortie des colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 4 septembre 1916).....	553		<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
12 août....	Arrêté ministériel abrogeant des dérogations aux prohibitions de sortie.....	498	14 juin	Arrêté portant approbation d'un arrêté ouvrant un marché à Dabola (Guinée française)	369
15 août....	Décret portant prohibition à la sortie de divers produits. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 8 septembre 1916).....	555		<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
23 août....	Décret prohibant le tabac à la sortie des colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 21 septembre 1916).....	559	10. mai	Arrêté modifiant et complétant les articles 7, 8, 9 et 10 de l'arrêté du 24 décembre 1913, ouvrant au public les marchés du cercle de Kankan	254
30 août....	Arrêté ministériel portant dérogation aux prohibitions de sortie.....	553	8 juillet ..	Arrêté ouvrant au public le marché de Tokounou (province de Finamara).....	402
2 sept....	Arrêté ministériel portant dérogation aux prohibitions de sortie.	553	11 juillet ..	Arrêté municipal créant un marché au bois à Conakry.....	404
12 sept....	Arrêté ministériel rapportant en ce qui concerne la cellulose, les dispositions de l'arrêté du 12 février 1916.....	592	31 août....	Arrêté municipal portant organisation d'un marché à bestiaux à Kankan	524
23 sept....	Arrêtés ministériels rapportant des dérogations aux prohibitions de sortie.....	632		Franchise postale et télégraphique	
14 sept....	Décret prohibant les minerais aurifères radioactifs à la sortie des colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 11 octobre 1916).....	609		<i>Actes du Pouvoir central.</i>	
6 octobre.	Arrêté ministériel portant dérogation aux prohibitions de sortie.....	635	5 février..	Décret appliquant aux Colonies et aux Pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, les dispositions des décrets des 5 août et 11 septembre 1914, concernant la franchise postale accordée aux militaires et marins français mobilisés, ainsi qu'aux militaires belges en campagne en France. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 8 mars 1916).....	203
18 octobre.	Décret prohibant divers produits à la sortie des colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 8 novembre 1916)....	669	3 octobre.	Décret appliquant aux Colonies et Pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, les dispositions des lois des 7 et 27 avril 1916 et du décret du 6 mai 1916, relatifs à l'extension de la gratuité des paquets postaux militaires. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 1 ^{er} novembre 1916).....	665
				<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
			23 nov....	Arrêté accordant la franchise postale et télégraphique au Comité d'assistance aux troupes noires.....	10
			2 juin....	Arrêté accordant la franchise postale et télégraphique aux Inspecteurs généraux et Inspecteurs des Services du Gouvernement général en tournées d'inspection et fixant les délais pour le retour des rapports communiqués aux agents vérifiés ou aux chefs de service.....	340

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1916	G		1916	<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
	Gardes de cercle		9 mars ...	Circulaire prescrivant de recueillir les documents relatifs à la guerre.....	204
	<i>Actes du Gouvernement local.</i>			H	
11 janvier.	Arrêté fixant l'effectif des pelotons de gardes de cercle pour l'année 1916.....	76		Hôpitaux	
9 nov.....	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur fixant l'effectif des gardes de cercle pour 1917.....	643		<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
	Géomètres		27 juin	Arrêté fixant le prix de remboursement de la journée d'hôpital du 1 ^{er} juillet 1916 au 30 juin 1917.....	396
	<i>Actes du Gouvernement général.</i>			I	
22 août....	Arrêté fixant les obligations des géomètres détachés dans les Conservations de la propriété foncière.....	503		Importations	
23 août....	Instruction pour l'application de l'arrêté du 22 août 1916, fixant les obligations des géomètres détachés dans les Conservations de la propriété foncière.....	504		<i>Actes du Pouvoir central.</i>	
1 ^{er} sept....	Arrêté modifiant l'article 6 de l'arrêté du 17 mars 1908 créant un cadre local de géomètres commun à toutes les Colonies du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française.....	515	6 mai.....	Loi autorisant le Gouvernement à prohiber l'entrée des marchandises étrangères ou à augmenter les droits de douanes. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 juin 1916).....	393
	Guerre (Mesures prises à l'occasion)			Impôt, droits, taxes et redevances	
	<i>Actes du Pouvoir central.</i>			<i>Actes du Pouvoir central.</i>	
1915			1915		
7 nov.....	Décret portant interdiction d'entretenir des relations d'ordre économique avec les sujets de la Bulgarie ou les personnes y résidant. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 novembre 1915).....	11	14 août....	Loi approuvant le décret du 22 août 1914, qui a autorisé les Gouverneurs généraux et Gouverneurs des Colonies à suspendre les droits applicables au denrées d'alimentation et de première nécessité, à l'entrée et à la sortie de leurs Colonies respectives. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 23 novembre 1915).....	9
1916			1916		
	Ministère des Affaires étrangères. — Liste officielle des maisons considérées comme ennemies ou comme jouant vis-à-vis de l'ennemi le rôle de personnes interposées et résidant dans les pays neutres.....	544	30 mars ...	Loi concernant les tarifs des taxes et contributions aux Colonies (article 10. Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 21 avril 1916).....	291
	Ministère des Affaires étrangères. — Liste officielle des maisons considérées comme ennemies ou comme jouant vis-à-vis de l'ennemi le rôle de personnes interposées et résidant dans les pays neutres (Suite et supplément).....	575	1 ^{er} nov ...	Décret relatif aux droits à percevoir sur divers produits à l'entrée et à la sortie de l'Afrique occidentale française.....	633
	Notification relative à la levée du blocus établi sur la côte du Cameroun (côte ouest (d'Afrique).....	203	—	Décret relatif aux droits à percevoir sur divers produits à l'entrée et à la sortie de l'Afrique occidentale française. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 24 novembre 1916)...	669
	Notification de l'état de guerre entre l'Italie et l'Allemagne.....	544		<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
	Notification de l'état de guerre entre la Roumanie et l'Autriche-Hongrie.....	544	1915		
22 janvier.	Loi relative à la déclaration des biens des sujets de puissances ennemies. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 15 février 1916).....	250	3 déc.....	Arrêté portant approbation d'un arrêté du Lieutenant-Gouverneur de la Guinée, fixant le mode d'assiette, le taux et les règles de perception de l'impôt de capitation en Guinée.	15
28 février.	Décret concernant l'exécution de la loi du 22 janvier 1916, relatif à la déclaration des biens des sujets de puissances ennemies. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 19 mars 1916).....	223	—	Arrêté portant approbation de l'arrêté du Lieutenant-Gouverneur de la Guinée, fixant le taux du droit à percevoir sur la valeur de l'or extrait pendant l'année 1916.....	15
29 février..	Circulaire ministérielle (Justice) concernant l'application de la loi du 22 janvier 1916 et du décret du 28 février 1916 relatifs à la déclaration des biens des sujets de puissances ennemies.....	224	1916		
13 mars...	Décret relatif aux mesures prises pour arrêter les marchandises appartenant à des sujets de l'empire d'Allemagne ou expédiés sur l'Allemagne. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 juin 1916).....	394	8 janvier.	Arrêté portant approbation d'un arrêté en date du 23 novembre 1915, du Lieutenant-Gouverneur de la Guinée française, créant une taxe sur les véhicules.....	72
			—	Arrêté portant approbation d'un arrêté en date du 23 novembre 1915, créant une taxe sur les chiens.....	73
				<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
				a) IMPOT DE CAPITATION	
				1 ^{re} Dispositions d'ordre général.	
			1915		
			15 nov.....	Arrêté fixant le taux de l'impôt personnel en Guinée française pour l'année 1916.....	11

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1916			1916		
15 avril ...	Arrêté approuvant les rôles de dégrèvement d'impôt de capitation afférents à l'exercice 1915.....	232	28 nov.	Arrêté fixant le taux des remises prévues à l'article 6 de l'arrêté du 24 novembre 1916 pour l'année 1917 (remises sur l'impôt de capitation)	672
10 mai ...	Arrêté approuvant l'état de dégrèvement afférent à l'exercice 1916, du cercle de Siguiri.	253		2° Rôles primitifs et supplémentaires.	
—	Arrêté approuvant le rôle de dégrèvement d'impôt de capitation afférent à l'exercice 1916, concernant le cercle de Kissidougou...	253	7 janvier ..	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement, les rôles supplémentaires de l'impôt personnel afférents à l'exercice 1915.....	43
17 juin	Arrêté annulant l'arrêté du 15 avril approuvant différents rôles d'impôt afférents à l'exercice 1915.....	343	—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement les rôles primitifs de l'impôt de l'exercice 1916.....	44
—	Arrêté approuvant le rôle de dégrèvement d'impôt de capitation afférent à l'exercice 1915, concernant le cercle de Labé.....	344	—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement les rôles supplémentaires de l'impôt personnel afférents à l'exercice 1915.....	44
4 sept.	Arrêté approuvant un état de dégrèvement afférent à l'exercice 1916, concernant le cercle de Kankan.....	522	10 février..	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement les rôles primitifs de l'impôt personnel afférent à l'exercice 1916.....	110
—	Arrêté approuvant des rôles de dégrèvement de l'impôt de capitation afférents à l'exercice 1916.....	522	—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement les rôles supplémentaires de l'impôt personnel afférents à l'exercice 1915.....	111
17 octobre..	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant un état de dégrèvement afférent à l'exercice 1916.....	615	10 mai	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement le rôle supplémentaire du district de Macenta (région militaire), afférent à l'exercice 1916.....	254
—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant des états de dégrèvement de l'impôt de capitation afférents à l'exercice 1916, concernant le cercle de Labé (Mali).....	615	17 juin	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement le rôle supplémentaire de l'impôt personnel afférent à l'exercice 1916, concernant le cercle de Kissidougou.....	344
—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant des états de dégrèvement de l'impôt de capitation afférents à l'exercice 1916.....	616	—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement le rôle supplémentaire d'impôt de capitation afférent à l'exercice 1915, concernant le cercle de Kindia.....	344
18 nov.	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant l'état de dégrèvement de l'impôt de capitation du cercle de Boké, afférent à l'exercice 1915.....	643	—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement le rôle supplémentaire d'impôt de capitation afférent à l'exercice 1915, concernant le cercle de Labé.....	372
28 nov.	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant des rôles de dégrèvement afférents à l'exercice 1916.....	673	—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement le rôle supplémentaire d'impôt de capitation afférent à l'exercice 1915, concernant le cercle de Labé.....	402
	b) IMPOT SUR LES CHIENS		4 sept.	Arrêté approuvant des rôles supplémentaires de l'impôt afférent à l'exercice 1915...	520
1915			—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement des rôles supplémentaires de l'impôt de capitation afférents à l'exercice 1916.....	521
23 nov.	Arrêté portant création d'une taxe sur les chiens	72	17 octobre..	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant pour être mis en recouvrement, des rôles supplémentaires de l'impôt de capitation afférent à l'exercice 1916	614
1916			—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant pour être mis en recouvrement le rôle supplémentaire de l'impôt de capitation du cercle de Dinguiraye.....	615
14 mars ...	Arrêté créant une taxe sur les chiens dans divers centres de la Colonie.....	119	—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant pour être mis en recouvrement des rôles supplémentaires de l'impôt de capitation afférent à l'exercice 1916.....	616
17 juin	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement les rôles principaux de la taxe sur les chiens afférents à l'exercice 1916.....	313	18 octobre..	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant pour être mis en recouvrement les deux rôles supplémentaires de l'impôt personnel du district de N'Zérékoré (secteur Guérzé)...	545
4 sept.	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement les rôles supplémentaires de la taxe sur les chiens, afférents à l'exercice 1916, concernant le poste de Mamou.....	523	—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant pour être mis en recouvrement le rôle supplémentaire de l'impôt de capitation du cercle de Boké.....	614
—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement différents rôles de la taxe sur les chiens afférents à l'exercice 1916.....	523	28 octobre..	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement des rôles supplémentaires de l'impôt de capitation afférents à l'exercice 1916.....	671
17 octobre..	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant pour être mis en recouvrement le rôle principal de la taxe sur les chiens de la subdivision de Bissikrima (cercle de Dinguiraye).....	614		3° États de dégrèvements.	
—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant pour être mis en recouvrement le rôle supplémentaire de la taxe sur les chiens, concernant le cercle de Boké.....	616	7 janvier ..	Arrêté allouant en non valeur le montant des côtes irrécouvrables, comprises au rôle de l'impôt personnel de la ville de Conakry..	45
28 nov.	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement le 2° rôle supplémentaire de la taxe sur les chiens du poste de Mamou.....	673			
	c) IMPOT SUR LES VÉHICULES				
1916					
23 nov.	Arrêté créant une taxe sur les véhicules...	73			
1916					
18 avril ...	Arrêté approuvant les rôles principaux des taxes sur les véhicules afférents à l'exercice 1916.....	235			

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1916				Inscription Maritime	
10 mai....	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement les rôles principaux des taxes sur les véhicules, afférents à l'exercice 1916.....	255		<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
17 juin....	Arrêté approuvant les rôles principaux des taxes sur les véhicules afférents à l'exercice 1916.....	343	1916		
4 sept....	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement les rôles supplémentaires des taxes sur les véhicules afférents à l'exercice 1916, concernant le poste de Mamou.....	522	14 juin....	Arrêté désignant le fonctionnaire chargé de représenter à Boké le service de l'inscription maritime.....	341
—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement le rôle principal des taxes sur les véhicules, afférents à l'exercice 1916, dans le cercle de Kankan.....	524		Insoumis	
17 sept....	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant pour être mis en recouvrement le rôle supplémentaire de la taxe sur les véhicules du cercle de Kindia.....	614		<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
28 nov....	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement le rôle supplémentaire de la taxe sur les véhicules du poste de Mamou.....	672	19 août....	Circulaire au sujet de la notification des ordres de route concernant les insoumis de la loi du 19 octobre 1915.....	479
	Pour les: <i>Remboursements, les Droits de Douanes, les Impôts, des Patentes, Licences, des prestations: voir ces mots.</i>			Internements	
	Pour la taxe du Timbre établie sur les actes et conventions: voir Enregistrement.			<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
	Imprimerie		5 février..	Arrêté modifiant l'article 2 de l'arrêté n° 1269 du 2 décembre 1915, portant internement à la Côte d'Ivoire des nommés El-Hadj Mamadou Kaba, Arafan Amara Seidi, Mamadi Babo et Arfa Lansana Fali.....	231
	<i>Actes du Gouvernement général.</i>			Islam	
19 octobre.	Arrêté organisant le cours d'apprentissage annexé à l'Imprimerie du Gouvernement général.....	638		<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
6 novemb.	Décision portant augmentation des bourses attribuées aux élèves du cours d'apprentissage annexé à l'imprimerie du Gouvernement général.....	665	28 avril....	Arrêté créant un Comité consultatif des Affaires musulmanes.....	293
	Indemnité et suppléments de fonctions		—	Décision portant désignation des membres indigènes du Comité consultatif des Affaires musulmanes.....	293
	<i>Actes du Pouvoir central.</i>			J	
1915				Justice française	
11 novemb.	Circulaire ministérielle. — Instructions relatives au cumul des indemnités pour charges de famille au titre civil et au titre militaire....	34		<i>Actes du Pouvoir central.</i>	
24 décemb.	Décret allouant des indemnités pour frais de bureau et de représentation, aux officiers titulaires d'emplois nouveaux créés en Afrique occidentale française et en Afrique équatoriale française. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 15 janvier 1916).....	133	1 ^{er} août...	Décret rattachant temporairement la Justice de paix à compétence étendue de Kaolack (Sénégal) au Tribunal de Dakar et celle de Boké et Kankan (Guinée française) au Tribunal de Conakry. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 19 août 1916).....	479
1916				(Voir aussi: Armée.)	
2 juillet..	Décret portant création d'une indemnité pour entretien du harnachement. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 28 juillet 1916)....	454		<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
	<i>Actes du Gouvernement général.</i>		20 février..	Arrêté désignant les notables appelés à former le collège des assesseurs de la Cour d'Assises de la Guinée française pour l'année 1916.....	139
25 mars....	Arrêté portant dérogation à l'article 13 de l'arrêté du 28 novembre 1914 (indemnité de déplacement).....	273	—	Arrêté désignant un membre fonctionnaire de la Cour d'Assises de la Guinée française pour l'année 1916.....	170
3 mai....	Arrêté fixant l'indemnité spéciale à allouer aux administrateurs et agents des Affaires indigènes en service dans les chefs-lieux....	311	13 juillet..	Circulaire précisant les conditions dans lesquelles les fonctionnaires qui remplissent légalement des fonctions judiciaires ou notariales ont droit à des vacations ou honoraires. (Voir aussi: Amendes.)	422
14 juin....	Arrêté modifiant l'arrêté du 28 novembre 1914, allouant des suppléments de fonctions et des indemnités diverses aux fonctionnaires employés et agents en service en Afrique occidentale française.....	392		Justice indigène	
25 sept....	Arrêté complétant l'arrêté du 28 novembre 1914, relatif aux suppléments de fonctions et indemnités diverses.....	591		<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
	(Voir aussi: Transports.)		1915		
			13 août....	Circulaire au sujet de la réglementation de la contrainte par corps en matière de Justice indigène.....	96
			3 décemb.	Arrêté portant approbation de l'arrêté du 16 septembre 1915, du Lieutenant-Gouverneur de la Guinée fixant les allocations des médecins chargés d'expertises par les Tribunaux indigènes de la Guinée française.....	14
			1916		
			13 août....	Circulaire au sujet des bâtiments affectés au fonctionnement des Tribunaux indigènes.	475
			5 octob...	Circulaire au sujet de la composition des Tribunaux indigènes siégeant en matière répressive.....	607

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSES	PAGES
	L		1916	<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
	Législation		5 février..	Circulaire. — Nouveau mode de délivrance aux Colonies et dans les consulats des feuilles et timbres mobiles pour rôles d'équipage....	139
1915	<i>Actes du Pouvoir central.</i>		20 février..	Arrêté modifiant les conditions d'admission à l'Ecole des pupilles mécaniciens de la Marine.....	272
30 décemb.	Loi concernant la législation des enfants adultérins. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 15 février 1916).....	157		(Voir aussi Navires et Navigations).	
1916				Mercuriales	
28 avril....	Loi tendant à l'application de l'article 465 du Code pénal aux délits prévus et punis par l'article 597 du code de commerce. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 15 mai 1916).	316		<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
5 août....	Loi relative à la réhabilitation des faillis qui ont fait l'objet d'une citation à l'ordre de l'unité militaire à laquelle ils appartiennent. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 22 août 1916).....	501	13 déc.....	Arrêté portant fixation des mercuriales officielles des Douanes pour le 1 ^{er} septembre 1916.....	17
—	Loi tendant à compléter l'article 20 de la loi du 24 juillet 1889, sur les enfants maltraités ou moralement abandonnés. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 août 1916).....	509	1916		
29 septemb.	Loi étendant aux descendants des originaires des communes de plein exercice du Sénégal les dispositions de la loi militaire du 19 octobre 1915. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 20 octobre 1916).....	612	21 mars...	Arrêté portant fixation de la valeur des caoutchoucs aux mercuriales officielles pour la période comprise entre le 1 ^{er} avril et le 1 ^{er} octobre 1915.....	208
	<i>Actes du Gouvernement général.</i>		27 juin....	Arrêté portant établissement des mercuriales officielles pour le 2 ^e semestre de 1916..	396
	Circulaire relative à l'application de la loi du 30 décembre 1915, concernant la légitimation des enfants naturels et adultérins.....	158	25 sept....	Arrêté portant fixation de la valeur des caoutchoucs aux mercuriales officielles pour la période comprise entre le 1 ^{er} octobre 1916 et le 1 ^{er} avril 1917.....	560
	Livre d'Or de la Guerre de l'A.O.F.			Mines et Carrières (Permis miniers)	
	<i>Actes du Gouvernement général.</i>			<i>Actes du Pouvoir central.</i>	
13 juin....	Circulaire relative au Livre d'Or de l'Afrique occidentale française.....	366	8 janvier..	Décret fixant les conditions relatives à l'octroi des permis miniers dans les Colonies françaises. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 15 février 1916).....	162
	Logements et Loyers			<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
	<i>Actes du Gouvernement général.</i>		1915		
25 septemb.	Arrêté fixant les tarifs des retenues de logement et d'ameublement.....	561	15 nov....	Arrêté octroyant des permis miniers à MM. Girardot, Belot, Sommelier et Ney.....	21
1 ^{er} juillet..	Décision complétant l'article 3 de la décision du 4 mars 1915, fixant le mode de perception des loyers des immeubles appartenant à la Colonie.....	375		Mobilisation et démobilisation	
	M			<i>Actes du Pouvoir central.</i>	
	Marine et Gens de Mer		18 déc.....	Circulaire ministérielle au sujet du retour aux Colonies des fonctionnaires classés dans les services auxiliaires de l'année et des réformés n° 2.....	96
	<i>Actes du pouvoir central.</i>			Monnaies (Interdiction d'exporter les)	
18 juillet..	Décret rendant applicable aux Colonies la Loi du 15 juillet 1915, relative à la responsabilité en matière d'abordage. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 9 août 1916).....	474		<i>Actes du Pouvoir central.</i>	
1 ^{er} août....	Loi modifiant l'article 12 de la Loi du 7 avril 1902, sur la marine marchande. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 22 août 1916).....	504	3 déc.....	Décret prohibant la sortie de l'argent brut des Colonies et Pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 25 décembre 1916)...	41
11 sept....	Décret portant application aux Colonies autres que l'Indo-Chine et la Réunion la Loi du 27 mars 1882, sur la protection du balisage dans les eaux maritimes. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 3 octobre 1916).....	606	1916		
			30 sept....	Décret étendant aux Colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc les dispositions de la loi du 12 février 1916 tendant à réprimer le trafic des monnaies et espèces nationales. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 19 octobre 1916).....	635
				Moratorium	
				<i>Actes du Pouvoir central.</i>	
			27 avril...	Décret portant modification au décret du 13 juin 1915, instituant le moratorium aux Colonies. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 14 juin 1916).....	703

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
	N			Neutralité	
	Nationalité et Naturalisation			<i>Actes du Pouvoir central.</i>	
1916				Déclaration de neutralité de la Suisse dans la Guerre entre l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Roumanie.....	544
12 juillet...	Circulaire ministérielle au sujet des certificats d'origine et de nationalité.....	498		O	
26 juin.....	Lettre du Ministre des Finances au sujet des certificats d'origine et de nationalité (projet de l'application de la formalité aux Colonies).....	499		Office de placement	
	Navires et Navigation			<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
	<i>Actes du Pouvoir central.</i>		1916		
1885			7 juillet..	Arrêté créant en Guinée un Office gratuit de placement.....	402
21 mars...	Loi de Finances (article 2) relatif au timbre des rôles d'équipage. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 3 septembre 1915).....	12		Organisation administrative et territoriale	
3 avril.....	Décret relatif au timbre des rôles d'équipage. (Promulguée en Afrique occidentale française du 3 décembre 1915).....	12		<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
1886			6 nov.....	Arrêté portant réorganisation du secteur Guerzé (Guinée française).....	668
14 janvier..	Circulaire ministérielle. — Instructions en ce qui concerne les feuilles de rôles d'équipage délivrées aux navires du commerce dans les Colonies et les Consuls.....	131		<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
1914			11 janvier..	Arrêté rattachant le district de Bofosso au district de Macenta et créant les districts de Lola et de Galay (Région militaire).....	75
9 sept.....	Circulaire ministérielle (Marine) relative aux feuilles des rôles d'équipage délivrés aux navires de commerce dans les Colonies et Consuls.....	2	9 février..	Arrêté portant réorganisation des Bureaux du Gouvernement (rapporté).....	140
14 nov.....	Décret relatif au timbre des rôles d'équipage. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 3 décembre 1915).....	12	5 octobre..	Arrêté divisant en trois cantons la subdivision administrative de Téliélé, cercle de Pita.....	580
1915				P	
4 avril....	Circulaire ministérielle (Marine) application du décret du 4 avril 1916 concernant l'autorisation préalable imposée aux navires français pour certaines catégories de voyages...	310		Passeports	
11 nov....	Loi relative à la vente des navires de mer pendant la guerre. (Rendue applicable aux Colonies par le décret du 12 décembre 1915, promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 11 janvier 1916).....	107		<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
1916			30 janvier..	Instruction relative au régime des passeports (Ministère des Affaires étrangères et de la Guerre).....	300
16 mars...	Arrêté ministériel (Marine) relatif à l'application de la loi du 11 novembre 1915, concernant la vente des navires de mer français à des étrangers pendant la durée des hostilités.	270	23 juin....	Arrêté relatif au régime des passeports en Guinée française.....	372
4 avril....	Décret imposant aux navires français pour certaines catégories de voyages, une autorisation préalable inscrite au rôle d'équipage. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 18 mai 1916).....	319		Patentes et Licences	
1 ^{er} août....	Circulaire ministérielle modifiant et complétant la circulaire du 22 février 1915 relative aux visites des navires dans les ports et à la surveillance des trafics suspects avec l'ennemi.....	390		<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
	Supplément à la circulaire interministérielle modifiant et complétant la circulaire du 22 février 1915, relative aux visites des navires dans les ports et à la surveillance des trafics suspects avec l'ennemi.....	391	1915		
	<i>Actes du Gouvernement général.</i>		18 décemb..	Arrêté nommant les Commissions chargées d'établir la classification des personnes soumises à la patente pendant l'année 1916.....	20
27 janv....	Circulaire modificative à la circulaire du 23 mars 1915, relative au recouvrement des droit de chancellerie sur les navires..... (Voir aussi <i>Marine et Gens de Mer</i>).	109		1^o RÔLES PRINCIPAUX :	
			1916		
			17 avril....	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement les rôles principaux des patentes et licences afférents à l'exercice 1916.....	234
			10 mai.....	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement le rôle principal des licences du cercle de Kindia, afférent à l'exercice 1915...	252
			17 octob..	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant pour être mis en recouvrement le rôle principal des licences du cercle de Labé, afférents à l'exercice 1916.....	614
			—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant pour être mis en recouvrement des rôles des patentes afférents à l'exercice 1916).....	616
			28 nov....	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement des rôles des patentes et licences afférents à l'exercice 1916.....	672
				2^o RÔLES SUPPLÉMENTAIRES :	
			1916		
			7 janvier..	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement les rôles supplémentaires des patentes afférents à l'exercice 1915.....	45

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1916			1916		
7 janvier .	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement les rôles supplémentaires des patentes des patentes afférents à l'exercice 1915.	45	17 oct.	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant des états de dégrèvement de patentes afférents à l'exercice 1916.	613
10 février .	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement les rôles des patentes supplémentaires afférents à l'exercice 1915.	111	18 nov.	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant des états de dégrèvement de patentes afférents à l'exercice 1916.	644
14 mars ...	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement le rôle supplémentaire de patentes de Pita, afférents à l'exercice 1915.	181	—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant l'état de dégrèvement des patentes du district de Dyecké (secteur Guérzé).	644
15 avril ...	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement les rôles supplémentaires des patentes afférents à l'exercice 1915.	233	28 nov	Arrêté approuvant des états de dégrèvement des patentes, afférents à l'exercice 1916.	673
10 mai	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement les rôles supplémentaires des patentes afférents à l'exercice 1916.	252	—	Arrêté approuvant le rôle de dégrèvement des licences de la commune-mixte de Conakry afférents à l'exercice 1916.	673
—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement les rôles supplémentaires des patentes afférents au cercle de Boké, exercice 1915.	253	Peaux (Traitement et désinfection des)		
17 juin	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement les rôles supplémentaires des patentes et de licences afférents à l'exercice 1916.	343	<i>Actes du Gouvernement local.</i>		
4 sept.	Arrêté approuvant les rôles supplémentaires des patentes afférents à l'exercice 1915.	521	17 juin.	Arrêté autorisant la Société Commerciale de l'Ouest Africain à installer à Kankan un établissement destiné au traitement des peaux.	342
—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement des rôles supplémentaires de patentes afférents à l'exercice 1916.	522	Pensions et Retraites		
17 octobre.	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant pour être mis en recouvrement des rôles supplémentaires des patentes afférents à l'exercice 1916.	613	<i>Actes du Pouvoir central.</i>		
—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant le rôle supplémentaire des patentes du secteur Kissien (Région militaire), concernant l'exercice 1915.	617	22 juin.	Circulaire ministérielle (Finances) sur le service des Pensions.	266
18 nov.	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur annulant le rôle supplémentaire de patentes de la subdivision de Mali (cercle de Labé), afférents à l'exercice 1915 (3 ^e trimestre).	644	15 janvier .	Loi relative aux pensions des fonctionnaires employés et agents du service colonial et des services locaux des colonies et pays de protectorat français relevant du Ministère des Colonies qui, accomplissant en temps de guerre un service militaire, sont tués ou atteints de blessures ou d'infirmités dans l'exercice de ses services. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 15 février 1916). ...	161
—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur annulant le rôle supplémentaire de patentes du cercle de Kouroussa, afférents à l'exercice 1915.	645	2 février .	Circulaire ministérielle notifiant la loi du 15 janvier 1916, relative aux pensions des fonctionnaires en temps de guerre.	268
3^e ÉTATS DE DÉGRÈVEMENTS.			24 mars ...	Circulaire ministérielle prescrivant la publication de diverses instructions du Ministre de la Guerre relatives aux secours et pensions.	271
7 janvier .	Arrêté approuvant les états de dégrèvement de patentes concernant l'exercice 1915.	47	<i>Actes du Gouvernement général.</i>		
—	Arrêté approuvant les états de dégrèvement des patentes et des licences afférents à l'exercice 1915.	48	3 février..	Arrêté portant concession d'une pension de veuve de la Caisse locale de retraites à M ^{me} Raymond (Louis Auguste), née Moullin (Jeanne-Marguerite-Anne) veuve d'un sous-chef de gare de 1 ^{re} classe des Chemins de fer de l'A. O. F., décédé à Conakry le 27 mars 1915.	138
14 mars ...	Arrêté approuvant un état de dégrèvement des patentes de Koumbia, afférent à l'exercice 1914.	181	25 sept.	Arrêté allouant une pension de retraites au brigadier des gardes de cercle de la Guinée française, Ali Seck.	592
—	Arrêté approuvant divers états de dégrèvement des patentes et licences afférents à l'exercice 1915.	181	Permis d'occupation et d'exploitation		
—	Arrêté portant en non-valeur une somme de cent cinquante francs montant des côtes irrécouvrables comprises au rôle des patentes de la commune de Conakry.	181	<i>Actes du Gouvernement local.</i>		
15 avril ...	Arrêté approuvant les rôles de dégrèvement de patentes afférents à l'exercice 1915.	233	a) PERMIS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC.		
17 juin	Arrêté approuvant l'état de dégrèvement de patentes de la Région militaire, afférent à l'exercice 1916.	344	11 janvier.	Arrêté autorisant M. Beynis, planteur à Kindia, à occuper une partie du Domaine public fluvial.	76
4 sept.	Arrêté approuvant des rôles de dégrèvement des patentes afférents à l'exercice 1915.	251	—	Arrêté rapportant l'arrêté du 21 mars 1911 et autorisant la Société <i>La Camayenne</i> à occuper une partie du Domaine public.	76
17 octob. ...	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant l'état de dégrèvement des licences du cercle de Kissidougou.	615	24 juin.	Arrêté autorisant la Société Commerciale de l'Ouest Africain à occuper une partie du Domaine public maritime.	373
—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant le rôle de dégrèvement des patentes du cercle de Dubréka.	615	—	Arrêté autorisant la Société <i>La Camayenne</i> à occuper une partie du Domaine public maritime.	373

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1916			1916		
24 juin	Arrêté autorisant la Municipalité de Conakry à occuper une partie du Domaine public maritime.....	374	1 ^{er} octob..	Circulaire relative à la réorganisation des agents indigènes de l'Afrique occidentale française.....	601
	<i>b) PERMIS D'OCCUPATION PROVISOIRE</i>		—	Arrêté réglant la situation des cadres locaux indigènes de l'Afrique occidentale française.....	602
10 février ..	Arrêté portant retrait du permis d'occupation provisoire.....	111	—	<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
—	Arrêté accordant un permis d'occupation provisoire à Conakry.....	112	—	Circulaire relative à la formation du personnel des cadres indigènes.....	595
15 mai	Arrêté accordant à M. Salim Melkan un permis d'occupation provisoire à Téliélé.....	295		Police du roulage	
19 avril	Arrêté accordant au sieur Némé Abdemour un permis d'occupation provisoire à Faranah.....	235		<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
17 juin....	Arrêté accordant un permis d'occupation provisoire essentiellement précaire et révoquant à la Société Commerciale de l'Ouest Africain.....	342	8 janvier ..	Arrêté portant règlement sur les conditions d'usage des voies publiques, dispositions relatives à leur protection, à la police du roulage et à la circulation des véhicules divers.....	97
2 sept	Arrêté accordant au sieur Thomas Lévi, dit Lévali, un permis d'occupation provisoire à Timbo.....	482		Police sanitaire générale	
—	Arrêté accordant au sieur Sori Daramé un permis d'occupation provisoire à Timbo.....	482		<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
—	Arrêté accordant au sieur Thomas Kofi un permis d'occupation provisoire à Timbo.....	482	1 ^{er} août ..	Arrêté modifiant l'article 5 de l'arrêté du 26 octobre 1910, relatif aux mesures d'hygiène et supprimant l'exception prévue pour la 3 ^e zone de la ville de Conakry.....	426
—	Arrêté accordant au sieur Thomas Abasse un permis d'occupation provisoire à Timbo.....	483		Police sanitaire des animaux	
—	Arrêté accordant au sieur Thomas Yaya Daramé un permis d'occupation provisoire à Timbo.....	483		<i>Actes du Pouvoir central.</i>	
4 sept....	Arrêté portant retrait de permis d'occupation provisoire.....	516	1915		
—	Arrêté autorisant la Municipalité de Conakry à occuper une partie du Domaine public maritime.....	524	7 déc.....	Décret relatif à la police sanitaire des animaux en Afrique occidentale française. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 11 janvier 1916).....	71
	<i>c) PERMIS D'EXPLOITATION</i>			<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
14 mars	Arrêté accordant à M. Emile Dubot un permis d'exploitation agricole à Mamou.....	176	1916		
—	Arrêté accordant à la société Cohen frères un permis d'exploitation agricole à Mamou ..	177	24 déc.....	Arrêté déclarant infectés de péripneumonie les troupes de bovidés appartenant aux nommés Alfa Mamadou Samba Biradane et Souley Diallo.....	42
—	Arrêté accordant à la Société Commerciale de l'Ouest Africain un permis d'exploitation à Mamou.....	178	1915		
—	Arrêté portant retrait de permis agricole à Mamou.....	180	24 déc.....	Arrêté déclarant contaminé de péripneumonie le troupeau de bovidés appartenant au nommé Bakar So, cantonné dans la vallée du Lolé (cercle de Mamou).....	42
17 juin....	Arrêté accordant à la Société Paterson, Zochonis et C ^{ie} , un permis d'exploitation pour création de jardin.....	347	—	Arrêté prorogeant pour une nouvelle période de trois mois, l'arrêté du 22 septembre 1915, déclarant contaminés de péripneumonie les troupeaux de bovidés appartenant aux nommés Alfa Oumarou Dioule, Tierno Haddi, Tairou et Ibrahima Foula.....	43
4 sept....	Arrêté accordant à MM. Letfalla frères un permis d'exploitation pour création de jardin.....	517	15 janvier ..	Arrêté déclarant contaminé de péripneumonie le village de Bara (subdivision de Mali).....	77
—	Arrêté accordant à M. Assad Sabbague un permis d'exploitation pour création de jardin.....	517	22 janvier ..	Arrêté prescrivant l'isolement durant une période de trois mois, des bovidés provenant du Haut-Sénégal et Niger et à destination de la région de Siguiri.....	77
—	Arrêté accordant à M. Makoul un permis d'exploitation pour création de jardin.....	517	11 février..	Arrêté déclarant les villages de Bissikrima et de Bambaré (cercle de Dinguiraye) infectés de péripneumonie.....	113
17 octobre..	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur accordant à M. Joseph Jabre un permis d'exploitation pour création de jardin.....	617	15 février..	Arrêté déclarant infectés de péripneumonie, dans le cercle de Dinguiraye, les troupeaux de bœufs appartenant à un groupe d'indigènes.....	113
—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur accordant à M. Assad Khalil un permis d'exploitation pour création de jardin.....	618	22 février..	Arrêté déclarant la partie de la banlieue de Conakry, comprise entre le pont de Tumbo et le dixième kilomètre de la route du Niger infectée de péripneumonie.....	110
	Personnel indigène		29 février..	Arrêté déclarant le village de Coyah (cercle de Dubréka) infecté de péripneumonie.....	140
	<i>(Pour le personnel européen voir : Fonctionnaires coloniaux.)</i>		7 mars ...	Arrêté prorogeant pour une période de trois mois l'arrêté du 17 novembre 1915, déclarant contaminés de péripneumonie des troupeaux de bovidés appartenant à un groupe d'indigènes et du jardin d'essai de Kindia.....	140
	<i>Actes du Gouvernement général.</i>				
29 juillet ..	Arrêté modifiant l'article 6 de l'arrêté du 22 novembre 1910 portant création d'un cadre local indigène d'écrivains expéditionnaires en Guinée française.....	452			

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1916			1916		
7 mars ...	Arrêté déclarant le village Kalia (cercle de Forécariah) infecté de péripneumonie	144	20 nov	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur déclarant infectés de péripneumonie divers troupeaux des provinces de Sannou et Soliman (cercle de Kindia)	645
14 mars ...	Arrêté rapportant les dispositions de l'arrêté du 15 janvier 1916, déclarant le village de Bara (subdivision de Mali) infecté de péripneumonie	182	27 nov	Arrêté déclarant infectés de péripneumonie le village de Touba (Koumbia) et de fièvre charbonneuse le village de Sotto (Labé)	670
1 ^{er} avril ...	Arrêté prorogeant pour une période de trois mois l'arrêté du 22 septembre 1915, déclarant contaminés de péripneumonie des troupeaux de bovidés	208	2 déc.	Arrêté déclarant infectés de péripneumonie divers troupeaux à Boullivel (Mamou)	674
6 avril ...	Arrêté interdisant jusqu'à nouvel ordre l'introduction de tous bovidés dans certains cercles	208		Police sanitaire maritime	
8 avril ...	Arrêté commissionnant le Chef du Service zootechnique et des épizooties à l'effet de constater les infractions aux dispositions du décret du 18 janvier 1906, portant réglementation de la police sanitaire des animaux de l'arrêté du 29 avril 1914, portant règlement pour l'exécution des mesures à prendre contre la péripneumonie et du décret du 7 décembre 1915, relatif à la police sanitaire des animaux	209	2 juillet ...	<i>Actes du Pouvoir central.</i> Loi sur la police maritime remplaçant par des dispositions nouvelles l'article 85 du décret-loi du 24 mars 1952, modifié par la loi du 15 avril 1898. (Rendue applicable aux Colonies autres que la Tunisie et le Maroc par le décret du 31 août 1916, promulguée lui-même en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 23 septembre 1916).	560
14 avril ...	Arrêté déclarant contaminés de péripneumonie des troupeaux de bovidés cantonnés dans les provinces du Saloum et du Souliman	232	31 août	Décret étendant aux Colonies et pays de protectorat français autres que la Tunisie et le Maroc, la loi du 2 juillet 1916, sur la police maritime, qui remplace par des dispositions nouvelles, l'article 85 du décret, loi du 24 mars 1852, modifié par la loi du 15 avril 1898. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 23 septembre 1916)	560
—	Arrêté déclarant contaminés de péripneumonie des troupeaux de bovidés cantonnés dans la province de Samou (cercle de Kindia).	232		Port et Rades	
1 ^{er} mai ...	Arrêté déclarant contaminé de péripneumonie le troupeau appartenant à Modi Talibé et cantonné à Médina Dian (cercle de Kindia).	232		<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
—	Arrêté déclarant contaminé de péripneumonie le troupeau appartenant à Modi Talibé et cantonné à Médina Diam (subdivision de Télimélé)	251	14 août	Arrêté approuvant un arrêté du Lieutenant-Gouverneur de la Guinée française du 26 juin 1916, réglementant la police et l'exploitation des grues à vapeur du port de Conakry suivi du texte de cet arrêté	457
9 juin	Arrêté prorogeant pour une durée de trois mois, l'arrêté du 22 février 1916, déclarant infectée de péripneumonie la partie de la banlieue de Conakry comprise entre le pont de Tumbo et le dixième kilomètre de la route du Niger	341		<i>Actes du Pouvoir local.</i>	
23 juin ...	Arrêté déclarant contaminées de péripneumonie les provinces du Haut-Tamisson et du Sannou (cercle de Kindia)	372	25 janvier ...	Arrêté réglementant la police et l'exploitation des grues à vapeur du Port de Conakry.	110
9 juillet ...	Arrêté déclarant contaminés de péripneumonie les troupeaux appartenant à Modi Ilinou, Tairou, Tierno Amodou Téli, Tierno Bobo, Tierno Nouhou, de la région de Tioukougol et le village de Boemboupou	402	26 juin	Arrêté autorisant la Compagnie française de l'Afrique occidentale française à mouiller un coffre d'amarrage dans la rade de Conakry en avant de son warf	457
21 août	Arrêté déclarant le village de Ouonkissi (région militaire, secteur Kissien) infecté de péripneumonie	459		Postes et Télégraphes (Service des)	
25 août	Arrêté déclarant infectés de péripneumonie dans le cercle de Dubréka, des troupeaux de bœufs appartenant à divers propriétaires.	481		<i>Actes du Pouvoir central.</i>	
29 août	Arrêté déclarant infecté de péripneumonie le village de Tétko (cercle de Mamou)	481	1915		
30 août	Arrêté déclarant infecté de péripneumonie le troupeau de bœufs appartenant au nommé Safayou	481	22 déc.	Circulaire ministérielle n° 488 c relative à l'inscription en dépenses internationale des mandats délivrés par les bureaux marocains.	58
9 octob. ...	Arrêté déclarant infecté de péripneumonie le troupeau du jardin d'essai de Kindia	619	1916		
26 octob. ...	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur prenant des mesures contre la péripneumonie dans divers endroits de la Guinée française	619	30 janvier ...	Décret portant approbation et publication de l'arrangement concernant l'échange de mandats postes entre les possessions françaises et britanniques de l'Afrique occidentale française, signé à Londres le 23 septembre 1915, entre la France et la Grande-Bretagne. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 22 mars 1916)	229
30 octob. ...	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur prenant des mesures contre la péripneumonie dans divers endroits de la Guinée française	645	22 mars ...	Décret fixant les taxes applicables aux correspondances échangées entre la France et les Colonies françaises d'une part et le bureau de poste français de Rouad (Syrie), d'autre part. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 22 avril 1916)	292
19 nov	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur déclarant infectés de péripneumonie divers troupeaux dans le cercle de Kindia (province de Molota).	645	9 octobre ...	Décret instituant un service d'envoi contre remboursement entre la France et l'Algérie d'une part et d'autre part, les Colonies de la Mauritanie, du Haut Sénégal-Niger, du Dahomey, de la Côte d'Ivoire et du Territoire militaire du Niger. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 octobre 1916)	642

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1916	<i>Actes du Gouvernement général.</i>		1915	<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
27 mai.....	Arrêté autorisant l'ouverture des bureaux de poste au service des mandats poste métropolitains.....	338	41 déc.....	Circulaire relative aux envois postaux adressés aux prisonniers de guerre retenus dans les territoires envahis de la France et de la Belgique.....	60
31 mai.....	Circulaire au sujet de l'ouverture des bureaux de poste aux mandats poste métropolitains.....	338		Protection de l'enfance	
22 août.....	Circulaire au sujet de l'extension du service des articles d'argent métropolitains.....	480	1916	<i>Actes du Pouvoir central.</i>	
6 nov.....	Arrêté approuvant l'arrêté n° 1170, du 31 août 1916, du Lieutenant-Gouverneur de la Guinée française, réglementant les nouveaux tarifs téléphoniques dans cette Colonie.....	667	5 août.....	Loi tendant à compléter l'article 20 de la loi du 24 juillet 1889, sur la protection des enfants maltraités ou moralement abandonnés. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 août 1916).....	509
—	Arrêté relatif au dédouanement des échantillons et des lettres ou paquets non fermés contenant des marchandises.....	665		R	
	<i>Actes du Gouvernement local.</i>			Radiotélégraphie	
11 mars.....	Arrêté supprimant les courriers postaux Bofosso-Guékédou et Kissidougou-Ouonkissi, et créant un courrier entre Kissidougou et Ouonkissi.....	295	14 janvier.....	Arrêté du Gouverneur général portant ouverture des stations radiotélégraphiques d'Aftar et Chinguetti à la correspondance télégraphique générale et fixant les conditions d'admission des correspondances télégraphiques.....	132
20 avril.....	Arrêté par lequel à dater du 1 ^{er} juin 1916 la correspondance postale ne pourra être valablement affranchie qu'au moyen de timbres postes, cartes postales, cartes lettres et enveloppes timbrées des émissions de 1913 (payage africain).....	251		Recrutement et incorporation	
26 juin.....	Décision chargeant provisoirement le receveur des Postes de Kankan, d'assurer l'émission et le paiement des mandats postes métropolitains.....	374	1915	<i>Actes du Pouvoir central.</i>	
17 juillet.....	Arrêté ouvrant des bureaux de Postes au service des articles d'argent métropolitains.....	403	21 nov.....	Décret relatif à l'incorporation des originaires des communes de plein exercice du Sénégal, appelés sous les drapeaux en exécution de la loi du 19 octobre 1915. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 10 décembre 1915).....	35
22 août.....	Arrêté étendant aux bureaux de postes de Beyla, Labé et Siguiri, le service des valeurs déclarées, lettres, boîtes et colis postaux.....	481	1916		
31 août.....	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur réglementant les nouveaux tarifs téléphoniques dans cette Colonie.....	000	15 juin.....	Décret étendant aux Colonies autres que la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et la Réunion, la loi du 13 avril 1916, relative à l'examen des ajournés des classes 1915 à 1917. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 8 juillet 1916).....	488
	Postes et Télégraphes (Personnel des)			<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
	<i>Actes du Pouvoir central.</i>		1915		
9 sept.....	Circulaire ministérielle au sujet de l'amélioration des traitements de certaines catégories du personnel des Postes et Télégraphes et Téléphones.....	664	23 nov.....	Arrêté modifiant l'arrêté du 11 novembre 1915 relatif au recensement et à la révision des originaires des quatre communes du Sénégal.....	9
	<i>Actes du Gouvernement général.</i>		7 déc.....	Arrêté relatif à l'incorporation des originaires des quatre communes de plein exercice du Sénégal.....	16
1 ^{er} avril.....	Arrêté fixant l'indemnité spéciale à allouer aux agents métropolitains des Postes, Télégraphes et Téléphones détachés en A. O. F.....	286	1916		
	Prestations		7 janvier.....	Arrêté portant incorporation de la classe 1917.....	72
	<i>Actes du Gouvernement local.</i>		10 janvier.....	Arrêté relatif à l'incorporation des originaires des quatre communes du Sénégal.....	105
10 mai.....	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement le rôle des prestations rachetables en argent, afférent à l'exercice 1916 du cercle de Siguiri.....	253	21 mars.....	Arrêté modifiant l'arrêté du 25 octobre 1912, sur le recrutement des troupes indigènes en Afrique occidentale française.....	228
4 sept.....	Arrêté approuvant pour être mis en exécution les rôles de prestations afférents à l'exercice 1916 concernant le cercle de Kankan.....	533	6 avril.....	Arrêté fixant au 15 avril 1916 la date de clôture de l'incorporation des originaires des communes de plein exercice visés à l'article 6 de l'arrêté du 7 décembre 1915.....	286
—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement le premier rôle supplémentaire des prestations rachetables en argent du cercle de Siguiri, afférent à l'exercice 1916.....	533	13 mai.....	Arrêté relatif au recensement et à la révision supplémentaire des originaires des quatre communes du Sénégal visées à l'article 6 de l'arrêté du 7 décembre 1915.....	316
	Prisonniers de Guerre		28 août.....	Arrêté relatif à l'application du décret du 15 juin 1916, étendant à l'Afrique occidentale française la loi du 13 avril 1916 prescrivant l'examen des ajournés des classes 1913, 1914, 1915, 1916 et 1917 et des exemptés des classes 1915, 1916 et 1917.....	309
1916	<i>Actes du Pouvoir central.</i>			(Voir aussi : Engagements)	
20 déc.....	Circulaire ministérielle relative aux envois de fonds par mandats-poste aux prisonniers français en Turquie.....	131			

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1916	Remises et remboursements		1916	Taxation des denrées	
	<i>Actes du Gouvernement local.</i>			<i>Actes du Pouvoir central.</i>	
7 janvier .	Arrêté autorisant le remboursement au village de Bouria d'une somme trop perçue sur le montant de son impôt personnel.....	44	20 avril....	Loi sur la taxation des denrées et substances. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 16 mai 1916).....	147
14 mars...	Décision accordant à M. Sasonne, commerçant, à Kankan, une remise gracieuse de patente.....	180		Transports et déplacements passages	
17 juin....	Arrêté autorisant le remboursement aux contribuables du cercle de Labé d'une somme de 22.294 francs trop perçue au compte de l'impôt personnel.....	375		<i>Actes du Pouvoir central.</i>	
	(Voir aussi : Comptables.)		7 avril....	Décret prorogeant pendant la durée de la guerre, le délai de jouissance des passages de rapatriement. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 6 mai 1916).....	313
	Réquisitions			Transports etc. (suite)	
	<i>Actes du Gouvernement général.</i>			<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
25 sept....	Arrêté portant que pendant la durée des hostilités, les Lieutenants-Gouverneurs des Colonies et Commissaires des Territoires du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française disposent du droit de réquisition de toutes les matières intéressant la défense nationale et susceptibles d'être exportées pour les besoins de la Métropole.....	593	18 janvier .	Circulaire au sujet du transport des militaires européens isolés.....	108
	S		25 mars...	Arrêté portant dérogation à l'article 13 de l'arrêté du 28 novembre 1914 (indemnités de déplacement).....	273
	Solde et délégations de solde		6 juin....	Arrêté complétant l'article 1 ^{er} de l'arrêté du 8 mai 1914, relatif au classement des officiers indigènes à bord des paquebots.....	362
	<i>Actes du Pouvoir central.</i>		11 juin....	Arrêté modifiant l'arrêté du 25 mars 1916, portant dérogation de l'article 13 de l'arrêté du 28 novembre 1914 (indemnités de déplacement).....	362
1915			31 août....	Arrêté modifiant l'arrêté du 6 juillet 1913, portant application en Afrique occidentale française, du décret du 8 septembre 1910, sur les frais de déplacement des militaires isolés..	515
20 déc....	Circulaire ministérielle (Finances). — Délégations consenties par les militaires signalés comme disparus.....	155		<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
1916			13 juillet..	Arrêté accordant des indemnités forfaitaires de déplacement aux fonctionnaires qui, pour leur transport en tournées, utilisent les chevaux leur appartenant.....	403
15 mai....	Décret modifiant pendant la durée de la guerre, le régime des avances de solde. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 2 juin 1916).	340		Travaux publics (service des)	
23 juin....	Décret portant règlement de la solde d'Europe pendant la durée des hostilités, des militaires des troupes coloniales à solde journalière. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 27 juillet 1916).....	453		<i>Actes du Pouvoir central.</i>	
28 juillet..	Circulaire ministérielle. — Délégation au profit des ascendants d'un militaire décédé.. (Voir aussi : "Troupes et réserves" pour les soldes militaires).	551	5 juillet..	Circulaire ministérielle au sujet de la surveillance et de l'entretien des ponts métalliques.....	446
	Succesions			Travaux publics (personnel des)	
	<i>Actes du Gouvernement général.</i>			<i>Actes du Pouvoir central.</i>	
28 mars...	Circulaire au sujet de la liquidation des successions des militaires indigènes.....	206	1915		
	T		16 déc....	Décret complétant le n° 2 de l'article 11 du décret du 5 août 1910, portant réorganisation du personnel des Travaux publics et des Mines des colonies, autres que l'Indo-Chine, la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 15 février 1916).....	167
	Tarifs			Trésor et Trésoriers-payeurs	
	<i>Actes du Gouvernement général.</i>			<i>Actes du Pouvoir central.</i>	
26 janvier .	Arrêté portant modification au tarif spécial G. V. n° 5 du Chemin de fer de la Guinée...	136	1915		
5 février .	Arrêté portant modification au tarif spécial G. V. n° 5 du Chemin de fer de la Guinée...	139	11 août....	Décret modifiant le décret du 7 août 1909, qui a fixé la solde et les accessoires de solde des Trésoriers-payeurs de l'Afrique occidentale française. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 13 septembre 1916).....	557
25 mai....	Arrêté approuvant le tarif spécial G. V. n° 7 sur le Chemin de fer de la Guinée (location des wagons couverts pour transport de malades).....	373		<i>Actes du Gouvernement local.</i>	
			6 juillet..	Décision fixant les heures d'ouverture de la caisse du trésor.....	375

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1916	Trésoreries (personnel des)		1916	d'instruction. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 6 mai 1916).....	314
22 avril....	<i>Actes du Pouvoir central.</i> Décret modifiant le décret du 31 décembre 1914, organisant le personnel des Trésoreries de l'Afrique occidentale française. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 16 mai 1916).....	317	6 mai....	Décret modifiant en ce qui concerne les officiers indigènes, les décrets des 29 décembre 1903 et 30 avril 1911, sur la solde et accessoires des troupes coloniales et métropolitaines à la charge du Département des colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 14 juin 1916).....	366
	Troupes et réserves		29 mai....	Décret fixant les effectifs du personnel des officiers d'administration de divers corps des troupes coloniales. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 27 juin 1916).....	399
1915	<i>Actes du Pouvoir central.</i>			<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
25 octobre..	Décret suspendant l'application du décret du 30 décembre 1903, sur le tour de service colonial des militaires des Troupes coloniales. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 17 novembre 1915).....	7	18 janvier..	Arrêté modifiant l'arrêté du 11 juin 1915, réglementant le service de l'alimentation des troupes dans l'Afrique occidentale française..	
17 déc.....	Décret portant relèvement de la solde des hommes de troupes aux colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 11 janvier 1916)...	106	4 février..	Arrêté complétant le tableau n° 3 de l'arrêté du 11 juin 1915, réglementant le service de l'alimentation des troupes en Afrique occidentale française.....	135
1916			8 février..	Arrêté interdisant la vente, la cession par voie d'échange ou le don de spiritueux ou boissons fermentées aux militaires indigènes dans les centres d'instruction.....	138
1 ^{er} février..	Décret relatif à la solde des permissionnaires. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 15 février 1916).....	169	23 février..	Addendum rectificatif à l'arrêté du 11 juin 1915, sur le service de l'alimentation des troupes en Afrique occidentale française....	109
8 février..	Décret déterminant la solde des officiers de réserve accomplissant un stage aux colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 2 mars 1916).....	174	—	Arrêté réglementant les indemnités allouées pour le service spécial des bataillons sénégalais de nouvelle formation.....	171
11 mars....	Décret portant application du décret du 12 octobre 1914, sur les délégations de solde aux militaires dont la famille réside dans une colonie autre que celle où ils sont en service. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 15 avril 1916).....	289	8 avril....	Arrêté modificatif de l'arrêté du 11 juin 1915, réglementant le service de l'alimentation des troupes dans l'Afrique occidentale française..	287
23 mars....	Décret relatif à l'indemnité de départ allouée aux militaires indigènes des colonies qui ne sont pas soumis aux régimes des décrets du 10 octobre 1914, des 9 octobre et 12 décembre 1915, et du 17 janvier 1916. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 23 avril 1916).....	292	27 juin....	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 29 mai 1916, fixant les effectifs du personnel des officiers d'administration de divers corps des troupes coloniales.....	399
12 avril....	Décret portant interdiction de la vente de boissons alcooliques aux militaires indigènes de l'Afrique occidentale française, en période		22 octobre..	Arrêté portant cessation de paiement de l'indemnité spéciale de frais de bureau ou de représentation allouée pour le service du recrutement et de la formation des nouveaux bataillons de tirailleurs sénégalais.....	505
				(Voir aussi: Solde et délégations de solde.)	

TABLE CHRONOLOGIQUE

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSES	PAGES
Actes du Pouvoir central					
1885			<i>Juin</i>		
	<i>Mars</i>		22 juin....	Circulaire ministérielle. (Finances) sur le service des pensions.....	266
21 mars...	Loi de Finances (article 2) relatif au timbre des rôles d'équipage. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 3 septembre 1915).....	12	<i>août</i>		
	<i>Avril</i>		14 août....	Loi approuvant le décret du 22 août 1914, qui a autorisé les Gouverneurs généraux et Gouverneurs des Colonies à suspendre les droits applicables au denrées d'alimentation et de première nécessité, à l'entrée et à la sortie de leurs Colonies respectives. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 23 novembre 1915)	9
3 avril....	Décret relatif au timbre des rôles d'équipage. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 3 décembre 1915).....	12	<i>Septembre</i>		
	1886		7 sept....	Décret approuvant l'arrêté du 8 mai 1915, portant établissement d'une taxe de timbre sur les actes et conventions dans les colonies et territoires relevant du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, à l'exception des territoires d'administration directe du Sénégal. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 25 mars 1916).....	273
	<i>Janvier</i>		<i>Octobre</i>		
14 janvier..	Circulaire ministérielle. — Instructions en ce qui concerne les feuilles de rôles d'équipage délivrées aux navires du commerce dans les Colonies et les Consulats.....	134	3 octobre..	Rapport au Président de la République française suivi d'un décret modifiant le décret du 26 août 1914 portant création d'une « Indemnité pour charges de famille »	94
	1914		26 octobre..	Décret suspendant l'application du décret du 30 décembre 1903, sur le tour de service colonial des militaires des Troupes coloniales. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 17 novembre 1915).....	7
	<i>Septembre</i>		<i>Novembre</i>		
9 sept....	Circulaire ministérielle (Marine) relative aux feuilles des rôles d'équipage délivrés aux navires de commerce dans les Colonies et Consulats.....	9	6 novemb..	Décret prohibant divers produits à la sortie des Colonies et Pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 26 novembre 1915).....	10
	<i>Novembre</i>		7 nov....	Décret portant interdiction d'entretenir des relations d'ordre économique avec les sujets de la Bulgarie ou les personnes y résidant. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 novembre 1915).....	11
14 nov.....	Décret relatif au timbre des rôles d'équipage. (Promulguée en Afrique occidentale française du 3 décembre 1915).....	12	11 novemb..	Circulaire ministérielle. — Instructions relatives au cumul des indemnités pour charges de famille au titre civil et au titre militaire.....	34
20 nov.....	Arrêté ministériel portant dérogation aux dispositions du décret du 6 novembre 1915, portant prohibition de sortie.....	3	21 nov....	Décret relatif à l'incorporation des originaires des Communes de plein exercice du Sénégal, appelés sous les drapeaux en exécution de la Loi du 19 octobre 1915. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 10 décembre 1915).	35
	1915				
	Supplément à la circulaire interministérielle modifiant et complétant la circulaire du 22 février 1915, relative aux visites des navires dans les ports et à la surveillance des trafics suspects avec l'ennemi.....	391			
	<i>Mars</i>				
15 mars...	Décret relatif aux mesures prises pour arrêter les marchandises appartenant à des sujets de l'empire d'Allemagne ou expédiés sur l'Allemagne. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 juin 1916).....	394			
	<i>Avril</i>				
8 avril....	Circulaire ministérielle (Marine) application du décret du 4 avril 1916 concernant l'autorisation préalable imposée aux navires français pour certaines catégories de voyages...	310			

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
21 nov....	Décret concernant le remboursement du cautionnement des comptables coloniaux justiciables de la Cour des Comptes (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 1 ^{er} mai 1916)	294		Mines des Colonies, autres que l'Indo-Chine, la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 16 février 1916).....	167
24 nov....	Décret prohibant la sortie des produits ci-après : poivre, émeris pulvérisés, corindon naturel en grains et en poudre, corindon artificiel ou alundun (alumine fondue) carborandum (siliciure de carbone) émeris appliqués sur papier et sur tissus agglomérés en meules, pierre ou toutes autres formes quelconques (y compris carborandum, corindum et alundum. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 20 décembre 1915).....	40	17 décemb.	Décret portant relèvement de la solde des hommes de troupes aux colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 11 janvier 1916)...	106
25 nov....	Instruction modifiant l'instruction du 10 janvier 1915 pour l'application du décret du 26 août 1914, sur l'indemnité pour charges de famille	95	18 déc....	Circulaire ministérielle au sujet du retour aux Colonies des fonctionnaires classés dans les services auxiliaires de l'année et des réformés n° 2.....	96
26 nov....	Circulaire ministérielle relative à l'attribution de l'indemnité pour charges de famille aux militaires de la réserve de l'armée territoriale	94	20 déc....	Circulaire ministérielle relative aux envois de fonds par mandats-poste aux prisonniers français en Turquie.....	131
27 nov....	Décret réglementant le service des Douanes en Afrique occidentale française. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 29 décembre 1915)	58	—	Circulaire ministérielle (Finances). Délégations consenties par les militaires signalés comme disparus.....	155
28 nov....	Arrêté ministériel abrogeant certaines dispositions de l'arrêté du 24 février 1915, (prohibition de divers produits à la sortie des colonies).....	34	21 décemb.	Décret accordant des allocations aux familles nécessiteuses des militaires indigènes appelés à servir hors de leur colonie d'origine. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 30 janvier 1916)	136
29 nov....	Loi portant ratification de divers décrets prohibant certains produits à la sortie des colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc. (Promulguée en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 11 janvier 1916).....	105	22 déc....	Circulaire ministérielle n° 488 C, relative à l'inscription en dépense internationale des mandats délivrés par les bureaux marocains.	58
	<i>Décembre</i>		23 déc....	Décret approuvant l'arrêté du 8 mai 1915, portant établissement d'une taxe de timbre sur les actes et conventions dans les colonies et territoires relevant du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, à l'exception des territoires d'administration directe du Sénégal. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 25 mars 1916).....	273
3 décemb.	Décret prohibant la sortie de l'argent brut des Colonies et Pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 25 décembre 1916)...	41	24 déc....	Décret prohibant les volailles mortes à la sortie des colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 14 janvier 1916)...	133
7 déc....	Décret relatif à la police sanitaire des animaux en Afrique occidentale française. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 11 janvier 1916).....	74	—	Décret allouant des indemnités pour frais de bureau et de représentation, aux officiers titulaires d'emplois nouveaux créés en Afrique occidentale française et en Afrique équatoriale française. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 15 janvier 1916).....	133
9 déc....	Décret prohibant la sortie des noix, noisettes et amandes, noyaux de fruits, gommés, laques, mica en feuilles ou plaques et micanite, vaseline, sacs de tous genres. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 11 janvier 1916).....	75	27 déc....	Arrêté ministériel autorisant dans conditions habituelles, dérogation aux prohibitions de sortie pour noix, noisettes, amandes mica en feuilles ou plaques, micanite, noyaux de fruits.....	132
12 déc....	Décret rendant applicable dans les colonies la Loi du 11 novembre 1915, relative à la vente des navires de mer pendant la guerre. Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 11 janvier 1916.....	107	30 déé....	Loi concernant la législation des enfants adultérins. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 15 février 1916).....	157
14 déc....	Arrêté ministériel rapportant en ce qui concerne l'aluminium, métal pur ou allié les dispositions de l'arrêté du 24 février 1915, qui porte dérogation aux prohibitions de sortie...	58		1916	
15 déc....	Circulaire ministérielle au sujet de la production des pièces justificatives des avances consenties dans la métropole pour le compte des services locaux des colonies	95		<i>Janvier</i>	
16 décemb.	Décret complétant le n° 2 de l'article 11 du décret du 3 août 1910, portant réorganisation du personnel des Travaux publics et des		1 ^{er} janv...	Circulaire ministérielle (Guerre) complétant les dispositions contenues dans la dépêche du 26 décembre 1915, sur les engagements spéciaux.....	133
			7 janvier.	Arrêté ministériel portant dérogation aux conditions habituelles des prohibitions de sortie des volailles mortes.....	162

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
8 janvier.	Décret fixant les conditions relatives à l'octroi des permis miniers dans les Colonies françaises. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 15 février 1916).....	162		postale accordée aux militaires et marins français mobilisés, ainsi qu'aux militaires belges en campagne en France. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 8 mars 1916).....	203
—	Décret prohibant divers produits à la sortie des colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 15 février 1916).....	163	8 février..	Décret déterminant la solde des Officiers de réserve accomplissant un stage aux Colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 2 mars 1916).....	174
10 janvier.	Circulaire ministérielle (Guerre) au sujet des engagements spéciaux dans les troupes coloniales.....	203	11 février..	Circulaire ministérielle au sujet des engagements spéciaux.....	203
13 janvier.	Décret portant approbation des budgets de l'Afrique occidentale française pour l'exercice 1916 (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 15 février 1916).....	165	12 février..	Arrêté ministériel portant dérogation aux prohibitions de sortie.....	156
15 janvier.	Loi relative aux pensions des fonctionnaires, employés et agents du service colonial et des services locaux des Colonies et Pays de protectorat français relevant du Ministère des Colonies qui, accomplissant en temps de guerre un service militaire, sont tués ou atteints de blessures ou d'infirmités dans l'exercice de ce service. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 15 février 1916).....	161	23 février..	Arrêté ministériel portant dérogation aux prohibitions de sortie.....	203
—	Décret rendant applicable aux colonies la loi du 30 décembre 1914 concernant les chèques barrés (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 15 février 1916).....	167		Notification relative à la levée du blocus établi sur la côte du Cameroun (côte ouest (d'Afrique).....	203
17 janvier.	Décret appliquant aux indigènes de l'Afrique occidentale française, et de l'Afrique équatoriale française les dispositions du décret du 12 décembre 1915, fixant les conditions d'engagement pour la durée de la guerre des indigènes de l'Indo-Chine et de Madagascar dans les sections d'infirmiers militaires et de coramés et ouvriers d'administration des troupes coloniales et accordant les allocations aux familles de ces militaires indigènes. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 15 février 1916)...	168	27 février..	Décret portant approbation des comptes définitifs de l'exercice 1913, pour les colonies du groupe de l'Afrique occidentale française (promulgué en Afrique occidentale par arrêté du Gouverneur général du 16 mars 1916).....	222
22 janvier.	Loi relative à la déclaration des biens des sujets de puissances ennemies. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 15 février 1916).....	250	28 février.	Décret concernant l'exécution de la loi du 22 janvier 1916, relatif à la déclaration des biens des sujets de puissances ennemies. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 19 mars 1916).....	223
30 janvier..	Décret portant application du décret en date du 12 octobre 1914 sur les délégations de solde aux militaires dont la famille réside dans une colonie autre que celle où ils sont en services. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 15 avril 1916).....	229	<i>Mars</i>		
	<i>février</i>		2 mars ...	Décret prohibant divers produits à la sortie des colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 22 mars 1916).....	230
1 ^{er} février.	Décret relatif à la solde des permissionnaires. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 15 février 1916).....	169	9 mars ...	Décret prorogeant au 30 juin 1916, la clôture de l'exercice 1916, pour les budgets généraux, locaux et annexes des colonies (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 14 avril 1916).....	288
2 février..	Circulaire ministérielle notifiant la Loi du 15 janvier 1916, relative aux pensions des fonctionnaires en temps de guerre.....	268	11 mars ...	Circulaire ministérielle (Justice) concernant l'application de la loi du 22 janvier 1916 et du décret du 28 février 1916, relatifs à la déclaration des biens des sujets de puissances ennemies. (Supplément à la circulaire du 29 février 1916, <i>Journal officiel</i> de la Guinée française du 1 ^{er} mai 1916).....	209
5 février..	Arrêté ministériel fixant les dates du concours d'entrée et de la réouverture des cours de l'école coloniale (sections administratives et de la magistrature coloniale) en 1916.....	155	—	Décret portant application du décret en date du 12 octobre 1914 sur les délégations de solde aux militaires dont la famille réside dans une colonie autre que celle où ils sont en service. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 15 avril 1916).....	289
—	Décret appliquant aux Colonies et aux Pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, les dispositions des décrets des 5 août et 11 septembre 1914, concernant la franchise		14 mars ...	Décret prohibant divers produits à la sortie des colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 6 avril 1916).....	287
			16 mars...	Arrêté ministériel portant dérogation aux prohibitions de sortie.....	269
			—	Arrêté ministériel (Marine) relatif à l'application de la loi du 11 novembre 1915, concernant la vente des navires de mer français à des étrangers pendant la durée des hostilités.	270
			—	Circulaire ministérielle (Guerre) résumant les principales dispositions arrêtées depuis la mobilisation, en faveur des pères de familles nombreuses et prescrivant les mesures nécessaires pour permettre à ceux d'entre eux qui	

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
	viennent des régions envahies, des Colonies françaises ou de l'étranger de produire plus facilement les justifications relatives à leur situation de famille.....	270	17 avril ...	Loi réservant dans des conditions spéciales des emplois aux militaires et marins réformés n° 1, aux retraités, par suite de blessures ou d'infirmités contractées en service pendant la guerre actuelle.....	660
22 mars ...	Décret fixant les taxes applicables aux correspondances échangées entre la France et les Colonies françaises d'une part, et le Bureau de Poste français de Rouad (Syrie) d'autre part. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 22 avril 1916).....	292	19 avril....	Arrêté ministériel rapportant certaines dispositions de l'arrêté du 24 février 1915, concernant les dérogations aux prohibitions de sortie aux colonies.....	310
23 mars...	Décret relatif à l'indemnité de départ allouée aux militaires indigènes des Colonies qui ne sont pas soumis aux régimes des décrets du 10 octobre 1914, des 9 octobre et 12 décembre 1915 et du 17 janvier 1916. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 22 avril 1916).....	292	20 avril ...	Décret étendant à toutes les élections à faire aux colonies l'ajournement prévu par la loi du 15 avril 1915. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur du 13 mai 1916).....	315
24 mars...	Circulaire ministérielle prescrivant la publication de diverses instructions du Ministre de la guerre relatives aux secours et pensions.	271	—	Loi sur la taxation de denrées et substances. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 16 mai 1916).....	447
27 mars ...	Arrêté ministériel abrogeant des dérogations aux prohibitions de sortie.....	272	22 avril....	Décret modifiant le décret du 31 décembre 1911, organisant le personnel des Trésoreries de l'Afrique occidentale française. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du 16 mai 1916).....	317
—	Arrêté portant dérogation aux prohibitions de sortie.....	272	—	Décret prohibant divers produits à la sortie des colonies et pays de protectorat. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 21 mai 1916).....	320
30 mars ...	Article 10 de la loi concernant les tarifs des taxes et contributions aux Colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 21 avril 1916).	291	25 avril....	Loi portant ratification de divers décrets prohibant certains produits à la sortie des colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du 16 mai 1916).....	318
	<i>Avril</i>		27 avril....	Loi instituant un diplôme à remettre aux familles des officiers, sous-officiers et soldats des armées de terre et de mer morts pour la Patrie depuis le début des hostilités.....	310
4 avril....	Décret imposant aux navires français pour certaines catégories de voyages, une autorisation préalable inscrite au rôle d'équipage. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 18 mai 1916).....	319	—	Loi relative au fonctionnement et à la compétence des tribunaux militaires en temps de guerre.....	334
7 avril...	Décret portant application dans les colonies et pays de protectorat dépendant du Ministère des Colonies, du paragraphe 2 de l'article 28 du décret du 18 novembre 1882 (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général, du 6 mai 1916) adjudications et marchés.....	313	—	Décret portant modification au décret du 13 juin 1915, instituant le moratorium aux Colonies. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 14 juin 1916).....	370
—	Décret prorogeant pendant la durée de la guerre la délai de jouissance des passages de rapatriement. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 6 mai 1916).....	313	28 avril....	Loi tendant à l'application de l'article 465 du Code pénal aux délits prévus et punis par l'article 597 du code de commerce. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 15 mai 1916).	316
11 avril ...	Décret concernant la sortie ou la réexportation des colonies française, à destination des Pays-Bas, des marchandises non prohibées (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 6 mai 1916).....	312		<i>Mai</i>	
12 avril ...	Décret portant interdiction de la vente des boissons alcooliques aux militaires indigènes de l'Afrique occidentale française, en période d'instruction. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 6 mai 1917).....	714	1 ^{er} mai...	Circulaire ministérielle modifiant et complétant la circulaire du 22 février 1915 relative aux visites des navires dans les ports et à la surveillance des trafics suspects avec l'ennemi.....	390
15 avril ...	Loi ayant pour objet : d'ajourner les opérations de révision des listes électorales pour 1916; 2° de proroger les pouvoirs des conseillers municipaux; 3° de proroger les pouvoirs des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissement appartenant à la première série; 4° d'ajourner les élections législatives, départementales, communales et consulaires. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 3 mai 1916).....	312	6 mai....	Arrêté ministériel permettant l'exportation ou la réexportation sans autorisation spéciale de divers produits.....	336
			—	Décret modifiant en ce qui concerne les officiers indigènes, les décrets des 29 décembre 1903 et 30 avril 1911 sur la solde et accessoires des troupes coloniales et métropolitaines à la charge du Département des Colonies (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 14 juin 1916).	366
			—	Loi autorisant le Gouvernement à prohiber l'entrée des marchandises étrangères ou à augmenter les droits de douanes. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 juin 1916).....	393

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
15 mai...	Décret modifiant les décrets des 15 novembre 1912 et 19 octobre 1915, concernant le corps des administrateurs coloniaux (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 2 juin 1916).	338		n° 1 ou retraités par suite d'infirmités résultant de blessures reçues ou de maladies contractées devant l'ennemi au cours de la guerre actuelle.....	660
—	Décret modifiant pendant la durée de la guerre, le régime des avances de solde. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 2 juin 1916).	340	18 juillet..	Décret rendant applicable aux Colonies la Loi du 15 juillet 1915, relative à la responsabilité en matière d'abordage. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 9 août 1916).....	474
29 mai....	Décret fixant les effectifs du personnel des officiers d'administration de divers corps des troupes coloniales. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 27 juin 1916).....	399	21 juillet..	Circulaire ministérielle au sujet des livrets de mariage.....	470
	<i>Juin</i>		28 juillet..	Circulaire ministérielle. — Délégation au profit des ascendants d'un militaire décédé.	551
5 juin....	Décret modifiant le paragraphe 3 de l'article 6 du décret du 15 novembre 1912, réorganisant le corps des administrateurs coloniaux (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 juin 1916).....	392	29 juillet..	Décret prohibant en Afrique occidentale française la détention et la circulation des alambics (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 22 août 1916).....	502
15 juin....	Décret étendant aux Colonies autres que la Martinique, la Guadeloupe, la Guyanne et la Réunion la Loi du 13 avril 1916, relative à l'examen des ajournés des classes 1913 à 1917 et des exemptés des classes 1915 à 1917. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 8 juillet 1916).	418		<i>Août</i>	
21 juin....	Arrêté interministériel portant fixation de la remise aux Trésoriers-Payeurs qui acceptent des traités cautionnés en paiement des droits des douanes.....	445	1 ^{er} août...	Décret portant concession de médaille coloniale.....	470
23 juin....	Décret portant règlement de la solde d'Europe pendant la durée des hostilités des militaires des troupes coloniales à solde journalière. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 27 juillet 1916).....	453	—	Décret rattachant temporairement la Justice de paix à compétence étendue de Kaolack (Sénégal) au Tribunal de Dakar et celle de Boké et Kankan (Guinée française) au Tribunal de Conakry. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 19 août 1916).....	479
26 juin....	Lettre du Ministre des Finances au sujet des certificats d'origine et de nationalité (projet de l'application de la formalité aux Colonies).....	499	—	Loi modifiant l'article 12 de la Loi du 7 avril 1902, sur la marine marchande. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 22 août 1916).....	504
29 juin....	Arrêté ministériel rapportant en ce qui concerne l'amiante, les dispositions de l'arrêté du 20 septembre 1915.....	418	—	Décret portant concession de médaille coloniale.....	632
	<i>Juillet</i>		5 août....	Loi relative à la réhabilitation des faillis qui ont fait l'objet d'une citation à l'ordre de l'unité militaire à laquelle ils appartiennent. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 22 août 1916).....	501
2 juillet..	Circulaire ministérielle (Guerre) relative au paiement de l'indemnité pour charges de famille dans les colonies.....	418	—	Loi tendant à compléter l'article 20 de la loi du 24 juillet 1889, sur les enfants maltraités ou moralement abandonnés. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 26 août 1916).....	509
—	Décret portant création d'une indemnité pour entretien du harnachement. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 28 juillet 1916)....	454	11 août....	Décret prohibant divers produits à la sortie des colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 4 septembre 1916).....	553
5 juillet..	Circulaire ministérielle au sujet de la surveillance et entretien des ponts métalliques.	446	—	Décret modifiant le décret du 7 août 1909 qui a fixé la solde et les accessoires de solde des Trésoriers-Payeurs de l'Afrique occidentale française. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 17 septembre 1916).....	557
7 juillet..	Décret abrogeant les décrets des 6 novembre 1914, 23 octobre 1915 et 12 avril 1916, relatifs à l'application des règles de la déclaration navale de Londres du 26 février 1909. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 22 juillet 1916).....	451	12 août....	Arrêtés ministériels rapportant des dérogations aux prohibitions de sortie.....	498
12 juillet..	Arrêté ministériel portant dérogation aux dispositions du décret du 11 janvier 1916, au sujet de l'exportation de la crème de tartre...	447	15 août....	Décret instituant des engagements spéciaux pour les tirailleurs coloniaux originaires d'Indo-Chine, de Madagascar et de l'Afrique occidentale française. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 7 septembre 1916).....	554
—	Circulaire ministérielle au sujet des certificats d'origine et de nationalité.....	498	—	Décret portant prohibition à la sortie de divers produits. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 8 septembre 1916).....	555
14 juillet..	Décret portant règlement d'administration publique et relatif aux emplois réservés par la loi du 17 avril 1916, dans des conditions spéciales aux militaires et marins réformés		19 août....	Arrêté interministériel relatif aux épreuves à subir par les candidats aux emplois de la 2 ^e catégorie ressortissant au Ministère des colonies en vue de l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle à ces emplois.....	515

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
23 août....	Décret ouvrant des crédits supplémentaires à divers budgets de l'Afrique occidentale française (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 16 septembre 1916)	558	30 sept....	Décret étendant aux Colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc les dispositions de la loi du 12 février 1916 tendant à réprimer le trafic des monnaies et espèces nationales. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 19 octobre 1916).....	635
—	Décret prohibant le tabac à la sortie des colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 21 septembre 1916).....	559	<i>Octobre</i>		
28 août....	Décret portant approbation des arrêtés du Gouverneur général de l'Afrique occidentale française, en date des 25 mars et 27 juin 1916, ouvrant des crédits supplémentaires à divers budgets de l'Afrique occidentale française (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 28 septembre 1916)	594	3 octobre.	Décret appliquant aux Colonies et Pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, les dispositions des lois des 7 et 27 avril 1916 et du décret du 6 mai 1916, relatifs à l'extension de la gratuité des paquets postaux militaires. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 1 ^{er} novembre 1916).....	665
30 août....	Arrêté ministériel portant dérogation aux prohibitions de sortie.....	553	6 octob...	Arrêté ministériel abrogeant des dérogations aux prohibitions de sortie.....	635
31 août....	Décret étendant aux colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc la loi du 2 juillet 1916, sur la police maritime, qui remplace par des dispositions nouvelles, l'article 85 du décret-loi du 24 mars 1852, modifié par la loi du 15 avril 1898. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 23 septembre 1916)..	560	9 octobre.	Décret instituant un service d'envoi contre remboursement entre la France et l'Algérie d'une part, et d'autre part les Colonies de la Mauritanie, du Haut-Sénégal-Niger, du Dahomey, de la Côte d'Ivoire et du Territoire Militaire du Niger. (Promulgué en l'Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 26 octobre 1916).....	642
<i>Septembre</i>			18 octobre.	Décret prohibant divers produits à la sortie des colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 26 novembre 1915....	669
2 sept....	Arrêté ministériel portant dérogation aux prohibitions de sortie	553	<i>Novembre</i>		
9 sept....	Circulaire ministérielle au sujet de l'amélioration des traitements de certaines catégories du personnel des Postes Télégraphes et Téléphones.....	664	1 ^{er} nov...	Décret relatif aux droits à percevoir sur divers produits à l'entrée et à la sortie de l'Afrique occidentale française.....	633
12 sept....	Arrêté ministériel rapportant en ce qui concerne la cellulose, les dispositions de l'arrêté du 12 février 1916.....	592	—	Décret relatif aux droits à percevoir sur divers produits à l'entrée et à la sortie de l'Afrique occidentale française. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 24 novembre 1916)...	669
14 sept....	Décret portant application aux Colonies autres que l'Indo-Chine et la Réunion la Loi du 27 mars 1882, sur la protection du balisage dans les eaux maritimes. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 3 octobre 1916).....	606	Actes du Gouvernement général		
—	Décret prohibant les minerais aurifères radioactifs à la sortie des colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc. (Promulgué en Afrique occidentale française, par arrêté du Gouverneur général du 11 octobre 1916).....	609	1915		
15 sept....	Décret relatif aux rétroactivités dues aux agents des Douanes pour services aux colonies. (Promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 3 octobre 1916).....	607	<i>Mai</i>		
16 sept....	Décret rattachant au service des câbles sous-marins français de l'Ouest Africain les stations de câbles de Cap Lopez, de Loango et Duala (promulgué en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général, du 19 octobre 1916).....	638	8 mai	Arrêté établissant dans les colonies et territoires relevant du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française à l'exception des territoires d'administration directe du Sénégal, une taxe sur les actes et conventions.....	274
23 sept....	Arrêté ministériel portant dérogation aux prohibitions de sortie.....	632	<i>Août</i>		
25 sept....	Circulaire ministérielle au sujet de l'expédition des dossiers.....	633	13 août....	Circulaire au sujet de la réglementation de la contrainte par corps en matière de Justice indigène	96
29 sept....	Loi étendant aux descendants des originaires des communes de plein exercice du Sénégal les dispositions de la loi militaire du 19 octobre 1915. (Promulguée en Afrique occidentale française par arrêté du Gouverneur général du 20 octobre 1916).....	612		Commission permanente du Conseil du Gouvernement de l'Afrique occidentale française.	3
			<i>Novembre</i>		
			4 nov	Arrêté portant versement de retenues rétroactives à la Caisse locale de retraites par Alioune Salifou Kamara, interprète titulaire de 3 ^e classe de la Guinée française.....	5
			15 nov	Arrêté modifiant l'arrêté du 6 juin 1908, organisant le cadre des professeurs de l'Afrique occidentale française.....	6
			17 nov....	Arrêté chargeant M. Potier, chef de bureau hors classe des secrétariats généraux, des	

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
	fonctions intérimaires de censeur de la banque de l'Afrique occidentale près la succursale de Conakry	7	10 décemb.	Décision portant désignation des premiers membres du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française	37
17 nov.....	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 26 octobre 1915, suspendant l'application du décret du 30 décembre 1903, sur le tour de service colonial des militaires des Troupes coloniales	7	11 déc.....	Circulaire au sujet de la création d'un Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française	36
23 nov	Circulaire au sujet de l'étude des eaux souterraines	8	—	Circulaire. — Notification d'une instruction au sujet du décompte de l'indemnité pour charge de famille (Application de l'arrêté du 28 novembre 1914)	38
—	Arrêté modifiant l'arrêté du 11 novembre 1915 relatif au recensement et à la révision des originaux des quatre communes du Sénégal	9	—	Circulaire relative aux envois postaux adressés aux prisonniers de guerre retenus dans les territoires envahis de la France et de la Belgique	40
—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française la loi du 14 août 1915, approuvant le décret du 22 août 1914, qui a autorisé les Gouverneurs généraux et Gouverneurs des Colonies à suspendre les droits applicables aux denrées d'alimentation et de première nécessité, à l'entrée et à la sortie de leurs Colonies respectives	9	13 déc.....	Arrêté portant fixation des mercuriales officielles des Douanes pour le 1 ^{er} semestre 1916 ..	17
—	Arrêté accordant la franchise postale et télégraphique au Comité d'assistance aux Troupes noires	10	18 déc.....	Arrêté portant allocation aux familles des tirailleurs envoyés à l'extérieur	17
26 nov	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 6 novembre 1915, prohibant divers produits à la sortie des colonies et pays de protectorat, autres que la Tunisie et le Maroc	10	20 déc.....	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 24 novembre 1915, prohibant la sortie des produits ci-après : poivre, émeris pulvérisés, corindon naturel en grains ou en poudre, corindon artificiel ou alundun (alumine fondue) carborandum (siliciure de carbone), émeris appliqués sur papier et tissus agglomérés en meules, pierres ou toutes autres formes quelconques (y compris carborandum, corindon et alundun) ..	40
—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 7 novembre 1915, portant interdiction d'entretenir des relations d'ordre économique avec les sujets de la Bulgarie ou les personnes y résidant	11	25 déc.....	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 3 décembre 1915, prohibant la sortie de l'argent brut des Colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc	41
	<i>Décembre</i>		29 déc.....	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 27 novembre 1915, réglant le service des Douanes en Afrique occidentale française	58
3 décemb.	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, l'article 11 de la loi des Finances du 21 mars 1885, relatif au timbre des rôles d'équipage	12	31 déé.....	Arrêté rendant provisoirement exécutoires les divers budgets des colonies et territoires de l'Afrique occidentale française pour l'exercice 1916	71
—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, les décrets des 3 avril 1885 et 14 novembre 1914, relatifs au timbre des rôles d'équipages	12		1916	
—	Arrêté portant approbation de l'arrêté du 16 septembre 1915, du Lieutenant-Gouverneur de la Guinée française, réglant le fonctionnement de la voie Decauville de Mamou ..	14		<i>Janvier</i>	
—	Arrêté portant approbation de l'arrêté du 16 septembre 1915, du Lieutenant-Gouverneur de la Guinée fixant les allocations des médecins chargés d'expertises par les Tribunaux indigènes de la Guinée française	14	7 janvier.	Arrêté portant incorporation de la classe 1917	72
—	Arrêté portant approbation d'un arrêté du Lieutenant-Gouverneur de la Guinée, fixant le mode d'assiette, le taux et les règles de perception de l'impôt de capitation en Guinée ..	15	—	Arrêté ministériel portant dérogation aux conditions habituelles des prohibitions de sortie des volailles mortes	33
—	Arrêté portant approbation de l'arrêté du Lieutenant-Gouverneur de la Guinée, fixant le taux du droit à percevoir sur la valeur de l'or extrait pendant l'année 1916	15	8 janvier.	Arrêté portant approbation d'un arrêté en date du 23 novembre 1915, du Lieutenant-Gouverneur de la Guinée française, créant une taxe sur les véhicules	72
7 déc.....	Arrêté relatif à l'incorporation des originaux des quatre communes de plein exercice du Sénégal	16	—	Arrêté portant approbation d'un arrêté, en date du 23 novembre 1915, du Lieutenant-Gouverneur de la Guinée française, créant une taxe sur les chiens	73
10 déc.....	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 21 novembre 1915, relatif à l'incorporation des originaux des Communes de plein exercice du Sénégal, appelés sous les drapeaux en exécution de la loi du 19 octobre 1915	35	—	Arrêté portant règlement sur les conditions d'usage des voies publiques, dispositions relatives à leur protection, à la police du roulage et à la circulation des véhicules divers	97
—	Arrêté portant création d'un Comité d'études historiques et scientifiques en Afrique occidentale française	36	10 janvier.	Arrêté relatif à l'incorporation des originaux des quatre communes du Sénégal	105
			11 janvier.	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 7 décembre 1915, relatif à la police sanitaire des animaux en Afrique occidentale française	74
				Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 9 décembre 1915, prohibant la sortie des noix, moissettes et amandes, noyaux de fruits, gommes, laques, mica en feuilles ou plaques et mica, vaseline, sacs de tous genres	75

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
11 janvier .	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française la loi du 29 novembre 1915, portant ratification de divers décrets prohibant certains produits à la sortie des Colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc.....	105		M ^{me} Raymond (Louis-Auguste), née Moullin (Jeanne-Marguerite-Anne) veuve d'un sous-chef de gare de 1 ^{re} classe des Chemins de fer de l'A. O. F., décédé à Conakry le 27 mars 1915.....	138
—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 17 décembre 1915, portant relèvement de la solde des hommes de troupes aux Colonies.....	106	3 février .	Arrêté fixant pendant la durée de la guerre, les conditions de remplacement des membres des Chambres de Commerce de la Guinée française.....	138
—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 12 décembre 1915, rendant applicable dans les Colonies la loi du 11 novembre 1915, relative à la vente des navires de mer pendant la guerre.....	107	4 février .	Arrêté complétant le tableau n° 3 de l'arrêté du 11 juin 1915, réglant le service de l'alimentation des troupes en Afrique occidentale française.....	138
12 janvier .	Circulaire au sujet des allocations aux familles nécessiteuses dont le soutien est appelé ou rappelé sous les drapeaux.....	108	5 février .	Circulaire. — Nouveau mode de délivrance, aux Colonies et dans les consulats des feuilles et timbres mobiles pour rôle d'équipage..	139
14 janvier .	Arrêté du Gouverneur général portant ouverture des stations radiotélégraphiques d'Aïtar et Chinguetti à la correspondance télégraphique générale et fixant les conditions d'admission des correspondances télégraphiques.....	132	—	Arrêté portant modification au tarif spécial G. V. n° 5 du Chemin de fer de la Guinée...	139
—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 24 décembre 1915, prohibant les volailles mortes à la sortie des Colonies et Pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc.....	133	—	Arrêté modifiant l'article 2 de l'arrêté n° 1269 du 2 décembre 1915, portant internement à la Côte d'Ivoire des nommés El-Hadj Mamadou Kaba, Arafan Amara Seidi, Mamadi Babo et Arfa Lansana Fali.....	231
15 janvier .	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 24 décembre 1915, allouant des indemnités pour frais de bureau et de représentation aux officiers titulaires d'emplois nouveaux créés en Afrique occidentale en Afrique Equatoriale française.....	133	8 février .	Arrêté interdisant la vente, la cession par voie d'échange ou le don de spiritueux ou boissons fermentées aux militaires indigènes dans les centres d'instruction.....	109
18 janvier .	Circulaire au sujet du transport des militaires européens isolés.....	108	15 février .	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, la loi du 30 décembre 1915, concernant la légitimation des enfants adultérins..	157
—	Arrêté portant autorisation, pendant l'année 1916, des diverses cessions aux différents services militaires locaux et civils de l'Afrique occidentale française.....	135	—	Circulaire relative à l'application de la loi du 30 décembre 1915, concernant la légitimation des enfants naturels et adultérins.....	158
—	Arrêté modifiant l'arrêté du 11 juin 1915, réglant le service de l'alimentation des troupes dans l'Afrique occidentale française..	135	—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française la loi du 15 janvier 1916, relative aux pensions des fonctionnaires, employés et agents du Service colonial et des Services locaux des Colonies et Pays de protectorat français relevant du Ministère des Colonies, qui, accomplissant en temps de guerre un service militaire, sont tués ou atteints de blessures ou d'infirmités dans l'exercice de ce service.....	161
26 janvier .	Arrêté portant modification au tarif spécial G. V. n° 5 du Chemin de fer de la Guinée...	136	—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 8 janvier 1916, fixant les conditions relatives à l'octroi des permis miniers dans les Colonies françaises.....	162
27 janvier .	Circulaire modificative à la circulation du 23 mars 1915, relative au recouvrement des droits de chancellerie sur les navires.....	109	—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 8 janvier 1916, prohibant divers produits à la sortie des Colonies et Pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc.....	163
30 janvier .	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 21 décembre 1915, accordant des allocations aux familles nécessiteuses des militaires indigènes appelés à servir hors de leur Colonie d'origine.....	136	—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 13 janvier 1916, portant application des budgets de l'Afrique occidentale française, pour l'exercice 1916.....	165
<i>Février</i>			—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 15 janvier 1916, rendant applicable aux Colonies la loi du 30 décembre 1911, concernant les chèques barrés.....	167
1 ^{er} février .	Arrêté déterminant les conditions dans lesquelles les Lieutenants-Gouverneurs des colonies du Haut-Sénégal et Niger, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Dahomey, les Commissaires du Gouvernement général en territoire civil de la Mauritanie et en territoire militaire du Niger peuvent approuver les transactions des Douanes par délégation du Gouverneur général.....	137	—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 16 décembre 1915, complétant le n° 2 de l'article 2 du décret du 5 août 1910, portant réorganisation du personnel des Travaux publics et des Mines des Colonies, autres que l'Indo-Chine, la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion.....	167
—	Arrêté portant modification de l'article 5 de l'arrêté du 1 ^{er} novembre 1912, réorganisant le personnel des Affaires indigènes de l'Afrique occidentale française, modifié par l'arrêté du 15 février 1915.....	137	—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 17 janvier 1916, appliquant aux indigènes de l'Afrique occidentale et de l'Afrique Equatoriale françaises les dispositions du décret du 12 décembre 1915, fixant	
3 février .	Arrêté portant concession d'une pension de veuve de la Caisse locale de retraites à				

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
	les conditions d'engagement pour la durée de la guerre des indigènes de l'Indo-Chine et de Madagascar dans les sections d'infirmiers militaires et de commis et ouvriers d'administration des Troupes coloniales et accordant les allocations aux familles de ces militaires indigènes.....	168	21 mars ...	Arrêté modifiant l'arrêté du 25 octobre 1912, sur le recrutement des troupes indigènes en Afrique occidentale française.....	228
15 février ..	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française les décrets du 1 ^{er} février 1916, relatifs à la solde des permissionnaires.....	169	22 mars ...	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 30 janvier 1916, portant approbation et publication de l'arrangement concernant l'échange des mandats-poste entre les possessions françaises et britanniques de l'Afrique occidentale, signée à Londres le 23 septembre 1915, entre la France et la Grande-Bretagne.....	229
—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française la loi du 22 janvier 1916, relative à la déclaration des biens des sujets de puissances ennemies.....	250	—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 2 mars 1916, prohibant divers produits à la sortie des colonies.....	230
20 février ..	Arrêté désignant les notables appelés à former le collège des assesseurs de la Cour d'Assises de la Guinée française pour l'année 1916	139	25 mars ...	Arrêté portant dérogation à l'article 43 de l'arrêté du 28 novembre 1914 (indemnités de déplacement).....	273
—	Arrêté désignant un membre fonctionnaire de la Cour d'Assises de la Guinée française pour l'année 1916	170	—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française les décrets des 7 septembre et 23 décembre 1915, approuvant l'arrêté du 8 mai 1915, portant l'établissement d'une taxe de timbre sur les actes et conventions dans les colonies et territoires relevant du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, à l'exception des territoires d'administration directe du Sénégal.....	273
—	Arrêté modifiant les conditions d'admission à l'Ecole des pupilles mécaniciens de la Marine.....	272	—	Arrêté portant ouverture de crédits supplémentaires aux budgets locaux, exercice 1915, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Haut-Sénégal et Niger et du Sénégal.....	273
23 février ..	Addendum rectificatif à l'arrêté du 11 juin 1915, sur le service de l'alimentation des troupes en Afrique occidentale française....	171	—	Arrêté relatif à la mise en vigueur et au fonctionnement du service de la perception du timbre taxe établi par arrêté du 8 mai 1915, sur les actes et conventions dans les colonies et territoires relevant du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, à l'exception des territoires d'administration directe du Sénégal.....	282
—	Arrêté réglementant les indemnités allouées pour le service spécial des bataillons sénégalais de nouvelle formation.....	171	27 mars ...	Circulaire au sujet de la circulation des successions des militaires indigènes.....	206
28 février ..	Circulaire au sujet de l'application de l'arrêté du 18 décembre 1915 portant allocations aux familles des tirailleurs	171	—	Instruction pour l'application de l'arrêté du 8 mai 1915, établissant dans les colonies et territoires relevant du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, à l'exception des territoires d'administration directe du Sénégal, une taxe sur les actes et conventions.....	283
29 février ..	Circulaire ministérielle (justice) concernant l'application de la loi du 22 janvier 1916 et du décret du 28 février 1915, relatifs à la déclaration des biens des sujets des puissances ennemies.....	224	29 mars ...	Arrêté modifiant les conditions d'admission au certificat d'aptitude à l'Enseignement pour les moniteurs.....	285
	<i>Mars</i>		—	Arrêté réglementant en Afrique occidentale française, le taux de l'attribution de l'intérêt de retard concernant les traites à quatre mois pour l'acquittement des droits de douane....	286
2 mars ...	Arrêté fixant les dates et les conditions des concours et examens de l'Enseignement en 1916.....	174		<i>Avril</i>	
—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 8 février 1916, déterminant la solde des officiers de réserve accomplissant un stage aux Colonies.....	174	1 ^{er} avril ..	Arrêté fixant l'indemnité spéciale à allouer aux agents métropolitains des Postes, Télégraphes et Téléphones détachés en A. O. F..	286
8 mars ...	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 5 février 1916, appliquant aux Colonies et aux pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, les dispositions des décrets de 3 août et 21 septembre 1914, concernant la franchise postale accordée aux militaires et marins français mobilisés, ainsi qu'aux militaires belges en compagnie en France.....	203	6 avril ...	Arrêté fixant au 15 avril 1916 la date de clôture de l'incorporation des originaires des Communes de plein exercice visés à l'article 6 de l'arrêté du 7 décembre 1915.....	286
9 mars ...	Circulaire prescrivant de recueillir les documents relatifs à la guerre.....	204	—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 14 mars 1916, prohibant divers produits à la sortie des Colonies et Pays de protectorat, autres que la Tunisie et le Maroc.....	287
—	Circulaire au sujet de l'établissement des comptes définitifs	206	8 avril ...	Arrêté modificatif de l'arrêté du 11 juin 1915, réglementant le service de l'alimentation des troupes dans l'Afrique occidentale française..	287
16 mars ...	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 27 février 1916, portant approbation des comptes définitifs de l'exercice 1913 pour les colonies du groupe de l'Afrique occidentale française.....	222			
19 mars ...	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 28 février 1916, concernant l'exécution de la loi du 22 janvier 1916, relative à la déclaration des biens des sujets de puissances ennemies.....	223			
21 mars ...	Arrêté portant fixation de la valeur des caoutchoucs aux mercuriales officielles pour la période comprise entre le 1 ^{er} avril et le 1 ^{er} octobre 1916.....	208			

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
12 avril ...	Arrêté modifiant les conditions du concours d'entrée à l'école supérieur professionnelle Pinet-Laprade.....	288	6 mai	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 7 avril 1916, prorogeant pendant la durée de la guerre, le délai de jouissance des passages de rapatriement....	313
15 avril ...	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 9 mars 1916, prorogeant au 30 juin 1916, la clôture de l'exercice 1915, pour les budget généraux, locaux, annexes des Colonies.....	288	—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 7 avril 1916, portant application, dans les Colonies et Pays de protectorat dépendant du Ministère des Colonies, du paragraphe 2 de l'article 28 du décret du 18 novembre 1882.....	313
—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 11 mars 1916, portant application du décret en date du 12 octobre 1914, sur les délégations de solde aux militaires dont la famille réside dans une colonie autre que celle où ils sont en service.....	289	—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 12 avril 1916, portant interdiction de la vente de boissons alcooliques aux militaires indigènes de l'Afrique occidentale française en période d'instruction.	314
16 avril ...	Arrêté portant allocation aux familles nécessiteuses des militaires indigènes	289	11 mai	Arrêté fixant la date du concours d'entrée à l'école d'apprentissage administratif et commercial de Gorée.....	315
17 avril	Arrêté considérant comme armes et munitions de guerre dans toute l'étendue des colonies et territoires de l'Afrique occidentale française soumises aux dispositions du décret du 3 octobre 1915, les armes de traite d'un calibre supérieur à six millimètres et leurs poudres et munitions et portant interdiction du commerce du soufre et du salpêtre	291	—	Arrêté portant modification à l'arrêté du 31 décembre 1914, instituant la commune mixte de Conakry	315
21 avril	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, l'article 10 du 30 mars 1916, concernant les tatifs des taxes et contributions aux colonies.....	291	—	Arrêté portant ouverture de crédits supplémentaires au titre du budget local de la Guinée française, exercice 1915.....	315
22 avril	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 22 mars 1916, fixant les taxes applicables aux correspondances échangées entre la France et les colonies françaises, d'une part, et le bureau de poste français de Rouad (Syrie), d'autre part	292	—	Arrêté portant modification de l'arrêté du 31 décembre 1914, instituant la commune mixte de Conakry	362
—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 23 mars 1916, relatifs à l'indemnité de départ allouée aux militaires indigènes des colonies qui ne sont pas soumises aux régimes des décrets du 10 octobre 1914, des 9 octobre et 12 décembre 1915 et du 17 janvier 1916.....	292	13 mai	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 20 avril 1916, étendant à toutes les élections à faire aux Colonies l'ajournement prévu par la loi du 15 avril 1917.	315
28 avril ...	Arrêté créant un Comité consultatif des Affaires musulmanes.....	293	—	Arrêté relatif au recensement et à la révision supplémentaire des originaux des quatre communes du Sénégal visées à l'article 6 de l'arrêté du 7 décembre 1915.....	316
—	Décision portant désignation des membres indigènes du Comité consultatif des Affaires musulmanes	293	16 mai	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française la loi du 28 avril 1916, tendant à l'application de l'article 465 du code pénal aux délits prévus et punis par l'article 597 du code de commerce.....	316
	<i>Mai</i>		—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 22 avril 1916, modifiant le décret du 31 décembre 1914, organisant le personnel des Trésoreries de l'Afrique occidentale française.....	317
1 ^{er} mai....	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 21 novembre 1915, concernant le remboursement de cautionnement des comptables coloniaux justiciables de la Cour des Comptes.....	294	—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française la loi du 25 avril 1916, portant ratification de divers décrets prohibant certains produits à la sortie des Colonies et Pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc.	318
3 mai	Arrêté complétant l'arrêté du 1 ^{er} novembre 1912, modifié le 15 février 1915, réorganisant le personnel des Affaires indigènes de l'Afrique occidentale française.....	311	—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française la loi du 20 avril 1916, sur la taxation des denrées et substances.....	447
—	Arrêté fixant l'indemnité spéciale à allouer aux administrateurs et agents des Affaires indigènes en service dans les chefs-lieux....	311	18 mai	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 4 avril 1916, imposant aux navires français, pour certaines catégories de voyages, une autorisation préalable inscrite au rôle d'équipage.....	319
—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, la loi du 15 avril 1916, ayant pour objet: 1 ^o d'ajourner les opérations de révision des listes électorales pour 1916; 2 ^o de proroger les pouvoirs des conseillers municipaux; 3 ^o de proroger les pouvoirs des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissement appartenant à la première série; 4 ^o d'ajourner les élections législatives, départementales, communales et consulaires.....	312	21 mai	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 22 avril 1916, prohibant divers produits à la sortie des Colonies et Pays de protectorat.....	320
6 mai	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 11 avril 1916, concernant la sortie ou la réexportation des colonies françaises, à destination des Pays-Bas, des marchandises non prohibées.....	312	25 mai	Arrêté suspendant, à titre exceptionnel, pendant la durée des hostilités actuelles, les dispositions des arrêtés des 1 ^{er} novembre 1912, 27 février et 18 novembre 1913, portant organisation d'un concours d'ordre professionnel pour l'établissement du tableau des adjoints des Affaires indigènes, proposés pour le grade d'administrateur adjoint de 3 ^e classe.....	337
			—	Arrêté approuvant le tarif spécial G. V. n ^o 7 sur le Chemin de fer de la Guinée (location des wagons couverts pour transport de malades).....	337

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSES	PAGES
27 mai.....	Arrêté autorisant l'ouverture des bureaux de poste au service des mandats poste métropolitains.....	338	26 juin....	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, la loi du 6 mai 1916, autorisant le Gouvernement à prohiber l'entrée de marchandises étrangères ou à augmenter les droits de Douane.....	393
31 mai....	Circulaire au sujet de l'ouverture des bureaux de poste aux mandats poste métropolitains.....	338	—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 13 mars 1915, relatif aux mesures prises pour arrêter les marchandises appartenant à des sujets de l'empire d'Allemagne, ou expédiées sur l'Allemagne..	394
	<i>Juin</i>		—	Arrêté reportant du 1 ^{er} juillet 1916 au 1 ^{er} octobre 1916 la date d'application de l'arrêté du 8 mai 1915, portant établissement d'une taxe de timbre sur les actes et conventions en Afrique occidentale française.....	396
2 juin....	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 15 mai 1916, modifiant les décrets des 15 novembre 1912 et 19 octobre 1915, concernant le corps des administrateurs coloniaux.....	338	27 juin....	Arrêté fixant le prix de remboursement de la journée d'hôpital du 1 ^{er} juillet 1916 au 30 juin 1917.....	396
—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 15 mai 1916, modifiant, pendant la durée de la guerre, le régime des avances de solde.....	340	—	Arrêté portant établissement des mercures officielles pour le 2 ^e semestre de 1916..	396
—	Arrêté accordant la franchise postale et télégraphique aux inspecteurs généraux et inspecteurs des services du Gouvernement général en tournée d'inspection et fixant les délais pour retour des rapports communiqués aux agents vérifiés ou aux chefs de service...	340	—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 29 mai 1916, fixant les effectifs du personnel des officiers d'administration de divers corps des troupes coloniales.....	399
6 juin....	Arrêté complétant l'article 1 ^{er} de l'arrêté du 8 mai 1914, sur le déplacement des militaires indigènes, voyageant isolément pour le service à l'intérieur des colonies du groupe de l'Afrique occidentale française.....	362	<i>Juillet</i>		
11 juin....	Arrêté organisant le cadre général du personnel enseignant de l'Afrique occidentale française.....	362	8 juillet..	Circulaire au sujet des congés de convalescence des hommes soumis aux obligations de la loi militaire.....	400
—	Arrêté modifiant l'arrêté du 25 mars 1916, portant dérogation de l'article 13 de l'arrêté du 28 novembre 1914 (indemnités de déplacement).....	362	—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 15 juin 1916, étendant aux colonies autres que la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et la Réunion, la loi du 13 avril 1916, relative à l'examen des ajournés des classes 1913 à 1917 et des exemptés des classes 1915 à 1917.....	418
13 juin....	Circulaire au sujet de l'établissement du compte définitif du budget général.....	365	11 juillet..	Circulaire au sujet du désarmement des indigènes.....	419
—	Circulaire relative au Livre d'Or de l'Afrique occidentale française.....	366	13 juillet..	Arrêté portant modification de l'article 18 de l'arrêté du 7 décembre 1911, constituant à la Guinée française un cadre local d'agents auxiliaires indigènes du chemin de fer.....	419
14 juin....	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 6 mai 1916, modifiant, en ce qui concerne les officiers indigènes, les décrets des 29 décembre 1903 et 30 avril 1911, sur la solde et accessoires des troupes coloniales et métropolitaines à la charge du Département des colonies.....	366	—	Circulaire précisant les conditions dans lesquelles les fonctionnaires qui remplissent légalement des fonctions judiciaires ou notariales ont droit à des vacations ou honoraires.	422
—	Arrêté portant création de nouvelles rubriques au chapitre IV des recettes des chemins de fer, exercice 1915, et annulation au même chapitre de la rubrique : Majoration de 25 % sur les cessions aux particuliers.....	368	19 juillet..	Arrêté modifiant les conditions du concours d'entrée à l'école Normale supérieure professionnelle Pinet-Laprade.....	422
—	Arrêté fixant définitivement les recettes et les dépenses du budget de l'exploitation du Chemin de fer de Conakry au Niger (annexe au budget général) exercice 1914.....	368	—	Décision portant admission d'élèves à l'école supérieure professionnelle Pinet-Laprade.....	423
—	Arrêté portant approbation d'un arrêté ouvrant un marché à Dabola (Guinée française).....	369	—	Circulaire relative : 1 ^o à l'établissement d'une carte des Colonies et Territoires d'Afrique occidentale française et de la zone française d'occupation du Togo ; 2 ^o aux précisions géographiques à indiquer pour les localités citées dans les correspondances ; 3 ^o à l'appellation à donner aux divisions administratives des cercles.....	423
—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 27 avril 1916, portant modification au décret du 13 juin 1915, instituant le moratorium aux colonies.....	370	22 juillet..	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 7 juillet 1916, abrogeant les décrets des 6 novembre 1914, 23 octobre 1915 et 12 avril 1916, relatifs à l'application des règles de la déclaration navale de Londres du 26 février 1909.....	424
—	Arrêté modifiant l'arrêté du 28 novembre 1914, allouant des suppléments de fonctions et des indemnités diverses aux fonctionnaires employés et agents en service en Afrique occidentale française.....	392	27 juillet..	Arrêté modifiant l'article 6 de l'arrêté du 22 novembre 1910, portant création d'un cadre local indigène d'écrivains expéditionnaires en Guinée française.....	451
26 juin....	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 5 juin 1916, modifiant le paragraphe 3 de l'article 6 du décret du 15 novembre 1912, réorganisant le corps des administrateurs coloniaux.....	392			

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
27 juillet...	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 23 juin 1916, portant règlement de la solde d'Europe, pendant la durée des hostilités, des militaires des Troupes coloniales à solde journalière.....	452	22 août....	Arrêté interdisant l'abatage des jeunes bovins et des femelles à l'exception des femelles trop vieilles ou frappées de stérilité.....	501
—	Décision portant admission d'élèves à l'école normale William-Ponty.....	454	—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 29 juillet 1916, prohibant en Afrique occidentale française, la détention et la circulation des alambics.....	502
—	Décision portant affectation en 1916, des élèves maîtres déclarés définitivement admis à l'examen du certificat d'aptitude à l'enseignement dans les écoles de l'Afrique occidentale française.....	454	—	Arrêté fixant les obligations des géomètres détachés dans les Conservations de la propriété foncière.....	503
28 juillet..	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 2 juillet 1916, portant création d'une indemnité pour entretien du harnachement.....	454	—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, la loi du 1 ^{er} août 1916, modifiant l'article 12 de la loi du 7 avril 1902, sur la marine marchande.....	504
	<i>Août</i>		—	Arrêté portant cessation de paiement de l'indemnité spéciale de frais de bureau ou de représentation allouée pour le service du recrutement et de la formation des nouveaux bataillons de tirailleurs sénégalais.....	505
1 ^{er} août....	Circulaire au sujet des simplifications à apporter dans la transmission des correspondances au Gouvernement général.....	456	23 août....	Arrêté portant versement de retenues rétroactives à la Caisse locale de retraites par Katty (Pierre-Marie-Emmanuel), sous-brigadier de 3 ^e classe des Douanes de la Guinée française.....	505
2 août....	Décision relative aux primes et récompenses destinées à encourager l'enseignement agricole.....	473	—	Instruction pour l'application de l'arrêté du 22 août 1916, fixant les obligations des géomètres détachés dans les Conservations de la propriété foncière.....	504
5 août....	Instructions relatives à l'enseignement et à la vulgarisation agricoles.....	471	—	Arrêté portant versement de retenues rétroactives à la Caisse locale de retraites par Keita Bengali ou Fodé, infirmier de la Guinée française.....	505
8 août....	Arrêté portant création et suppression de divers postes des Douanes en Guinée française.....	474	—	Instruction relative à l'obligation de bâtir à imposer aux concessionnaires et adjudicataires de terrains domaniaux.....	506
9 août....	Arrêté nommant les membres titulaires et les membres suppléants du Conseil d'administration de la Guinée française.....	474	25 août....	Instruction au sujet de l'apurement des restes à recouvrer.....	507
—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 18 juillet 1916, rendant applicables aux Colonies la loi du 15 juillet 1915, relative à la responsabilité en matière d'abordage.....	474	26 août....	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, la loi du 5 août 1915, tendant à compléter l'article 20 de la loi du 24 juillet 1889, sur les enfants maltraités ou moralement abandonnés.....	509
13 août....	Circulaire au sujet des bâtiments affectés au fonctionnement des Tribunaux indigènes.	475	27 août....	Décision portant admission d'élèves à l'école d'apprentissage administratif et commercial dite école Faidherbe.....	509
14 août....	Arrêté approuvant un arrêté du Lieutenant-Gouverneur de la Guinée française du 26 juin 1916, réglant la police et l'exploitation des grues à vapeur du port de Conakry suivi du texte de cet arrêté.....	457	28 août....	Arrêté relatif à l'application du décret du 15 juin 1916, étendant à l'Afrique occidentale française la loi du 13 avril 1916 prescrivant l'examen des ajournés des classes 1913, 1914, 1915, 1916 et 1917 et des exemptés des classes 1915, 1916 et 1917.....	509
—	Arrêté portant création temporaire d'une agence spéciale à Kankan (Guinée française).	476	29 août....	Instruction au sujet des paiements aux familles nécessiteuses des tirailleurs des allocations prévues par les arrêtés des 18 décembre 1915 et 16 avril 1916 et de la régularisation de ces paiements.....	511
—	Arrêté fixant définitivement les recettes et les dépenses du budget de la Guinée française, exercice 1914.....	476	30 août....	Arrêté fixant le supplément colonial des receveurs de l'Enregistrement chargés d'une gestion en Afrique occidentale française.....	512
16 août....	Circulaire au sujet de l'Etablissement des comptes définitifs.....	477	—	Circulaire. — Mesures tendant à développer le trafic colonial et les échanges de produits entre les différentes colonies du groupe.....	513
19 août....	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 1 ^{er} août 1916, rattachant temporairement la Justice de Paix à compétence étendue de Kaolack (Sénégal) au Tribunal de Dakar et celle de Boké et Kankan (Guinée française) au Tribunal de Conakry..	479	31 août....	Arrêté modifiant l'arrêté du 6 juillet 1913, portant application en Afrique occidentale française, du décret du 8 septembre 1916....	515
—	Circulaire au sujet de la notification des ordres de route concernant les insoumis de la loi du 19 octobre 1915.....	479		<i>Septembre</i>	
21 août....	Décision créant à Kaolack un service de contrôle d'arrivée et de paiement pour les bœufs destinés à être congelés ou mis en conserve pour l'armée par l'usine de Lymbiane.....	501	1 ^{er} sept....	Arrêté modifiant l'article 6 de l'arrêté du 17 mars 1908 créant un cadre local de géomètres commun à toutes les Colonies du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française.....	515
22 août....	Circulaire au sujet de l'extension du service des articles d'argent métropolitains.....	480			
—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française la loi du 5 août 1916, relative à la réhabilitation des faillis qui ont fait l'objet d'une citation à l'ordre de l'unité militaire à laquelle ils appartiennent.....	501			

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
4 sept...	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 11 août 1916, prohibant divers produits à la sortie des colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc.....	553	25 sept...	Arrêté rendant obligatoires les déclarations de stocks de maïs, sorgho, petit mille et paddy existant dans les colonies et territoires de l'Afrique occidentale française.....	593
5 sept....	Arrêté portant addition à l'article 6 de l'arrêté du 16 avril 1916, attribuant des allocations aux familles nécessiteuses des militaires indigènes.....	554	—	Arrêté prescrivant le versement au budget général de l'exercice 1916, des excédents de recettes sur les dépenses des budgets annexes à la clôture de l'exercice 1915.....	593
7 sept....	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 15 août 1916, instituant des engagements spéciaux pour les tirailleurs coloniaux originaires d'Indo-Chine, de Madagascar et de l'Afrique occidentale française.....	554	—	Arrêté portant ouverture de crédits supplémentaires aux budgets locaux, exercice 1916, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal (pays de protectorat) et de la Guinée.....	594
8 sept...	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 15 août 1916, portant prohibition de sortie.....	555	28 sept....	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 28 août 1916, portant approbation des arrêtés du Gouverneur général de l'Afrique occidentale française, en date des 25 mars et 27 juin 1916, ouvrant des crédits supplémentaires à divers budgets de l'Afrique occidentale française.....	594
11 sept....	Arrêté modifiant l'article 2 de l'arrêté du 17 avril 1916, considérant comme armes et munitions de guerre dans toute l'étendue des colonies et territoires de l'Afrique occidentale française soumises aux dispositions du décret du 3 octobre 1915, les armes de traite d'un calibre supérieur à six millimètres et leurs poudres et munitions et portant interdiction du commerce du soufre et du salpêtre.....	556	<i>Octobre</i>		
12 sept....	Instructions pour l'application de l'arrêté du 30 août 1916, fixant le traitement des receveurs de l'Enregistrement chargés d'une gestion en Afrique occidentale française.....	556	1 ^{er} octob..	Circulaire relative à la formation du personnel des cadres indigènes.....	595
13 sept....	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 11 août 1916, modifiant le décret du 7 août 1919, qui a fixé la solde et les accessoires de solde des Trésoriers-payeurs de l'Afrique occidentale française...	557	—	Arrêté complétant l'arrêté d'organisation de l'école Faidherbe.....	597
16 sept....	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 23 août 1916, ouvrant des crédits supplémentaires à divers budgets de l'Afrique occidentale française.....	558	—	Arrêté créant une école pratique de médecine.....	598
21 sept....	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 23 août 1916, prohibant le tabac à la sortie des colonies et pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc.....	559	—	Arrêté créant une école pratique d'agriculture.....	598
23 sept....	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 31 août 1916, étendant aux colonies et pays de protectorat français autres que la Tunisie et le Maroc la loi du 2 juillet 1916, sur la police maritime, qui remplace, par les dispositions nouvelles, l'article 85 du décret-loi du 24 mars 1852; modifié par la loi du 15 avril 1898.....	560	—	Arrêté annexant à l'école supérieure professionnelle Pinet-Laprade une section d'élèves surveillants de Travaux publics.....	599
25 sept....	Arrêté portant fixation de la valeur des caoutchoucs aux mercuriales officielles pour la période comprise entre le 1 ^{er} octobre 1916 et le 1 ^{er} avril 1917.....	560	—	Circulaire relative à la réorganisation des agents indigènes de l'Afrique occidentale française.....	601
25 sept....	Arrêté complétant l'arrêté du 28 novembre 1914, relatif aux suppléments de fonctions et indemnités diverses.....	561	—	Arrêté réglant la situation des cadres locaux indigènes de l'Afrique occidentale française.....	602
25 sept....	Arrêté fixant les tarifs des retenues de logement et d'ameublement.....	561	—	Circulaire relative au recrutement de l'école Faidherbe.....	603
25 sept....	Arrêté allouant une pension de retraites au brigadier Ali Seck, des gardes de cercle de la Guinée française.....	592	3 octobre.	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 14 septembre 1916, portant application aux Colonies autres que l'Indo-Chine et la Réunion de la loi du 27 mars 1882, sur la protection du balisage dans les eaux maritimes.....	606
25 sept....	Arrêté portant que pendant la durée des hostilités, les Lieutenants-Gouverneurs des Colonies et Commissaires des Territoires du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française disposent du droit de réquisition de toutes les matières intéressant la défense nationale et susceptibles d'être exportées pour les besoins de la Métropole.....	593	—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 15 septembre 1916, relatif aux rétroactivités dues aux agents des Douanes pour service aux Colonies.....	607
			11 octobre.	Arrêté classant le personnel de l'Enseignement dans le cadre général du personnel enseignant de l'Afrique occidentale française, réorganisé par arrêté du 11 juin 1916.....	608
			—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 14 septembre 1916, prohibant les minerais uranifères radioactifs à la sortie des Colonies et Pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc.....	609
			—	Arrêté ouvrant à l'exploitation la station de Dubréka située au kilomètre 35, 2 du chemin de fer de Conakry au Niger.....	609
			19 octobre.	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 30 septembre 1916, étendant aux Colonies et Pays de Protectorat autres que la Tunisie et le Maroc, les dispositions de la loi du 12 février 1916, tendant à réprimer le trafic des monnaies et espèces nationales.....	635
			—	Arrêté désignant les comptables chargés du recouvrement des amendes de condamnations et frais de justice en Afrique occidentale française.....	636

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
19 octobre.	Arrêté portant fixation du taux de remboursement des plombs apposés par les douanes en Afrique occidentale française.....	637	Actes du Gouvernement local		
—	Arrêté portant établissement de la liste des experts locaux en matière de contestations douanières pour l'année 1916 et fixant les indemnités dues aux personnes régulièrement appelées à procéder à une expertise de douane dans les colonies du groupe.....	637	1915		
—	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 16 septembre 1916, rattachant au service des Câbles sous-marins français de l'Ouest Africain les stations de câbles de cap Lopez, de Loango et Duala....	638	<i>Novembre</i>		
—	Arrêté organisant le cours d'apprentissage annexé à l'Imprimerie du Gouvernement général.....	638	15 nov.....	Arrêté fixant le taux de l'impôt personnel en Guinée française pour l'année 1916.....	41
22 octobre.	Arrêté portant modification de l'article 10 de l'arrêté n° 414 du 14 avril 1908, créant en Afrique occidentale française deux titres de capacité pour le personnel enseignant d'origine locale.....	641	26 nov.....	Décision constituant en Guinée française un Comité d'assistance aux troupes noires ...	18
24 octobre.	Télégramme-circulaire au sujet des remises à accorder aux Receveurs de l'Enregistrement.....	642	<i>Décembre</i>		
26 octobre.	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, le décret du 9 octobre 1916, instituant un service d'envoi contre remboursement entre la France et l'Algérie d'une part et d'autre part, les colonies de la Mauritanie, du Haut-Sénégal et Niger, du Dahomey, de la Côte d'Ivoire et du territoire militaire du Niger.....	642	18 déc.....	Arrêté arrêtant définitivement les recettes et les dépenses du budget local de la Guinée pour l'exercice 1914).....	19
<i>Novembre</i>			—	Arrêté modifiant l'arrêté du 8 octobre 1913..	19
1 ^{er} nov.....	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 3 octobre 1916, appliquant aux Colonies et Pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc les dispositions des lois des 7 et 27 avril 1916 et du décret du 7 mai 1916, relatifs à l'extension de la gratuité des paquets postaux militaires...	665	—	Arrêté nommant les Commissions chargées d'établir la classification des personnes soumises à la patente pendant l'année 1916.....	20
6 nov.....	Décision portant augmentation des bourses attribuées aux élèves du cours d'apprentissage annexé à l'imprimerie du Gouvernement général.....	665	24 déc.....	Arrêté déclarant infectés de péripneumonie les troupes de bovidés appartenant aux nommés Alfa Mamadou Samba Biradane et Souley Diallo.....	42
—	Arrêté relatif au dédouanement des échantillons et des lettres ou paquets non fermés contenant des marchandises.....	665	—	Arrêté déclarant contaminé de péripneumonie le troupeau de bovidés appartenant au nommé Bakar So, cantonné dans la vallée du Lolé (cercle de Mamou).....	42
—	Arrêté approuvant l'arrêté n° 1170, du 31 août 1916, du Lieutenant-Gouverneur de la Guinée française, réglant les nouveaux tarifs téléphoniques dans cette Colonie.....	667	—	Arrêté prorogeant pour une nouvelle période de trois mois, l'arrêté du 22 septembre 1915, déclarant contaminés de péripneumonie les troupeaux de bovidés appartenant aux nommés Alfa Oumarou Dioulé, Tierno Haddi, Tairou et Ibrahima Foula.....	43
—	Arrêté portant réorganisation du secteur Guerzé (Guinée française).....	668	1916		
8 nov.....	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 18 octobre 1916, prohibant divers produits à la sortie des Colonies et Pays de Protectorat autres que la Tunisie et le Maroc.....	669	<i>Janvier</i>		
24 nov.....	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 1 ^{er} novembre 1916, relatif aux droits à percevoir sur divers produits à l'entrée et à la sortie de l'Afrique occidentale française.....	669	7 janvier.	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement, les rôles supplémentaires de l'impôt personnel afférents à l'exercice 1915.....	43
			—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement les rôles supplémentaires de l'impôt personnel afférents à l'exercice 1915.....	44
			—	Arrêté autorisant le remboursement au village de Bouria d'une somme trop perçue sur le montant de son impôt personnel.....	44
			—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement les rôles primitifs de l'impôt de l'exercice 1916.....	44
			—	Arrêté allouant en non valeur le montant des côtes irrécouvrables, comprises au rôle de l'impôt personnel de la ville de Conakry..	45
			—	Arrêté constituant M. Grauby, distillateur à Bakoro, redevable envers la Colonie d'une somme de dix mille cinq cent-deux francs quarante huit-centimes.....	45
			—	Arrêté portant retrait de concessions provisoires.....	45
			—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement les rôles supplémentaires des patentes afférents à l'exercice 1915.....	45
			—	Arrêté accordant à M. Louis Dubot une concession définitive sise à Camayenne (n° 17 du lot 14).....	46
			—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement les rôles supplémentaires des patentes des patentes afférents à l'exercice 1915.	46
			—	Arrêté interdisant l'abatage des femelles bovines dans toute l'étendue de la colonie ...	46

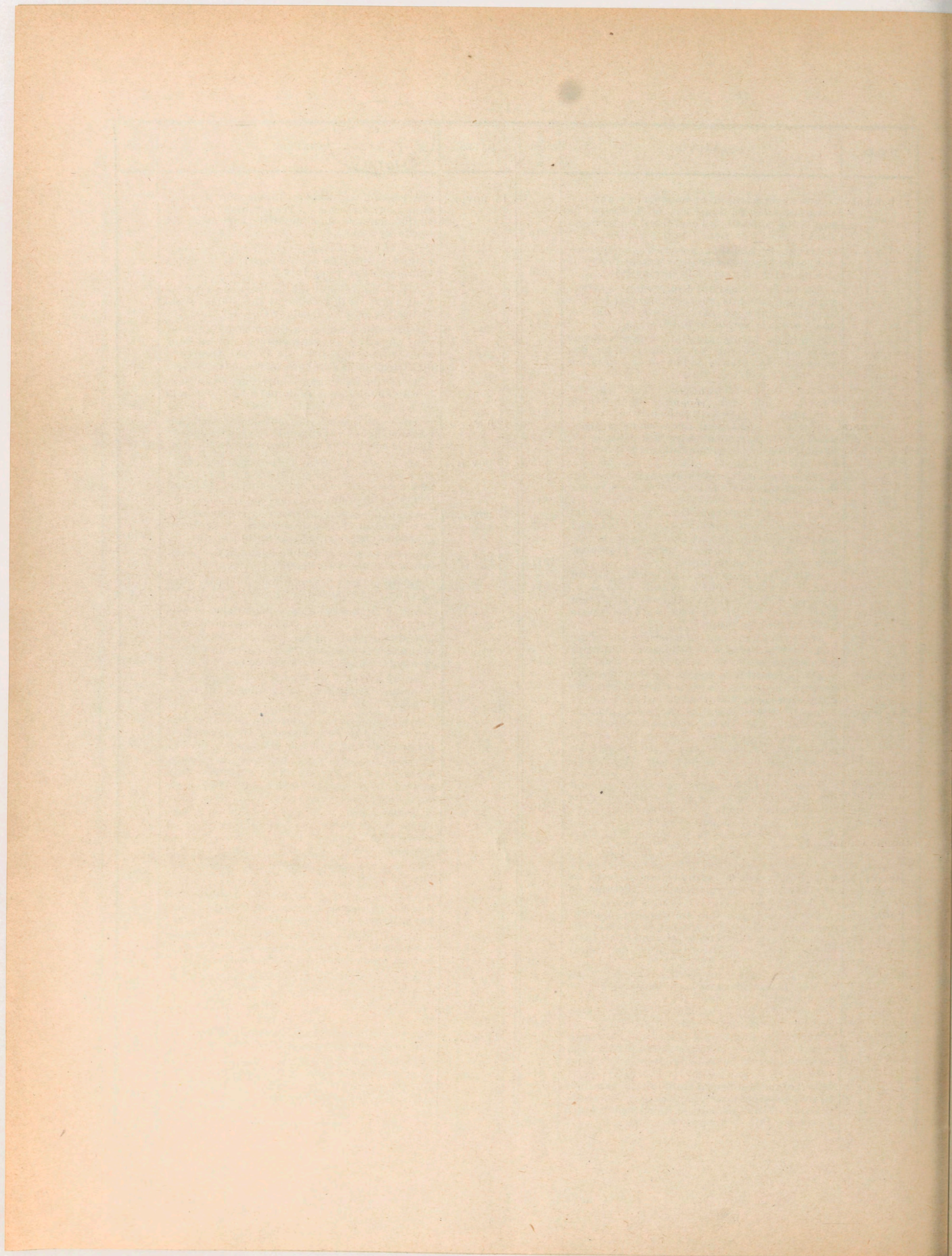
DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
7 janvier.	Arrêté approuvant les états de dégrèvement de patentes concernant l'exercice 1915.....	47	28 février..	Arrêté déclarant le village de Coyah (cercle de Dubréka) infecté de péripneumonie.....	140
—	Arrêté portant transfert et attribution définitive de concession à Mali.....	47		<i>Mars</i>	
—	Arrêté approuvant le budget primitif de la commune mixte de Conakry.....	47	1 ^{er} mars...	Arrêté municipal modifiant l'article 4 de l'arrêté du 1 ^{er} mars 1911, sur la police des abattoirs.....	404
—	Arrêté approuvant les états de dégrèvement des patentes et des licences afférents à l'exercice 1915.....	48	7 mars...	Arrêté prorogeant pour une période de trois mois l'arrêté du 17 novembre 1915, déclarant contaminés de péripneumonie des troupeaux de bovidés appartenant à un groupe d'indigènes et du jardin d'essai de Kindia.....	140
11 janvier.	Arrêté rattachant le district de Bofosso au district de Macenta et créant les districts de Lola et de Galay (Région militaire).....	75	—	Arrêté déclarant le village Kalia (cercle de Forécariyah) infecté de péripneumonie.....	141
—	Arrêté fixant l'effectif des pelotons de gardes de cercle pour l'année 1916.....	76	11 mars...	Arrêté supprimant les courriers postaux Bofosso-Guékédou et Kissidougou-Ouonkissi, et créant un courrier entre Kissidougou et Ouonkissi.....	295
—	Arrêté autorisant M. Beynis, planteur à Kindia, à occuper une partie du Domaine public fluvial.....	76	14 mars...	Arrêté portant prélèvement à la Caisse de réserve d'une somme de 320.000 francs.....	175
—	Arrêté rapportant l'arrêté du 24 mars 1911 et autorisant la Société <i>La Camayenne</i> à occuper une partie du Domaine public.....	76	—	Arrêté portant transfert de concession provisoire à Siguiri.....	175
15 janvier.	Arrêté déclarant contaminé de péripneumonie le village de Bara (subdivision de Mali).....	77	—	Arrêté accordant à Amara Fofana une concession définitive sise à Mamou.....	175
22 janvier.	Arrêté prescrivant l'isolement durant une période de trois mois, des bovidés provenant du Haut-Sénégal et Niger et à destination de la région de Siguiri.....	77	—	Arrêté accordant à Emile Ibot un permis d'exploitation agricole à Mamou.....	176
25 janvier.	Arrêté autorisant la Compagnie Française de l'Afrique occidentale française à mouiller un coffre d'amarage dans la rade de Conakry en avant de son wharf.....	110	—	Arrêté accordant à la société Cohen frères un permis d'exploitation agricole à Mamou ..	177
29 janvier.	Décision rapportant la décision du 29 janvier 1916, consentant une avance de 10.000 fr. à l'administrateur de Mamou.....	110	—	Arrêté accordant à la Société Commerciale de l'Ouest Africain un permis d'exploitation à Mamou.....	778
	<i>Février</i>		—	Arrêté créant une taxe sur les chiens dans divers centres de la Colonie.....	179
4 février..	Décision relative au paiement des consignations de droits de douanes dans la colonie de la Guinée française.....	371	—	Arrêté portant retrait de concession provisoire.....	179
9 février..	Arrêté portant réorganisation des Bureaux du Gouvernement.....	110	—	Arrêté portant retrait de concessions provisoires non mises en valeur à Dabola.....	180
10 février..	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement les rôles primitifs de l'impôt personnel afférent à l'exercice 1916.....	110	—	Arrêté portant retrait de permis agricole à Mamou.....	180
—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement les rôles supplémentaires de l'impôt personnel afférents à l'exercice 1915.....	111	—	Décision accordant à M. Sasonne, commerçant, à Kankan, une remise gracieuse de patente.....	180
—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement les rôles des patentes supplémentaires afférents à l'exercice 1915.....	111	—	Arrêté portant en non-valeur une somme de cent cinquante francs montant des côtes irrécouvrables comprises au rôle des patentes de la commune de Conakry.....	181
—	Arrêté portant retrait de concession provisoire.....	111	—	Arrêté approuvant le rôle supplémentaire de patentes de Pita, afférent à l'exercice 1915..	181
—	Arrêté accordant à M. Joseph Mansoure une concession définitive sise à Pita.....	112	—	Arrêté approuvant un état de dégrèvement des patentes de Koumbia, afférent à l'exercice 1914.....	181
—	Arrêté portant retrait de concessions provisoires.....	112	—	Arrêté approuvant divers états de dégrèvement des patentes et licences afférents à l'exercice 1915.....	181
—	Arrêté accordant un permis d'occupation provisoire à Conakry.....	112	—	Arrêté approuvant le budget primitif de la commune mixte de Kankan.....	182
11 février.	Arrêté déclarant les villages de Bissikrima et de Bambaré (cercle de Dinguiraye) infectés de péripneumonie.....	113	—	Arrêté rapportant les dispositions de l'arrêté du 15 janvier 1916, déclarant le village de Bara (subdivision de Mali) infecté de péripneumonie.....	182
15 février..	Arrêté déclarant infectés de péripneumonie, dans le cercle de Dinguiraye, les troupeaux de bœufs appartenant à un groupe d'indigènes.....	113	1 ^{er} avril...	Arrêté prorogeant pour une période de trois mois l'arrêté du 22 septembre 1915, déclarant contaminés de péripneumonie des troupeaux de bovidés.....	208
22 février.	Arrêté déclarant la partie de la banlieue de Conakry, comprise entre le pont de Tumbo et le dixième kilomètre de la route du Niger infectée de péripneumonie.....	140	6 avril....	Arrêté interdisant jusqu'à nouvel ordre l'introduction de tous bovidés dans certains cercles.....	208

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
8 avril....	Arrêté commissionnant le Chef du Service zootechnique et des épizooties à l'effet de constater les infractions aux dispositions du décret du 18 janvier 1906, portant règlementation de la police sanitaire des animaux de l'arrêté du 29 avril 1914, portant règlement pour l'exécution des mesures à prendre contre la péripneumonie et du décret du 7 décembre 1915, relatif à la police sanitaire des animaux	209	—	Arrêté approuvant le rôle de dégrèvement d'impôt de capitation afférent à l'exercice 1916, concernant le cercle de Kissidougou...	253
—	Arrêté déférant le compte de gestion du receveur municipal de Kankan à la Cour des Comptes	231	—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement le rôle des prestations rachetables en argent, afférent à l'exercice 1916 du cercle de Siguiri.....	253
14 avril....	Arrêté déclarant contaminés de péripneumonie des troupeaux de bovidés cantonnés dans les provinces du Saloum et du Souliman	232	—	Arrêté approuvant l'état de dégrèvement afférent à l'exercice 1916, du cercle de Siguiri.....	253
—	Arrêté déclarant contaminés de péripneumonie des troupeaux de bovidés cantonnés dans la province de Samou (cercle de Kindia).....	232	—	Arrêté modifiant et complétant les articles 7, 8, 9 et 10 de l'arrêté du 24 décembre 1913, ouvrant au public les marchés du cercle de Kankan	254
15 avril....	Arrêté approuvant les rôles de dégrèvement d'impôt de capitation afférents à l'exercice 1915.....	232	—	Arrêté accordant des prorogations de délai pour mise en valeur de concessions provisoires	254
—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement les rôles supplémentaires des patentes afférents à l'exercice 1915.....	233	—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement le rôle supplémentaire du district de Macenta (région militaire), afférent à l'exercice 1916.....	254
—	Arrêté approuvant des rôles de dégrèvement des patentes afférents à l'exercice 1915.....	233	—	Arrêté approuvant, pour être mis en recouvrement, les rôles principaux des taxes sur les véhicules, afférents à l'exercice 1916.....	255
—	Arrêté portant retrait de concessions provisoires	233	13 mai....	Arrêté accordant à M. Salim Melkan un permis d'occupation provisoire à Téliélé	295
—	Arrêté accordant des concessions définitives.....	234	<i>Juin</i>		
—	Arrêté portant prorogation de délai de mise en valeur de concession provisoire	234	9 juin....	Décision désignant les fonctionnaires chargés de procéder le 30 juin à la vérification de la caisse et du portefeuille des comptables de la Colonie.....	341
17 avril....	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement les rôles supplémentaires des patentes et de licences afférents à l'exercice 1916.....	234	—	Arrêté prorogeant pour une durée de trois mois, l'arrêté du 22 février 1916, déclarant infectée de péripneumonie la partie de la banlieue de Conakry comprise entre le pont de Tumbo et le dixième kilomètre de la route du Niger.....	341
18 avril....	Arrêté approuvant les rôles principaux des taxes sur les véhicules afférents à l'exercice 1916.....	235	—	Arrêté accordant la délégation spéciale de la signature au secrétaire général <i>p. i.</i>	341
19 avril....	Arrêté accordant au sieur Némé Abdemour un permis d'occupation provisoire à Faranah.....	235	14 juin....	Arrêté désignant le fonctionnaire chargé de représenter à Boké le service de l'Inscription maritime.....	341
29 avril....	Arrêté majorant de 50 % le tarif des cessions d'imprimés aux particuliers	235	15 juin....	Arrêté créant une agence spéciale à Kankan	342
—	Arrêté par lequel à dater du 1 ^{er} juin 1916 la correspondance postale ne pourra être valablement affranchie qu'au moyen de timbres postes, cartes postales, cartes lettres et enveloppes timbrées des émissions de 1913 (paysage africain).....	251	17 juin....	Arrêté accordant un permis d'occupation provisoire essentiellement précaire et révoquant à la Société Commerciale de l'Ouest Africain.....	342
<i>Mai</i>			—	Arrêté autorisant la Société Commerciale de l'Ouest Africain à installer à Kankan un établissement destiné au traitement des peaux.....	342
1 ^{er} mai....	Arrêté déclarant contaminé de péripneumonie le troupeau appartenant à Modi Talibé et cantonné à Médina Diam (subdivision de Téliélé)	251	—	Arrêté approuvant les rôles principaux des taxes sur les véhicules afférents à l'exercice 1916.....	343
10 mai....	Arrêté approuvant le rôle de dégrèvement d'impôt du cercle de Koumbia (subdivision de Kadé), afférent à l'exercice 1916.....	251	—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement les rôles principaux de la taxe sur les chiens afférents à l'exercice 1916.....	343
—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement le rôle principal des licences du cercle de Kindia, afférent à l'exercice 1915.....	252	—	Arrêté annulant l'arrêté du 15 avril approuvant différents rôles d'impôt afférents à l'exercice 1915.....	343
—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement des rôles supplémentaires de patentes afférents à l'exercice 1916.....	252	—	Arrêté approuvant, pour être mis en recouvrement, les rôles supplémentaires de patentes et de licences afférents à l'exercice 1916.....	343
—	Arrêté accordant des concessions définitives	252	—	Arrêté approuvant l'état de dégrèvement de patentes de la Région militaire, afférent à l'exercice 1916.....	344
—	Arrêté portant retrait de concessions provisoires	252	—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement le rôle supplémentaire de l'impôt personnel afférent à l'exercice 1916, concernant le cercle de Kissidougou.....	344
—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement les rôles supplémentaires des patentes afférents au cercle de Boké, exercice 1915.....	253			

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
17 juin....	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement le rôle supplémentaire d'impôt de capitation afférent à l'exercice 1915, concernant le cercle de Kindia.....	344	9 juillet..	Arrêté déclarant contaminés de péripneumonie les troupeaux appartenant à Modi Hinnou, Tairou, Tierno Amodou Téli, Tierno Bobo, Tierno Nouhou, de la région de Tioukougol et le village de Boemboupou.....	402
—	Arrêté approuvant le rôle de dégrèvement d'impôt de capitation afférent à l'exercice 1915, concernant le cercle de Labé.....	344	—	Arrêté exemptant de la formalité du visa préalable les états dressés par l'Administrateur-maire de Kankan pour le recouvrement des redevances dues pour usage de la voie Décauville et les amendes infligées pour contraventions au sujet de l'usage de la même voie.....	403
—	Arrêté approuvant le compte de gestion 1914-1915, du receveur municipal de Kankan.....	344	11 juillet..	Arrêté municipal créant un marché au bois.....	404
—	Arrêté autorisant le remboursement aux contribuables du cercle de Labé d'une somme de 22.294 francs trop perçue au compte de l'impôt personnel.....	345	13 juillet..	Arrêté accordant des indemnités forfaitaires de déplacement aux fonctionnaires qui, pour leur transport en tournées, utilisent les chevaux leur appartenant.....	403
—	Arrêté portant prorogation de délai de mise en valeur et autorisation de location de concession provisoire.....	345	15 juillet..	Arrêté municipal modifiant les arrêtés des 1 ^{er} mars 1911, 18 janvier 1915 et 13 juillet 1915, sur la police des abattoirs.....	427
—	Arrêté portant retrait de concessions provisoires.....	345	17 juillet..	Arrêté ouvrant des bureaux de Postes au service des articles d'argent métropolitains..	403
—	Arrêté accordant des prolongations de délai pour mise en valeur de concessions provisoires.....	346	22 juillet..	Décision autorisant l'Administrateur-Maire de Conakry à réunir la Commission municipale en session extraordinaire.....	425
—	Arrêté accordant des prorogations de délai pour mise en valeur de concessions provisoires.....	346	—	Arrêté fixant le montant des avances à faire aux agents spéciaux et aux préposés du Trésor pour l'achat des timbres-taxé.....	426
—	Arrêté accordant des concessions provisoires.....	346	26 juillet..	Arrêté accordant à M. Beurnier, secrétaire général <i>p. i.</i> la délégation spéciale du Lieutenant-Gouverneur pour la signature.....	426
—	Arrêté accordant à la Société Paterson, Zochonis et C ^{ie} , un permis d'exploitation pour création de jardin.....	347	<i>Août</i>		
—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement le rôle supplémentaire d'impôt de capitation afférent à l'exercice 1915, concernant le cercle de Labé.....	372	1 ^{er} août....	Arrêté modifiant l'article 5 de l'arrêté du 26 octobre 1910.....	426
—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement le rôle supplémentaire d'impôt de capitation afférent à l'exercice 1915, concernant le cercle de Labé.....	402	21 août....	Arrêté déclarant le village de Ouonkissi (région militaire, secteur Kissien) infecté de péripneumonie.....	429
23 juin....	Arrêté relatif au régime des passeports en Guinée française.....	372	22 août....	Arrêté étendant aux bureaux de postes de Beyla, Labé et Siguiri, le service des valeurs déclarées, lettres, boîtes et colis postaux....	481
—	Arrêté déclarant contaminées de péripneumonie les provinces du Haut-Tamisson et du Sannou (cercle de Kindia).....	372	25 août...	Arrêté déclarant infectés de péripneumonie dans le cercle de Dubréka, des troupeaux de bœufs appartenant à divers propriétaires..	481
24 juin....	Arrêté autorisant la Société Commerciale de l'Ouest Africain à occuper une partie du Domaine public maritime.....	373	29 août....	Arrêté déclarant infecté de péripneumonie le village de Téliko (cercle de Mamou).....	481
—	Arrêté autorisant la Société <i>La Camayenne</i> à occuper une partie du Domaine public maritime.....	373	30 août....	Arrêté déclarant infecté de péripneumonie le troupeau de bœufs appartenant au nommé Safayou.....	481
—	Arrêté autorisant la Municipalité de Conakry à occuper une partie du Domaine public maritime.....	374	31 août....	Arrêté municipal portant organisation d'un marché à bestiaux à Kankan.....	524
28 juin....	Décision chargeant provisoirement le receveur des Postes de Kankan, d'assurer l'émission et le paiement des mandats postes métropolitains.....	374	<i>Septembre</i>		
30 juin....	Arrêté divisant provisoirement la Guinée en trois circonscriptions scolaires.....	374	2 sept....	Arrêté accordant au sieur Thomas Lévi, dit Lévali, un permis d'occupation provisoire à Timbo.....	482
—	Arrêté admettant en non valeur la somme de cent quatre vingt douze francs (192 francs), due par M. Jean Francis, ex-colon, à Konkouré, tué à l'ennemi en 1915.....	375	—	Arrêté accordant au sieur Sori Daramé un permis d'occupation provisoire à Timbo.....	482
<i>Juillet</i>			—	Arrêté accordant au sieur Thomas Kofi un permis d'occupation provisoire à Timbo.....	482
1 ^{re} juillet..	Décision complétant l'article 3 de la décision du 4 mars 1915, fixant le mode de perception des loyers des immeubles appartenant à la Colonie.....	375	—	Arrêté accordant au sieur Thomas Abasse un permis d'occupation provisoire à Timbo..	483
6 juillet..	Décision fixant les heures d'ouverture de la caisse du trésor.....	375	—	Arrêté accordant au sieur Thomas Yaya Daramé un permis d'occupation provisoire à Timbo.....	483
7 juillet..	Arrêté créant en Guinée un Office gratuit de placement.....	402	4 sept....	Arrêté portant retrait d'une concession agricole provisoire.....	516
8 juillet..	Arrêté ouvrant au public le marché de Tokounou (province de Finamara).....	402	—	Arrêté portant retrait de permis d'occupation provisoire.....	516

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
4 sept....	Arrêté accordant des concessions définitives.....	516	—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement le rôle principal des taxes sur les véhicules, afférents à l'exercice 1916, dans le cercle de Kankan.....	524
—	Arrêté portant prorogation de délai pour mise en valeur de concessions provisoires...	516	—	Arrêté autorisant la Municipalité de Conakry à occuper une partie du Domaine public maritime.....	524
—	Arrêté accordant à MM. Letfalla frères un permis d'exploitation pour création de jardin.....	517	16 sept....	Arrêté créant à Conakry un service de vérification et de contrôle de caoutchoucs de la Guinée française, sous les auspices de la Chambre de Commerce de Conakry.....	241
—	Arrêté accordant à M. Assad Sabbague un permis d'exploitation pour création de jardin.....	517	18 sept....	Arrêté modifiant l'arrêté du 8 octobre 1913, concernant la vérification du caoutchouc....	542
—	Arrêté accordant à M. Makoul un permis d'exploitation pour création de jardin.....	517	21 sept....	Arrêté autorisant le prélèvement d'une somme de 200.000 francs sur l'avoir de la Caisse de réserve de la Guinée.....	562
—	Arrêté accordant une concession urbaine provisoire.....	518		<i>Octobre</i>	
—	Arrêté portant transformation d'une concession agricole en concession commerciale à Tognifili.....	518	5 octobre	Arrêté divisant en trois cantons la subdivision administrative de Télimélé, cercle de Pita.....	580
—	Arrêté portant prorogation de délai de mise en valeur de concession provisoire.....	519	—	Circulaire au sujet de la composition des Tribunaux indigènes siégeant en matière répressive.....	607
—	Arrêté portant retrait de concession provisoire.....	519	7 octobre.	Décision autorisant l'Administrateur-Maire de la commune mixte de Kankan à réunir la Commission municipale en session extraordinaire.....	581
—	Arrêté annulant une somme de 67.485 francs sur les fonds du budget local de l'exercice 1915, section II, recettes extraordinaires chapitre 8, recettes diverses.....	519	9 octobre.	Arrêté déclarant infecté de péripneumonie le troupeau du jardin d'essai de Kindia.....	581
—	Arrêté arrêtant en recettes et en dépenses le budget additionnel de la commune mixte de Conakry, pour l'exercice 1916.....	519	16 octobre.	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur cédant à titre de cession remboursable les objets fabriqués par la main-d'œuvre pénale du pénitencier de Fotoba.....	613
—	Arrêté approuvant et arrêtant en recettes et en dépenses le compte présenté par l'Administrateur-maire de la commune de Conakry, pour l'exercice 1915.....	520	17 octobre.	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant pour être mis en recouvrement des rôles supplémentaires des patentes afférents à l'exercice 1916.....	613
—	Arrêté approuvant et arrêtant en recettes et en dépenses le compte présenté par l'Administrateur-maire de la commune de Kankan, pour l'exercice 1915.....	520	—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant des états de dégrèvement de patentes afférents à l'exercice 1916.....	613
—	Arrêté approuvant des rôles supplémentaires de l'impôt afférent à l'exercice 1915....	520	—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant pour être mis en recouvrement le rôle principal des licences du cercle de Labé, afférents à l'exercice 1916.....	614
—	Arrêté approuvant les rôles de dégrèvement de patentes afférents à l'exercice 1915.....	521	—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant pour être mis en recouvrement le rôle principal de la taxe sur les chiens de la subdivision de Bissikrima (cercle de Dinguiraye).....	614
—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement des rôles supplémentaires de l'impôt de capitation afférents à l'exercice 1916.....	521	—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant pour être mis en recouvrement le rôle supplémentaire de la taxe sur les véhicules du cercle de Kindia.....	614
—	Arrêté approuvant les rôles supplémentaires des patentes afférents à l'exercice 1915.....	521	—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant pour être mis en recouvrement des rôles supplémentaires de l'impôt de capitation afférent à l'exercice 1916.....	614
—	Arrêté arrêtant le budget supplémentaire de l'exercice 1916 de la commune mixte de Kankan.....	521	—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant un état de dégrèvement afférent à l'exercice 1916.....	615
—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement les rôles supplémentaires des taxes sur les véhicules afférents à l'exercice 1916, concernant le poste de Mamou.....	522	—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant pour être mis en recouvrement le rôle supplémentaire de l'impôt de capitation du cercle de Dinguiraye.....	615
—	Arrêté approuvant un état de dégrèvement afférent à l'exercice 1916, concernant le cercle de Kankan.....	522	—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant l'état de dégrèvement des licences du cercle de Kissidougou.....	615
—	Arrêté approuvant des rôles de dégrèvement de l'impôt de capitation afférents à l'exercice 1916.....	522	—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant le rôle de dégrèvement des patentes du cercle de Dabréka.....	615
—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement les rôles supplémentaires des patentes afférents à l'exercice 1916.....	522			
—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement le premier rôle supplémentaire des prestations rachetables en argent du cercle de Siguiri, afférent à l'exercice 1916.....	523			
—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement différents rôles de la taxe sur les chiens afférents à l'exercice 1916.....	523			
—	Arrêté approuvant pour être mis en exécution les rôles de prestations afférents à l'exercice 1916 concernant le cercle de Kankan....	523			
—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement les rôles supplémentaires de la taxe sur les chiens, afférents à l'exercice 1916, concernant le poste de Mamou.....	523			

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
17 octobre.	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant des états de dégrèvement de l'impôt de capitation afférents à l'exercice 1916, concernant le cercle de Labé (Mali).....	615	18 nov....	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant pour être mis en recouvrement le rôle supplémentaire de l'impôt de capitation du cercle de Boké.....	644
—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant pour être mis en recouvrement des rôles des patentes afférents à l'exercice 1916).....	616	—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant des états de dégrèvement de patentes afférents à l'exercice 1916.....	644
—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant pour être mis en recouvrement le rôle supplémentaire de la taxe sur les chiens, concernant le cercle de Boké.....	616	—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant l'état de dégrèvement des patentes du district de Dyecké (secteur Guérzé).....	644
—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant pour être mis en recouvrement, des rôles supplémentaires de l'impôt de capitation afférent à l'exercice 1916.....	616	—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant pour être mis en recouvrement les deux rôles supplémentaires de l'impôt personnel du district de N'Zérékoré (secteur Guérzé)...	645
—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant des états de dégrèvement de l'impôt de capitation afférents à l'exercice 1916.....	616	—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur annulant le rôle supplémentaire de patentes du cercle de Kouroussa, afférents à l'exercice 1915....	645
—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant le rôle supplémentaire des patentes du secteur Kissien (Région militaire), concernant l'exercice 1915.....	617	19 nov.....	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur déclarant infectés de péripneumonie divers troupeaux dans le cercle de Kindia (province de Molota).....	645
—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur accordant des prorogations de délai pour mise en valeur de concessions provisoires.....	617	20 nov.....	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur déclarant infectés de péripneumonie divers troupeaux des provinces du Samou et Soliman (cercle de Kindia).....	645
—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur portant transfert de concession provisoire urbaine...	617	27 nov	Arrêté déclarant infectés de péripneumonie le village de Touba (Koumbia) et de fièvre charbonneuse le village de Sotou (Labé).....	670
—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur accordant à M. Joseph Jabre un permis d'exploitation pour création de jardin.....	617	28 nov	Arrêté portant retrait de concessions provisoires non mises en valeur.....	670
—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur portant transfert de concession provisoire à Conakry.....	618	—	Arrêté portant prorogation de délai de mise en valeur de concession provisoire.....	670
—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur accordant à M. Assad Khalil, un permis d'exploitation pour création de jardin.....	618	—	Arrêté accordant des concessions définitives.....	671
—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur accordant à M. Charles Dubot, une concession définitive à Camayenne.....	619	—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement des rôles supplémentaires de l'impôt de capitation afférents à l'exercice 1916.....	671
19 octobre.	Arrêté relatif à la concession de bourses et secours scolaires dans les établissements d'Enseignement métropolitains.....	609	—	Arrêté arrêtant en recettes et en dépenses le budget primitif de la commune mixte de Conakry.....	671
20 octobre.	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française, la loi du 29 septembre 1916, étenant aux descendants des originaires des communes de plein exercice du Sénégal les dispositions de la loi militaire du 19 octobre 1915.....	612	—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement le rôle supplémentaire de la taxe sur les véhicules du poste de Mamou.....	672
26 octobre.	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur prenant des mesures contre la péripneumonie dans divers endroits de la Guinée française.....	619	—	Arrêté fixant le taux des remises prévues à l'article 6 de l'arrêté du 24 novembre 1916 pour l'année 1917 (remises sur l'impôt de capitation).....	672
30 octobre.	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur prenant des mesures contre la péripneumonie dans divers endroits de la Guinée française.....	619	—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement des rôles des patentes et licences afférents à l'exercice 1916.....	672
Novembre			—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant des rôles des dégrèvement, afférents à l'exercice 1916.....	673
1 ^{er} nov....	Arrêté modifiant l'article 2 de l'arrêté du 18 septembre 1916, relatif à la vérification du caoutchouc.....	582	—	Arrêté approuvant le rôle de dégrèvement des licences de la commune-mixte de Conakry afférents à l'exercice 1916.....	673
2 nov	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant le règlement élaboré par la Chambre de Commerce de Conakry, relativement au fonctionnement de l'Office Guinéen du caoutchouc.....	620	—	Arrêté approuvant pour être mis en recouvrement le 2 ^e rôle supplémentaire de la taxe sur les chiens du poste de Mamou.....	673
7 nov....	Décision du Lieutenant-Gouverneur désignant les membres de la Commission prévue par l'article 4 de l'arrêté du 8 octobre 1913...	643	—	Arrêté approuvant des états de dégrèvement des patentes, afférents à l'exercice 1916.....	673
9 nov	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur fixant l'effectif des gardes de cercle pour 1917.....	643	Décembre		
18 nov	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur approuvant l'état de dégrèvement de l'impôt de capitation du cercle de Boké, afférent à l'exercice 1915.....	643	2 déc.....	Arrêté déclarant infectés de péripneumonie divers troupeaux à Boullivo (Mamou).....	674
—	Arrêté du Lieutenant-Gouverneur annulant le rôle supplémentaire de patentes de la subdivision de Mali (cercle de Labé), afférents à l'exercice 1915 (3 ^e trimestre).....	644	—	Liste d'administrateurs coloniaux qui se sont particulièrement distingués à l'occasion du recrutement des troupes indigènes en Afrique occidentale française.....	483



RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE DES NOMS

A

Abas Naja Bejani, 670.
Abraham William, 186, 567.
Abdoulaye Vilane, 233.
Abou Touré, 410, 239.
Abdoulaye Yro, 257.
Abou Cancas, 258, 377.
Abou Yatara, 297.
Abdoulaye Ba, 322.
Aboly François, 378.
Abdul Rhamani, 565.
Abdoulaye, 581.
Abdoulaye Bari, 566.
Aboul, 232.
Abraham Adjiman, dit Albert, 569.
Abdoulaye Timbi, 647.
Abou Souma, 144, 185.
Abdoulaye N'Diaye, 238.
Abou Diallo, 619.
Adjiman Albert, 20.
Adolphe Gros, 23.
Adolphe Gomez, 119.
Adjiman Marca, 569.
Affre, 76, 77.
Aguibou Touré, 564, 565.
Agostini Antoine, 114.
Aguibou Diallo, 430, 459, 565, 566.
Ahmed Awade, 569.
Ahmadou Dyangaci, 565.
Ahmed Sall, 239.
Ahmed Touachi, 495.
Almand (colonel) 19, 413, 1.
Almand Edmond, 114, 349, 646, 1.
Almamy Boundouka, 119.
Almamy Bok r Camara, 232.
Almamy Fodé Molota, 428.
Almamy Condé, 378.
Almamy Bakele, 675.
Almamy Camara, 430.
Alassane Diagne,
Alaman Camara, 407.
Alana Sidibé, 323.
Alassane Camara, 144, 528.
Alassane N'Diaye, 619.
Allard Charlotte (M^{me}), 115.
Allard Victor, 117, 429.
Allard, 143.
Albert Duchene, 37, 563.
Albert, 406.
Alcaly Moussa Camara, 348.
Alcaly Tanoundi, 50, 1.
Aldigé, vétérinaire, 432, 461, 485.
Alexandrenne Flix, 48.
Alexander Gleichman, 583.
Alexandre Emerson, 460.
Alioune Salifou Kamara, 5, 299, 567, 583.
Ali Secke, 79, 591.
Ali N'Diaye, 119, 528.
Ali Camara, 119.
Ali Mansaré, 299.
Ali Bangoura, 258, 378, 240.

Ali Diaye, 583.
Ali Assad, 590.
Alima Sidibé, 144.
Alioum Salifou, 118.
Ali Camara, 378.
Alioune Silla, 564.
Alioune Salifou, 676.
Alimou, 581.
Alima Camara, 408.
Aly Sekhou Souma, 624.
Aly Sekhou, 350.
Aly Seck, 185.
Aly Sakadane, 649.
Aly Amadou, 50.
Alono Minndat, 323.
Alpha, 407.
Alphonse Louis, 430.
Alpha Bakar, 232.
Alfa Mamadou Samba Bira-dane, 42, 1.
Alfa Oumarou Dioule, 43.
Alf. Mamadou, 49, 484, 526.
Alfa Abdouraman, 78.
Alfa Bangoura, 80, 186.
Alfa Mamadou, 113.
Alfa Baldjo, 113.
Alfa Alimou, 113.
Alfa Mamadou Binta.
Alfa Mamadou, 322.
Alfa Bakar Kolianke, 322.
Alfa Mamadou Thiam, 322.
Alfa Ousman, 322.
Alfa Bailo, 322.
Alfa Ibrahima Bari, 322.
Alfa Ousman, 322.
Alfa Ansoumani,
Alfa Saliou, 322.
Alfa Mamadou Balou, 322.
Alfa Bakar, 428.
Alfa Sanoussi, 428.
Alfa Bakar, 459.
Alfa Mamadou, 581.
Alfa Alseyini, 581.
Alfa Ibrahima, 566.
Alfa Moktar, 581.
Alfa Ibrahima Cola, 581.
Alfa Bakar, 581.
Alfa Hamadou Oury, 622.
Alfa Mamadou, 674.
Alfa Saliou, 672.
Alfa Mamadou Bangoura, 322.
Alfa Ahmadou, 322.
Amara Seidi, 22, 231.
Alfa Camara, 322.
Alfa Damarou, 322.
Alfa Oumarou Bagou, 485.
Alfa Oule Doubasse, 322.
Alfa Salifou Peredio, 322, 484.
Alfred Gaëtan, 430.
Algret, 120, 300.
Amba Sarré, 567.
Amara Fofana, 175, 176.
Amadou Yero, 78.
Amara Kondé, 179.
Amadou Niele, 322.
Amadou Sara, 675.

Amadou Oury, 675.
Amodou Diawara, 408.
Amalric, 677.
Amara Taraolé, 239.
Amara Camara, 407, 487.
Amady Camara, 144.
Amara Oularé, 209, 563, 647.
Amara Kourouma, 239.
Amara Oularé, 238, 430.
Amara Keita, 408.
Amara Oularé, 410.
Amady Diallo, 239.
Amara Keita, 118, 238.
Amadou Sy, 527.
Amadou Kaba, 145.
Amadou, 407.
Amara Seidi, 22, 231.
Amara Bocary, 237.
Amadou Awa, 428.
Amara Camara, 407, 349.
Amadou Dioulde, 350.
Amara Camara, 461.
Amara Bongoura, 257.
Amirou, 622.
Amadou Dioulde, 624.
Amadou N'Diaye, 20.
Amadou Bassirou, 648.
Amadou Alibou, 485.
Amara Konté, 461.
Amalh Gaye, 238.
Ansoumana Magassouba, 323.
Ansou Camara, 239.
Ansou Camara, 239.
Ansoumani Taraolé, 323.
Ama Diallo, 409, 431.
Antoine Campos Santos, 51.
Ansouman Baga, 51.
Anna Diagne, 463.
Ansouman Taraoré, 185, 186.
Ansoumani Yattara, 527.
Ansou Kamara, 144, 186.
Ansoumani Fera Souma, 526.
Angoulvant, Gabriel, 376.
Angibaud, Eugène, 296, 460.
Ansoumana Serifou, 299.
Ansoumana Koné, 144, 528.
Apôtre, Delavejournas, 20.
Arfan Mansaré, 184.
Aribaut, 300.
Arcin, 37.
Arienta, M^{me}, 211.
Arcen, 20, 236.
Arouna, 49.
Arlo, 298, 348, 376.
Arla Lansana Fati, 22, 231.
Assaf, Georges, 20.
Assad Khalil, 618.
Assad Sablague, 517.
Assad Saback, 670.
Assuly, 557.
Attya Frères, 180.
Attie, Joseph, 20.
Auguste, Terrier, 37.
Auguste, Chevalier, 37.
Auguste, Lagrange, 299.
Augustin, Bernard, 37.

Augustin, Bernard, 34.
Augustin, Bangali, 565.
Auguste, Kally, 236.
Avila (de), 252, 670.
Avila (de), Abraham, 325, 570.
Awa Amadou, 50.
Aziz Thomas, 20.

B

Batsale, 19, 117, 233, 443, 460, 569.
Bally, Eugène, 19, 50, 40, 143, 236, 624, 646.
Bakary Kondé, 80.
Baeumler, 22, 350.
Basset, 37.
Bakar So, 42, 43.
Bala Diallo, 119.
Baudin, Pierre, 50.
Bangoura Etienne, 50.
Bala Konaté, 51.
Bala Kourouma, 51.
Battle, 78, 117, 527, 564, 623.
Baba Coulibaly, 144, 186.
Bandiougou Camara, 78.
Bamba Taraoré, 144.
Bandiougou Diavara, 144.
Baysselance, Lucien, 113, 296.
Bamba Kali Dounzou, 144.
Barrière (docteur), 143, 184.
Badie, 142, 405, 646.
Bala Camara, 119.
Bandiougou Keita, 142.
Baba Bandé, 113.
Bakary Kandé, 119.
Bauthamy (M^{me}), 237.
Bandiougou Bakayoko, 239, 410.
Bala Dembélé, 238.
Bala Konaté, 238.
Bangali Augustin, 238.
Bakary Kourouma, 238.
Baba Diallo, 210.
Barde, Pierre, 210, 297.
Babadi Camara, 236, 256.
Bandiougou Diawara, 186.
Bandiougou Sidibé, 186.
Bakary Kourouma, 185.
Bangali Bassamba, 186.
Balou Madi, 322.
Bakdry Diara, 79, 409.
Baba Diara, 323, 431.
Bamba Kali Dounzou, 323.
Baba Fall, 299.
Bari Leno, 297.
Barbe (Anne-Marie) M^{lle}, 298.
Bandiougou Keita, 257.
Bala Dembélé, 648.
Bala Mira, 408, 410.
Bangoura Etienne, 257.
Bardier, 297.
Baba Doumbia, 408.
Bakar Sili, 378.
Bakara Youla, 299, 648.
Bakay Sylla, 408.
Barillot, Etienne, 296, 623.

Bandiougou Taraoré, 299.
Bala Kamara, 256.
Bacary Diallo, 323, 377.
Bara Jean-Louis, 350.
Bakary Samaké, 408.
Bala Kouané, 408.
Battle (M^{me}), 350.
Bakary Samaké, 323, 409, 430.
Bauer, 377, 377, 527.
Bala Mara, 410.
Ba Coulibaly, 410, 430.
Barthélemy, Eugène, 484.
Baba Kali Dounzou, 410.
Bakary Ba Keita, 431.
Bala Keita, 430.
Baoudau Fella.
Bas Kabo, 428.
Ballot, 460, 488, 583.
Bala Mara, 430.
Balby, 474, 568, 569, 623.
Bala Keita, 565.
Baga Cissé, 583.
Bambé Namoro, 526.
Baridiougou, 484.
Baba Sory Bobo, 526.
Baba Taraoré, 528.
Babady Fofana, 528.
Bala Kondé, 484.
Baba Kamara, 527.
Ba Mohamed, 623.
Bokary Konté, 487.
Babadi Conté, 429.
Boucher, Auguste, 485.
Bobo Ainde dit Digui, 526.
Bokary Kondé, 431, 431.
Bougenault (docteur), 622.
Bala Kondé, 528.
Bamba Kali Dounzou, 430.
Bangali Kébé.
Bandiougou Conté, 430.
Badie, 622.
Baugary Magassouba, 622.
Baba Fall, 408.
Bangoura Etienne, 460.
Beloï Georges, 21.
Beynis, 61, 474, 619, 650.
Bezaud, 78, 380, 376, 486.
Beynis Frères, 180.
Bendé, 78.
Benga Etienne, 51.
Benga Diobo, 51, 119.
Belondrade, 23, 321.
Beaufond (de), 19, 50, 143, 171, 184, 236, 322, 484, 487, 568, 569, 621, 623.
Benaben, 142, 427.
Beurnier, 48, 78, 79, 110, 116, 117, 183, 297, 348, 407, 418, 427, 429, 459, 675, 484, 568, 569.
Berthon, Emile, 486.
Bertaneini, 411.
Béla Bangoura, 484.
Bengali Koundouno, 256, 647.
Bézagu, 325.
Bessot, 646.
Béchet, Gustave, 349.
Benjamin Camara, 527.
Bentegeat, 296, 443, 568, 568.
Béchet, Gustave, 210, 675.
Berteloot, 145, 183, 433, 485.
Bettolage, Jean, 435.
Berthet, Léon, 183, 296.
Belondrade, 300.
Bela Diallo, 581.
Bengali Camara, 323.
Bemba Fofana, 565.
Berfs, Louis, 412, 436, 464, 491, 530.
Bernis (de), 325.
Bengali Kamara, 144, 185, 410.
Bengali Keita, 526.
Bertrand, André, 237, 297.

Bernard (M^{me}), 116.
Bemba Camara, 407.
Bire Yrandouno, 79.
Biro de la Pommeraye, 20.
Billot, 22, 563.
Birama Sidibé, 185.
Biram N'Diaye, 187.
Birama Taraoré, 23.
Birame N'Diaye, 410.
Birama Taraoré, 409, 431.
Birama Magassouba, 563.
Birama Kondé, 239.
Birama Kamara, 257.
Bidaine, Paul, 141, 320, 526, 621.
Birama Kondé, 408.
Blanc (docteur), 22, 23, 49, 50, 622.
Blaise, Diadhou, 51.
Blin (docteur), 19, 236, 563.
Blanc, Charlotte (M^{me}), 529.
Blondiaux, Louis, 23, 79.
Blanc, Jean-Eugène, 529, 583.
Blanchard, Fernand, 405.
Bobo Faya, 297.
Bobo Camara, 145.
Bobin, 349.
Bokary Bangoura, 79.
Bokary Condé, 408.
Bokari Keita, 184, 409.
Bocary Cissé, 185.
Bokary Keita, 408.
Bokary Conaté, 431.
Bokary Mansaré, 528.
Bokary Taraoré, 257.
Bocari Touré, 408.
Bokary Yattara, 428.
Bokary Thomas, 460, 563.
Bokary Toungala, 323, 377.
Bocary Taraoré, 210, 410, 648.
Bocary Keita, 237.
Bokary Conaté, 408.
Bokary Camara dit Coba, 210.
Bokary Doumbouia, 239.
Bokary Souma, 582.
Bocary Fodé dit Bangoura, 210.
Bokary Taraoré, 258.
Bokary Cissé, 408.
Bokary Taraoré, 323.
Bokary Taraoré, 408.
Bokary Camara, 297, 377.
Bokary Samaké, 528.
Bokary Kondé, 185.
Bokary Keita, 186.
Bocari Camara, 299.
Bokary Cissé, 582.
Bokary Taraoré, 378.
Bokary Camara, 407.
Badier, Martial, 210.
Boffe Kamano, 256.
Bonchamps (de), 255.
Bonfanti, Marcel, 115, 299, 321.
Bonneau, Achille, 183.
Bongboti, 78.
Bonnafoos (M^{me}), 647.
Bonnel de Mezière, 37.
Bonnaves, Paul, 236, 296.
Bonnet (M^{me}), 377, 405, 565.
Bonnet, 377, 405, 430, 565, 566.
Borie, 240, 321, 351.
Borie (M^{me}), 119.
Boy Dembélé, 410.
Boy Dembélé, 299.
Bouhet, 21, 237, 298, 325, 650.
Bouya, 238.
Bouet (docteur), 37.
Boubou Konaté, 144.
Kourema Diallo, 239.
Boubou Kissi, 322.
Bouys, Philippe, 141, 347.
Bourema Koné, 299.
Boudaud, 142, 376, 460.
Bouré, Alexandre, 49.
Boulanger, 349.

Bouchard, André, 113, 296.
Boulin François, 114, 413.
Bousquet, Elie, 240, 299, 427.
Bougari Camara, 79.
Boubou Konaté, 408.
Bourgeois, Emile, 37.
Boudie Koné, 240, 431.
Bourama Diakité, 409, 430.
Bouboil Soumaré, 80.
Bourema Koné, 323.
Boubou Keita, 676.
Boubakar Bare, 566.
Boubakar Ansou, 430.
Boubou Penda, 257, 409.
Boubakari Koulibaly, 566.
Bouhet, Raoul, 237.
Boubakar Diop, 565.
Bourgoin, Pierre, 436, 464, 491, 530, 569, 583, 650.
Bouquet, Léon, 487.
Bouissou, Albert, 429, 485, 623.
Bourgeois, Léon, 407.
Boubakar Diop, 430, 460.
Bouquillon, Henri, 180, 258.
Boubou Conaté, 186, 410.
Bouré James, 565.
Binte Sékou, 677.
Bos, François, 256, 526.
Bos, Jean, 485.
Brama Dembélé, 239.
Brahima N'Diaye, 49, 79.
Brayer, Marcel, 209.
Brahima N'Diaye, 80.
Brahima, 236.
Brefeil, 22, 49, 50, 79, 349, 405, 460, 563, 621.
Brenguier, 183, 187.
Bretoigne du Mazel (de la), 299, 349, 321, 341, 376, 459.
Brevie, 37.
Brisson, 470.
Briolle, Albert, 141, 321.
Brière de l'Isle, 647, 113, 296.
Brossat, Léon, 485.
Brocard, Léon, 621.
Brouard, Fernand, 412.
Brunet, 119, 648.
Brulé, Albert, 255, 405, 525, 526, 583.
Bruy, Eugène, 412.
Bustaret, Joseph, 433.
Burki, 650.
Bussaut, 675.
Burki Jules, 567, 568.
Buffet, Paul, 567.

C

Cabanac, Jules, 484.
Caille, 258.
Cailler, 240.
Camara Baba, 50.
Camara Boubakar, 50.
Camara Toma, 676.
Camara Martin, 623.
Camara Jean-Louis, 583.
Camayenne (Société La), 76, 77, 373, 416, 463.
Campbell Jhonn, 442.
Canadell Maurice, 78.
Canal, 406.
Candellé, Bejottes, 183, 348, 410, 416, 485.
Canivenq, Auguste, 142, 376, 427, 484, 487.
Casteran, Albert, 48, 141, 320.
Castagnos, 258.
Cathelin, 296.
Cauzid, 50, 322.
Cayrier, 379, 406.
Cazenave, Abel, 322, 377, 429, 675, 676.
Cazenave (M^{me}), 675.

Cazaubon, Victor, 461.
Ceavaldine, 351.
Céni Souma, 526.
Cerès, 79, 322, 564.
Camara Etienne, 258, 299, 488, 624.
Chambre de Commerce, Conakry, 237, 581, 620.
Charles, Chamot, 675.
Champeau, 258, 405.
Champeau (M^{me}), 183.
Champion, Valentin, 141, 321, 675.
Colona de Leca, Joseph, 51, 297.
Chatenay, 21, 24.
Chatelier Le, 37.
Chaufaille, 184, 461, 485.
Chaffaud, 297, 321.
Chavanel et fils, 112, 180, 252, 253, 346, 617.
Chevet, Louis, 184.
Chevet (M^{me}), 116.
Chauvin, 119.
Chaya, Jacob, 20.
Chebli Frères, 180.
Chebli, 256.
Cheilletz, Charles, 184, 485.
Cheker Nassib, 20, 79.
Chérif Mamidiou.
Chevalier, Maurice, 113, 296, 647, 674.
Chiarasini, 209, 526.
Chillou, James, 484.
Choubelle, Armand, 621, 623, 643, 648.
Chudeau, 37.
Cire Bakily, 144.
Cissé, Pierre, 407, 349.
Cissé, Amadou, 118.
Clapier, Médecin-major, 406.
Clavier, 495.
Clerc, Maurice, 321, 378, 432.
Clergue, Jean, 140, 143, 348, 433, 487.
Coguiec, 140, 583.
Cohen Frères, 117, 180.
Coindard, Albert, 141, 320, 568, 569.
Coker Laphonse, 430.
Coléa Nemoko, 487.
Colissoko Demba.
Colard, P., 186, 211, 567.
Collard, D., 116, 529, 674.
Colomb, 459, 563.
Colona de Leca, 210.
Cols, 485.
Comba François, 23.
Cie Coloniale d'Exportation, 516, 175, 180, 234.
Cie Française, A. O., 180, 678.
Condé 79.
Condé Touré, 623.
Constantin, Charles, 461.
Cordeil, 140.
Cordier, Louis, 37, 114, 433, 621, 298.
Coste, 321.
Costes, Paul-Alfred, 50, 670.
Costode, Laurent, 237, 298.
Coston (de), 22, 50, 236, 324, 647.
Cor, Albert, 144, 257, 349, 675.
Corlavoux, 258, 677.
Couillault, Hippolyte, 21, 348, 406, 459, 460, 484.
Couimody N'Diaye, 431.
Coulibaly Fofana, 430, 566.
Coubassa, Pierre, 676.
Coumert Henry, 299, 405, 487.
Coumert, Raoul, 51, 321, 324, 351.
Coumert (M^{me}), 142.
Coup, 258.
Courveille, Edouard, 180, 325, 670.

Cousin de Lavalère, 116.
Cousinier, 49.
Couteau Guillaume, 321.
Coutouly, de François, 78, 141, 563.
Cratère, 21, 24, 405.
Crespin, 378.
Crettien, 181, 473.
Cristophe O'Connor, 624.
Croix Rouge Française, 413, 436.
Cros, Louis, 51, 429, 564.
Croizat, M^{me}, 237, 238, 350, 377, 287, 565.
Cugnier, Albert, 16, 141, 183, 347.
Cultru, 37.
Cuvelier, 119.

D

Daba Diara, 566.
Daba Toumané, 623.
Dagane Diallo, 234.
Dahdouh Joseph, 234.
Damba Michel, 143.
Damane Kamara, 582.
Damaoulé Keita, 430.
Danieau, 21.
Daniel, Jean-Baptiste, 147.
Daouda Camara, 378.
Daouda Kamara, 238.
Daoule Taraoré, 674.
Daoule Taraoré, 258, 461.
Darand, Emilien, 405, 441.
Darracq, 142, 182, 622, 647, 675.
Darricau, 583.
Darricaud, Daniel, 237, 298, 325, 650.
Darry, 23, 79.
Darry, 527.
Darwich Assad, 590.
Darwich Ibrahim Rezkalla, 47.
David, Pierre, 25.
David Demba, 429.
Davidson, 20.
Dedieu, Mathieu, 78.
Degorce, Jean, 140, 405, 406.
Dehné, Albert, 141, 142, 183, 347, 351.
Dehné, 675.
Deka Camara, 409, 648.
Delacour, 459.
Delacourt, Marie, 50, 117, 237, 238, 320, 348, 141.
Delafoss, 37.
Delas (M^{me}), 257, 429, 487.
Delay, Paul, 114, 623.
Delpeyroux, 20.
Dellile, 80.
Demba Diallo, 346.
Demba, Jacques, 378.
Demba Camara, 350.
Demba Oulé, 675.
Demba Diawara, 117.
Demba Keita, 144.
Demba Diallo, 80, 186, 409.
Demba Fall, 80, 377.
Demba, 567, 624.
Demba Jomba, 118, 410, 430.
Demba, Joseph, 351.
Demba Diallo, dit Hamed, 256.
Demba Laye Kandia, 298.
Demba Laye, 298.
Demba Keita, 239.
Demba Touré, 239.
Demba, Paul, 378.
Demba Kanata, 567.
Demba Camara, 647.
Demba Sako, 647.
Demon, 187.
Dengué Bory Kourouma, 49.
Deprez, Paul, 183, 296.

Deproge, Alice (M^{lle}), 529.
Destaing, 37.
Destapheu, 298.
Destibeaux, 21.
Devarieux (M^{lle}), 51, 408.
Devès et Chaumet C^{ie}, 670.
Divès et Chaumet, 345.
Deveze, 378.
Deveze, Jean, 296.
Dia, Joseph, 378.
Diadi Magassouba, 622.
Diaka Camara, 119.
Diakéle Kamara, 144.
Diam Diakété, 351, 408, 410.
Dian Sidibé, 239.
Diango Kondé, 210.
Diao Traoré, 622.
Diarra Kourouma, 431.
Diavi Diara, 409.
Dia e, Pierre, 671.
Diecefou Kourouma, 210.
Diel-Bonafous (M^{me}), 648.
Diely Moussa, 79.
Diema, 256.
Dietlin, 49.
Dietlin, René, 113, 114, 142.
Dierx, 21, 22, 236, 486, 526.
Dieye, Jean, 80.
Digue Keita, 429.
Diguibane Taraoré, 486.
Digui Camara, 299.
Digui Magassouba, 622.
Déko Camara, 378.
Dira Sampire, 430.
Diogbo, 78.
Diogbo, 256.
Dioma Kamara, 51, 409.
Dioumé Diara, 51.
Diondani, 526.
Diong, Pierre, 119.
Dioné Camara, 324.
Diop, Edouard, 186, 187, 410.
Diop, Edouard, 351, 378.
Diop, Amadou et Mathurin, 346.
Diop, Mathurin, 378.
Diop, Fara, 50.
Dioro Samba, 257.
Diorot Sangaré, 407.
Dioumé Diarra, 120.
Dioumé Sidibé, 239, 410, 430.
Djeli Ba, 528.
Djiguiba Camara, 187.
Djimmé Cissoko, 238.
Dodds, Henri, 114.
Donnat, 300, 324, 379, 432.
Dopler, 258, 526, 529.
Doua Keita, 564, 624.
Double, Joseph, 621.
Double, Jean, 623.
Dreano, 485.
Droun, Marcel, 484.
Drouot (Lieutenant), 405.
Droz, 78, 80.
Duchène, Albert, 37, 563.
Dubot, Louis, 19, 20, 46, 143, 325, 348, 407.
Dubot, Charles, 619.
Dubreuil, 78, 79.
Dubreuil (M^{me}), 675.
Ducasse (Jean), 143, 237.
Duchez, 20, 325.
Duchet, 298.
Ducorps, Pierre, 484.
Dufaud, Alfred, 114.
Dugrit, 21.
Dugrit, Maurice, 237, 298.
Dumenil, 20.
Dupit, Paul, 496.
Duplan, 20.
Dupont (M^{me}), 142.
Dupont, Lucien, 564.
Dupuis Yacouba, 37.
Durand de Surmont, 80.

Durand, 116, 407, 412, 435, 464, 485, 590, 624, 675.
Dupuch, 674.
Dupuch, 647.
Dussaut, 20, 325, 583.
Dussaulx, 184, 325, 350, 350, 350, 877.
Dusser, René, 141, 320.
Dusser, Georges, 114, 621.

E

Ecalles, 116, 183, 622, 616.
Ecalles (M^{me}), 183.
Elie (M^{me}), 429.
El-Hadj Mamadou Kaba, 22, 231.
Escoubas, 470.
Etilé, Georges, 485.

F

Fa Coulibaly, 378.
Fa Coulibaly, 240.
Fabe Kondé, 408.
Faccendini, André, 485.
Faceli Mara, 239.
Faceli Mara, 144, 408.
Facery Camara, 323.
Facia Mazaré, 51.
Faciné Bangoura, 239.
Facina Souma, 80.
Fagala Keita, 299.
Fagouana Landré, 49.
Faira Keita, 239.
Faira Mansaré, 428.
Faira Touré, 323, 431.
Fakemoko Oularé, 566.
Fakourou Dounbia, 232.
Fakourou Koné, 256.
Fali Dounbia, 548.
Fali Kondé, 238, 528.
Fali Kamara, 51.
Faly Keita, 239.
Fallaye Kara, 431.
Fallaye Sora, 323.
Famaké Soumaouro, 49.
Famarou Mara, 648.
Famoro Somoura, 622.
Famou Sano, 51.
Famouba Keita, 144, 409.
Famourouma Keita, 409.
Famoti Mansaré, 428.
Fanciné Bangoura, 350.
Fanceri Mara, 236.
Fandia Kamano, 256.
Faoula Yatara, 239.
Fara N'Diaye, 240.
Fara Kondé, 256.
Fara Tounkara, 238.
Farba N'Diaye, 257.
Farba N'Diaye, 144.
Farès Antoun, 346.
Farid Houya, 20.
Fassei Camara, 408.
Fassenet Yatara, 583.
Fassiné James, 565.
Fatama Sano, 51.
Fâtamba Diaora, 51, 410.
Fatoumata Emile, 298.
Fatoumata Conté, 462.
Faucher, Marguerite - Lucie (M^{me}), 51, 298, 321, 565.
Foulah Williams, 565.
Fauré, Claude, 37.
Fausti, 237.
Fausti, 210.
Femy Danoun, 495.
Fenot, 258.
Ferès Abou, 20.
Ferret, 413.
Ferrier, Joseph, 23, 115, 211, 258, 488.

Feuille, 48, 79, 427.
Feyte (M^{me}), 378.
Feyte, 377, 407, 676.
Fieuzal, 142, 182, 563.
Figarol, 347, 403, 647.
Flottes de Pouzols, Marie, 141, 347, 622, 674.
Fodé Camara, 428, 566.
Fodé Kourouma, 186.
Fodé Bokar, 428, 487, 564.
Fodé, 497, 505, 506.
Fodé Massacouba, 440, 528.
Fodé Dubréka, 648.
Fodé Keita, 647.
Fodé Kourouma, 80.
Fodé Condetto, 676.
Fodé Traoré, 486.
Fodé Mandigui, 378.
Fodé Camara, 407.
Fodé Kaba, 407.
Fodé Keita, 210, 487, 488, 564, 565.
Fodé Ansoumana, 293, 428.
Fodé Timbo, 236.
Fodé Keita, 238.
Fodé Kamara, 80.
Fodé Kerfalla, 49.
Fodé Touré, 240.
Fodé Sylla, 114.
Fodé Sylla, 258.
Fodé Bramaya, 142.
Fodé Kamara, 257.
Fodé Gamara, 323.
Fodé Kamara, 144.
Fodé Kamara, 186, 487, 488.
Fodé Mansaré, 209.
Fombe Camara, 240.
Fore Yora, 409.
Foufounis, 180, 468, 618.
Foufounis, Georges, 254.
Founé Taraoré, 258.
Fouré, Mathurin, 297.
Fournil, Zacharie, 114, 298.
Fouré, Mathurin, 115.
Fousset, Louis, 141, 567, 568.
Fowler, Jacques, 676.
Francis, Jean, 375.
Francon, François, 114.
Frère-Jean, 37.
Froger, 37.
Froidevaux, 37.

G

Gaborit, Nelson, 323, 429, 527.
Gadert, 37.
Gagni Camara, 49, 582.
Gaillardon, Paul, 376.
Gaimba Condé, 566.
Galibert, 322, 180, 474, 568, 569, 648.
Galibert, Armand, 19, 20, 142, 643.
Gall, Pierre (Le), 237, 526.
Gallois, Charles, 325.
Gallois et C^{ie}, 254.
Gao, 236.
Garrigues, Valentin, 237.
Gaspari, Alfred, 427.
Gasset, 237, 238, 565, 23, 325, 350, 377, 408, 650.
Gasset (M^{me}), 115, 433.
Gassimou Camara, 370.
Gaudron, 525, 526.
Gaume, Jean, 407, 485.
Gautier, 37.
Gayot, 435.
Gencel, Auguste, 115, 648.
Gencel (M^{me}), 298, 350, 624, 646.
Gendron, Jean-Baptiste, 145.
Genser, 674.
Gentil, 37.
Geoffroy, 120, 258.

Gervais, 569.
Geslot, Henry, 115.
Gilbert, Desvallou, 495.
Gillet (M^{lle}), 50.
Gillet, Auguste, 406.
Gillette, 300.
Gillot, Paul, 321.
Giraldi, 525.
Gnouma Souma, 410, 528.
Gleischman, Alexandre, 583.
Goertz, 20, 325.
Gagni Camara, 408.
Golo Comoubaly,
Gomand (M^{me}), 50.
Gomez Emmanuel, 297.
Gompertz, dit Potier, 22, 416, 624.
Gonon, 133, 300, 350.
Gouly Camara, 237.
Grauby, 45.
Grandmaire, René, 114.
Grézy, 142, 257, 562.
Grosjean, Raymond, 564.
Grosseti, César, 465, 621.
Grivel, 37.
Guérin, Georges, 412, 435, 464.
Guèye, Auguste, 119.
Guibert, Louis, 296.
Guiraud, Paul, 140, 142, 143, 325, 407, 444, 474, 496.
Guillaume, Jean, 412, 436, 464, 491.
Guillot, 21.
Guinault, 622, 624.
Gumarou Seckou, 119.
Gussé, Louis, 321.
Guy, Gaston, 235, 255 B, 256, 563, 583, 296.
Guy, Camille, 37.
Guyot, Jeannin, 21, 484.

H

Hadiffé, 20, 675.
Hail Karpan, 488.
Haillot, 240, 677.
Hamadou Tierno, 622.
Hamed Guissé, 299.
Hamed Diallo, 236, 460, 622.
Hanna Biti, 345.
Hans Weber, 45.
Hardy, 37.
Harlée, Lucien, 621.
Harlée, 405.
Hasana Camara, 322.
Havisaïde, Edouard, 145, 186.
Heckenroth (docteur), 37.
Henri, Marchand, 37.
Henry, 2, 8, 321.
Herbault, Père, 37.
Hérissé (Le) 37.
Hervy, Paul, 485.
Holle, 376.
Homassel, 142, 376, 406, 563, 647.
Houard, 325.
Houdas, 37.
Hubert (docteur), 37.
Hugust, 21.
Hugon, Jean, 141, 321.
Hublot, Paul, 141, 320.
Hussein Rafé, 670.
Husson, 300.

I

Ibot, Emile, 176, 7, 326.
Ibrahima Ba, 51.
Ibrahima Kourouma, 51.
Ibrahima Bari, 80, 185, 566.
Ibrahima Guidou, 113.
Ibrahima Camara, 318, 488, 564, 583.
Ibrahima Couachi, 495.

Ibrahima Moréa, 526.
Ibrahima Timbi Médina, 565.
Ibrahima Condé, 565.
Ibrahima Sory, 565, 675.
Ibrahima Sow, 565.
Ibrahima Abdoul, 298.
Ibrahima Guiba, 322.
Ibrahima Laho, 322.
Ibrahima Kaba, 119.
Ibrahima Abdou, 20.
Ibrahima Traoré, 430, 566.
Ibrahima Sissoko, 24.
Ibrahima Foula, 43.
Idoux, 49, 78, 142, 236, 296, 348, 459.
Idrissa Konté, 23, 145.
Iriba Traoré, 323.
Iriba Camara, 431.
Irtala Rébé, 114.
Isaac Sultan, 21.
Isaiga, 428.
Ismaëla Dioula, 210.
Ismaïla Imbé, 378.
Issa Camara, 119.

J

Jabre, 20, 617, 618.
Jacobé, Raoul, 115.
Jacobi, 240.
Jaffré, Gustave, 113, 114.
Jaillard, 142, 135, 297.
James Alphonse, 623.
Jamil Danoun, 495.
Janny, 240.
Jarnach, 51, 240, 324, 405.
Jay, Eugène, 180.
Jay et Sauvageot, 345, 650.
Jean, Pierre, 65.
Jézouin, Henriette, 350, 429, 527, 565, 624, 646.
Jézouin, 256.
Joseph, 37.
Joubert (M^{me}), 300.
Joubert, 237, 350, 583, 624.
Joula, 37.
Journeux, 485, 486, 622.
Ju'ian (M^{me}), 142.
Julien, 566.
Junca Jacques, 650.

K

Kaabil, 20.
Kaba Taraoré, 80, 186, 323, 408, 528.
Kaba Konaté, 238.
Kaba Cissé, 566.
Kaba Kandé, 49.
Kaba Oularé, 184.
Kaba Condé, 118, 120, 322, 409, 623.
Kaba Camara, 185, 323, 566.
Kaba Sylla, 348.
Kaba Sidimé, 566.
Kaba Mara, 257.
Kaba Koné, 256.
Kaba Lansani, 405.
Kah, 140.
Kalafa Diakité, 239.
Kalmamba Mansaré, 428.
Kalé Modou Camara, 23.
Kalibaly Fofana, 298, 565.
Kalétigui Fofana, 21.
Kalifa Taraoré, 408.
Kalil Addad, 111.
Kalim, Gabriel, 349.
Kaly Kamara, 431.
Kaman, 348.
Kaman Camara, 408.
Kamelaye Souma, 297.
Kamara Diété, 528.
Kamara Momo, 185.

Kamory Kamara, 460.
Kandakai, 256.
Kanda Keita, 23.
Kanda Konté, 485.
Kandé,
Kandé Touré, 51.
Kandé Camara, 239.
Kanfou Camara, 323, 648.
Kanfori Kamara, 240.
Kanfori Yvon Mane, 378.
Kanfori Demba, 429.
Kanfori Sékou, 566.
Kanaba Leno, 78.
Kangba Dena, 256.
Kankagny Kamara, 297.
Kant3, 622.
Kanta, Joseph, 24.
Kantara Kamara, 145.
Karamoko Diallo, 323, 408.
Karamoko Amadou Kamara, 293.
Karamoko Delen, 293.
Karamoko Coulibaly, 51.
Karamoko Kaba, 407.
Karamoko Diakité, 236.
Karfa Kamara, 430, 239, 410, 484, 528.
Karfa Kondé, 408.
Karifa Konaté, 183.
Karimou Bangoura, 236, 428, 582.
Karou Serefou, 409.
Kassia Saragnoko, 323.
Kassi Modou Yattara, 526.
Katti Camara, 257, 409.
Katty, Emmanuel, 257.
Katty, Louis, 50.
Katty, Pierre-Marie-Emma-nuel, 497, 505.
Katty, Marie, 238.
Kéa Massaré, 238.
Kefim Bamba, 239.
Kafine Douzo, 566.
Kefinya Kaba, 407.
Keita Bengali, 497, 505, 506.
Keita Mamady, 406.
Keita Demba, 408.
Kelifa Kamara, 239.
Kelitigui Youla, 565.
Kemoko Taraolé, 378.
Kemoko, 529.
Kerfala Keita, 431.
Kerfala Souma, 200.
Kerfalla Demba, 407.
Kerfalla Souma, 527.
Kerneis (docteur), 236, 298, 347.
Kersaint-Gilly (de), 78, 297, 348, 484.
Kesseri Kamara, 238.
Keteso Tono, 488, 528.
Ketouré Ibrahima, 20.
Ketty Modou, 240.
Ki Taraoré, 622.
Kingoro Diara, 566.
Kindi Seidi, 647.
Koch Besse et Cie, 670.
Koke Bouare, 408, 409.
Koke Diara, 378.
Koke Soudan, 80, 185.
Koli Kondé, 408, 431.
Kolon Koné, 528.
Kolomba Condé, 410.
Kominian Samouro, 185.
Kominian Sagaïoko, 431.
Kondé Bokary, 428.
Koné
Konté Ténénan, 49.
Korongho Déno, 256.
Koulako Traoré, 238, 430.
Kouloubaly Konté, 408.
Kounady Traoré, 323.
Kounoumba Kourouman, 323.
Kourani, François, 298.

Kourouma Kéouli, 185.
Kourouma Sékou, 527, 564.
Kramer, 435.

L

Labila 348.
Lacroix, 37.
Ladreyt Marius, 323.
Ladji Diakité, 409.
Ladji Doumbia, 528.
Lahitollé, Henri (de), 19, 140, 143, 325, 474, 487, 490, 529, 568, 569.
Lahe Keita, 239.
Lalande, Henri, 110, 141, 321, 347, 348, 407.
Lalyre, Pierre, 442.
La'amanda Cissé, 79.
Lai Kamara, 676.
Lamine Diakité, 583.
Lamina Koné, 240.
Lamina, 120.
Lamina Philippe, 117, 487.
Lamina Koné, 211.
Lamoureux, Ambroise, 141, 147, 647.
Lamina Kaba, 430.
Lamina Kamara, 648.
Lamini Diakité, 323, 377.
Lamina France, 648, 677.
Lamine Diallo, 378.
Lamina Kamara, 183.
Lamina Boffa, 378.
Lambin, Robert, 141.
Lamini Keita, 647.
Lamina Kamara, 430.
Lamina Traoré, 526.
Lamina Camara, 565, 407, 236.
Lamina Diallo, 648.
Lamina Cissé, 51.
Lamina Keita, 144.
Lasana Keita, 322.
Lansana Oularé, 186.
Lansana Kaba, 488, 565.
Lansiné Kondé, 323.
Lansana Kamara, 322.
Lansana Sylla, 239, 429.
Lansana Yatara, 346.
Lanciné Kondé, 186, 408.
Lancina Kamara, 186.
Lancina Keita, 185.
Lancine Doumbia, 528.
Lancina Konde, 566.
Lagofani, 526.
Lansiné Koroma, 566.
Lancina Traoré, 80.
Lansé Kandé, 40.
Lanséi Drao, 408.
Landré, Jules, 516.
Lancina Taraoré, 408.
Landrieq, 22, 564.
Lavison, Louis, 323.
Lansina Sidibé, 186.
Lanfia Touré, 566.
Lapierre, Maurice, 484.
Lapoujade, 23, 49, 116.
Lauzet, 236, 296.
Lansena, Pierre, 676.
Laurent, Pierre, 117, 118.
Laurence, Albert, 351.
Laurence, Benjamin, 564.
Laurens, Raoul, (du), 141.
Laurent, Joseph-Yves, 377.
Lauze, 297.
Larvor, 30.
Lassale, 183.
Lassale, Paul, 143.
Lasselve, Antoine, 320.
Lavison, 675.
Lawani, Dabiri, 119.
Laye Camara Sanguiana, 430, 488, 565.

Laye Camara Surelaya, 430, 565.
 Lary Adama, 645.
 Laye Kamara, 238.
 Laye Condé, 210, 487.
 Laye Oulare, 211.
 Lemoine, 37.
 Lesterre, 183, 187, 378.
 Lempereur, 49, 114, 116, 211.
 Le Boucher, 412, 490, 495, 530.
 Lefebvre, Claude, 141, 320, 351.
 Lelouvier, 50.
 Lefebvre, 670.
 Le Rendu de Longueval, Fernand, 405.
 Leonard Folacci, 405, 406.
 Lozachmeur, Emmanuel, 406.
 Leleuvre, Jean-Marie, 257.
 Leth, 406.
 Levreaux, Constant-Joseph, 183.
 Lemmet, 37.
 Lesage, 405, 563, 621.
 Lechaux, 211, 258.
 Leray, Joseph, 114.
 Leguay, Edmond, 115, 297, 300.
 Lettara Sabbague, 180, 517.
 Le Roux, 432.
 Léba Oulare, 238, 430, 623.
 Le Marois, Pierre, 564, 568.
 Lesterre (M^{me}), 211.
 Lefevre, Victor, 378, 676.
 Lechaux, 488, 521.
 Lavocat, Paul, 321, 488.
 Legeay, 297, 322, 484.
 Lesterre, Alexandre, 674.
 Lespinnasse, 136, 377, 428, 460, 488.
 Lesaux, 258, 259.
 Lecarpentier, 187.
 Le Boucher, 413, 458, 567, 568.
 Lescolly, Louis, 427, 565.
 Leth, Léon, 296.
 Lhuerre, 50, 110, 117, 568, 569, 647, 674.
 Lhuerre (M^{me}), 142.
 Lirman, 22, 78, 183, 348.
 Lighthburne, 119, 648.
 Limana Koita, 299.
 Lions, Joseph, 180.
 Ligue Coloniale Française, 240.
 Lissen Kamara, 185.
 Liurette, Auguste, 141, 320, 322, 406, 483, 484, 622, 646, 675.
 Lebrau, Emile, 210.
 Loriae Touré, 378.
 Lersery, Gualbert, 114, 487, 529.
 Lovet, Jean, 113, 114.
 Lorin, Henry, 37.
 Lombard, 300.
 Lombard (M^{me}), 240.
 Lombard, 184, 350.
 Longchamps (de), 20, 141, 300, 320.
 Louis, Fraissinet, 116.
 Louis Kerfala, 488, 623.
 Louis Rousset, 564.
 Louis Fernandez, 211, 565.
 Louis Julian, 142.
 Louis Dipois, 566.
 Louis Camara, 143, 185.
 Louis, 566.
 Louvrier, René, 416, 180, 518.
 Loulinké, Koné, 323.
 Luciane, 37.
 Luceni Bangoura, 488.
 Luceni Souma, 350, 23.
 Lucquin, Jacques, (M^{me}), 183.
 Lucienne, 300.
 Lucas, Jean, 141, 321.
 Lucquin, Jacques, 300.

Ly Adolphe, 377.
 Lyras, 142.

M

Maadiou Timbi Touré, 565.
 M'Baye Touré, 624.
 M'Goissy Kandé, 49.
 Macallister, 675.
 Mactaye, Emile, 118.
 Moctar Diop, 528.
 Machat, 37.
 Maclaud (docteur), 37.
 Moctar Diallo, 430, 565.
 Madani Sabitou, 298, 430.
 Maës (docteur), 23, 50, 79, 117, 143, 428, 622, 647.
 Maestrati, Antoine, 143, 185.
 Maforagna Beabogue, 582.
 Magnan, 325.
 Magathe, 257.
 Magneron, 648.
 Magathe, Camara, 118.
 Mahé, Léon, 237.
 Mahadiou Bentinel, 565.
 Mohammed Ba, 237.
 Mahé, 297.
 Mahmadou Sellou, 565.
 Mahamdou Laminou, 565.
 Maingoud, 120.
 Majetar Samb, 117.
 Maka Diara, 676.
 Maka, Louis, 378, 461.
 Maka Diala, 323, 373.
 Maka, Pierre, 378.
 Makan Koné, 185, 489, 410.
 Makan Konaté, 238.
 Makan Kamara, 528.
 Makan Makassouba, 238.
 Makan Keita, 258.
 Makan Conde, 186.
 Makan Diam Kamara, 622.
 Makan Koné, 239.
 Makan Taraolé, 185.
 Makan Keita, 185.
 Makan Sinayoko, 239, 676.
 Makan Keita, 431, 488.
 Makan Samaké, 378.
 Makan Diara, 408, 648.
 Makan Dembélé, 409.
 Makoul, 498, 517, 518.
 Makan Dembélé, 186.
 Malterre, 80, 412, 436, 464.
 Mallet, 321.
 Mallard, 321.
 Mailki Sidibé, 185.
 Mamby Kamissoko, 323.
 Mambi Camara, 431.
 Mambi Keita, 144, 185.
 Mambi Diallo, 647.
 Mambi Kamissoko, 431, 565.
 Mamdou Konté, 189.
 Mandrichi, 495.
 Mandagoud, Edouard, 405.
 Manci Magassouba, 566, 648.
 Mandegui, 526.
 Mandia Konaté, 566.
 Manguéye Youla, 564, 583.
 Mangeot, 470.
 Manguéye Sylla, 526.
 Mangué Yatara, 119.
 Manga Damba, 119.
 Mangué, 19.
 Manel Souma, 467.
 Mané, Léon, 2, 10.
 Mansoure, Joseph, 112.
 Mansa Sidibé, 80.
 Mamadou Keita, 113.
 Mamadou Keita, 487.
 Mamadou Camara, dit Sallou, 526.
 Mamadou Kondé, 527.
 Mamadou Coumba, 485.

Mamadou Cissé, 648.
 Mamadou Mandégui, 563.
 Mamadou Oury, 526.
 Mamadou Sylla, 564.
 Mamadou Hawa Tima, 485.
 Mamadou Diallo, 566.
 Mamadou Kondé, 431.
 Mamadou Mansaré, 430, 623.
 Mamadou Dombouya, 431.
 Mamadou Tairou, 485.
 Mamadou Konté, 407.
 Mamadou Diouldé, 348.
 Mamadou Mara, 323.
 Mamadou Touré, 408, 323.
 Mamadou Oulare, 408.
 Mamadou Kouyaté, 23.
 Mamadou Kamara, 431.
 Mamadou N'Diaye, 410.
 Mamadou Samba, 346.
 Mamadou Benkouré, 20.
 Mamadou Dabo, 323.
 Mamadou Magassa, 408.
 Mamadou Cire, 428.
 Mamadou Diaa, 428.
 Mamadou Oury, 79, 460.
 Momodou, 485.
 Mamadou Kamara, 80, 563.
 Mamadi Souma, 430.
 Mamadi Keita, 565.
 Mamadi Cissé, 430, 566.
 Mamadi Keita, 323, 377.
 Mamadi Diallo, 428, 622.
 Mamadi Cisse, 565.
 Mamadi Doumbouya, 408.
 Mamady Magassouba, 563.
 Mangady You a, 487.
 Mamady Keita, 431.
 Mamady Sidibé, 408, 410.
 Mamady Sissoko, 408.
 Mamady Kondi Falaba, 431.
 Mamady Camara, 323.
 Mamady Sako, 430, 410, 408.
 Mamady Taraoré, 648.
 Mamady Kamara, 488, 323, 377.
 Mamady Keita, 488.
 Mamady Kourouma, 49.
 Mamadi Dabo, 22, 231, 431.
 Mamady Keita, 51, 564.
 Mamadou Touré, 79.
 Mamady Leita, 51, 528.
 Mamady Kanté, 80.
 Mamady Sidibé, 528.
 Mamadou Keira, 409, 430.
 Maingaud, 258.
 Madoumbé Guéye, 346.
 Mamadou, Charles, 117.
 Mamadou Kourouma, 186.
 Mamady Kamara, 258.
 Mamadou Kamara 299.
 Mamady Konté, 299.
 Mamady Kourouma, 299.
 Mamady Kamara, 240.
 Mamady Kamara, 239.
 Manssindy, 256.
 Mamadou Billo, 257, 409.
 Mamadou Guidado, 322.
 Mamadou Dian Diallo, 322.
 Mamady Cissé, 239.
 Mamadou Salifou, 210.
 Mamady Keita, 239.
 Mamady Kondé, 239.
 Mamady Kourouma, 239.
 Mamadou Taraoré, 238.
 Mamadou Kourouma, 256.
 Mamady Kondé, 238.
 Mamadou Ba Kamissoko, 239, 377.
 Mamadi Cissé, 238.
 Mamadou Oulare, 210.
 Mamadou Kondé, 238, 461.
 Mamadou Mandegui, 184.
 Mamadou Alfa, 232.
 Mamadou Conaté, 239.

Mamadi Diallo, 184.
 Mamady Keita, 144.
 Mamadou Kourouma, 144.
 Mamadou Camara, 184.
 Mamady Kourouma, 185.
 Mamadi Kamara, 185, 410.
 Mamadou Diallo, 113, 409.
 Mamadi Kondé, 184.
 Mamadou Diallo, 118.
 Mamadou Camara, 119, 184.
 Mamadou Touré, 118, 431.
 Mamadou Thiam, 236, 297, 647.
 Mamadi Koné, 185.
 Mamadou Taraoré, 144.
 Mamady Sissoko, 118.
 Mamadou Diakité, 118.
 Mamady Kamara, 185.
 Mamour Diallo, 118.
 Mamadou Camara, 119.
 Mamadou Sidibé, 186.
 Mamadou Oury, 581.
 Mamadou Samba, 581.
 Mamadou Salifou, 583.
 Mamadi Koné, 566.
 Mamadou Boy, 647.
 Mamadou Bakili, 143.
 Mamadou Rio-Pongo, 119.
 Mamadou Souma, 533.
 Mamadou Konaté, 210.
 Mamadou Dalaba, 566.
 Mamadou Labé, 622.
 Mamadou Alfa, 622.
 Mamadou Bailo, 619.
 Mamadou Doré, 566.
 Mamadou Donké, Souma dit Satan Mangué, 662.
 Mamadou Baïla, 522.
 Mamadou Thiam, 348.
 Mamadou Lamine, 348.
 Mamadou Couyaté, 348.
 Mamady Keita, 323.
 Marguerie de Montfort, Edwin-Théodore (M^{re} de), 115, 297.
 Marquis-Sébie, 405, 563.
 Martial, 184, 321, 405.
 Marcel Souma, 49.
 Martel-Barbès, 256, 348.
 Marc Chidimbo, 463.
 Marcel Fasson, 623.
 Martini (M^{me}), 429.
 Marie (M^{me}), 298.
 Marty (M^{me}), 187, 378.
 Marloy (docteur), 622, 646.
 Mariani, Pierre, 407.
 Marie Soya, 442.
 Martineau, 37.
 Marty, 37, 563.
 Maroun Zaka, 21.
 Martin-Chartrie, 78, 255, 484.
 Moussa Keita, 80.
 Maccas, 37.
 Martin, Gabriel, 429.
 Marcantoni, Come, 406.
 Marty, Georges, 115, 211, 676.
 Marty, Antoine, 115, 187.
 Maris, Alfred, 115.
 Marie Fatoumata, 298.
 Mary, Gaston, 113, 114.
 Massa Bamaba, 79.
 Massaniouma Diara, 323.
 Massa Yena, 256.
 Marouana Diallo, 378.
 Massal Sall, 237.
 Marsyly (docteur), 349.
 Massimy, Jean, 49, 113, 236, 256, 257, 296, 563, 621, 675.
 Mas, Gustave, 405.
 Massaniouma Diarra, 431.
 Mathurin Diop, 21.
 Maurice Girardot, 21.
 Mauger, 49.
 Maury, Jean, 210.

Maurice Montrat, 237, 298, 430, 564, 565, 566.
 Mazerat (de), 405.
 Mazerat, Edouard, 621.
 Mazel (du) 321, 34.
 Ménager, 22, 348, 443, 468, 485, 495.
 Melhem Ibrahim Rezkalla, 47.
 Merle, Pierre (docteur), 114, 143, 348, 405, 495, 622, 646.
 Mesrine, 22, 322, 349.
 Merle, François, 327.
 Mefy Souma, 185.
 Mellouët, 258.
 Mebjati Soama, 566.
 Ménager (M^{me}), 649.
 Ménager, Alphonse, 649.
 Mesrine, 298.
 Messa Gueye, 117, 143.
 Méo (docteur), 23, 79, 321.
 Meli Rotoma, 211.
 Merle (M^{me}), 184.
 Mely Camara, 120.
 Merle (docteur), 184, 622.
 Meli Rotoma Bangoura, 240.
 Meiller, 183, 485.
 Mene, François, 428.
 Metzger, 346.
 Meker, 468.
 Miquieu Rey, 406.
 Milan (M^{me}) (de), 114.
 Mialhe, 183.
 Minvielle, 485.
 Milanini, 236.
 Missa Koné, 186.
 Missa Camara, 407.
 Missa Bakoyoko, 410.
 Missa Koné, 144, 410.
 Missa Kamara, 408.
 Missa Sissoko, 323, 408.
 Mistral, 183, 187, 321, 378, 400, 624.
 Missa Camara, 377.
 Modat, 37.
 Moctar Amadou, 50.
 Modi Oumarou, 78.
 Moïse Ajar, 50.
 Moitessier, 412.
 Moser, 20, 79.
 Moynier, 487, 648.
 Moctar Kamara, 322.
 Modi Sidi, 232.
 Modi Ibrahim, 675.
 Modi Ciré Touré, 119.
 Modi Diawara, 377.
 Mode Lissa Ly, 322.
 Modi Talibi, 2, 251.
 Modi Hinnac, 402.
 Modi Seydou Touré, 428.
 Modi Bakar Babadiama, 647.
 Mody Samba, 567.
 Mody Cellou, 348.
 Mody Sanoussi, 581.
 Mody Tanou, 486, 563.
 Mody Sako, 299.
 Mody Diawara, 117.
 Mody Mama, 526.
 Mody Mamadou, 526.
 Mody Diawara, 298.
 Mody Sory Yatara, 526.
 Modou Laye, 240, 258.
 Moudou Keita, 239.
 Mugnier-Sérand, 115.
 Mügeli, Jean-Louis-Charles, 119.
 Mollo Diara, 51.
 Momoleta, 378.
 Molo Taraoré, 144, 211.
 Momo Camara, 187.
 Momo Camara, dit Rio-Pongo, 119.
 Momodou, Charles, 118.
 Momo Gassama, 118, 238.

Momom, 348.
 Momo Maneah, 648, 675.
 Momo Sylla, 376.
 Momo Camara, 527.
 Momo Souma, 300.
 Momo Bangoura, 210.
 Momo, Youla 80.
 Momo Camara, 142.
 Momo Manéah, 349.
 Momo Bangoura, 350, 408.
 Momo Sylla, 142.
 Momo Sissoko, 185.
 Momo Camara, 80, 461.
 Momo Sylla, 677.
 Momo Sana, 240.
 Momo Camara, 2, 142.
 Momo Boffa, 187.
 Momo Souma, 429, 407.
 Momo Demba, 145.
 Momo Bangoura, 257.
 Momo Mangué, 648.
 Mondon, 142, 428, 459, 460, 484, 487, 526, 648, 348, 350.
 Mondon, 256.
 Mondolon, 485, 377, 429.
 Morlaye Bangoura, 80, 185.
 Morlaye Camara, 647.
 Morlaye Soumah, 378.
 Morlaye Camara dit François, 143, 209.
 Morlaye Condé, 322.
 Morlaye Kensan, 378.
 Morlaye Bangoura, 144.
 Morlaye Camara, 647.
 Morlaye Souma, 144, 185.
 Morlaye Bangoura, 185.
 Morlaye Camara, 299.
 Morlaye Missaré, 566.
 Morlaye Baga Cissé, 583.
 Moreau, 412, 527, 567, 568, 569.
 Morifin Dafé, 566.
 Mori Kaba, 322.
 Mory Keita, 377.
 Moricane Cissé, 239, 676.
 Mory Kaba, 322.
 Mory Sako, 323.
 Mori Taraolé, 350.
 Moriba Kamara, 239, 528.
 Mori Konaté, 239.
 Mory Souma, 376.
 Mory Kaba, 119.
 Mory Kaba, 407.
 Moriba Kamara, 211.
 Moro Sidibé, 409.
 Mory Condé, 430.
 Moriba Taraoré, 409.
 Moriba Diara, 51.
 Moreau, 21, 80, 119, 325.
 Moribé Souma, 480, 119.
 Moro Sidibé, 51.
 Moricani Cissé, 430.
 Mori Kourouma, 49.
 Mougé Touté, 670.
 Moucani Cissé, 410.
 Mory, Louis, dit Katty, 50, 117.
 Moudou Keita, 211.
 Mouba Keita, 323, 377.
 Mourot, Henry-Vaulin, 412, 436, 465.
 Mouré, 470, 650.
 Moussa Sidibé, 350.
 Moussa Camara, 378.
 Moussa Fodé, 376.
 Moussa Sidibé, 377.
 Moussa Mansaré, 377.
 Moïse Moussa Demba, 479, 432.
 Moussa Soudon, 378.
 Moussa Kondé, 379.
 Moussa Samounki, 378.
 Moussa Diop, 379.
 Moussa Koné, 323.
 Moussa Taraoré, 323.
 Moussa Camara, 323.

Moussa Masaré, 323, 409.
 Moussa Taraoré, 323.
 Moussa Mody, 257.
 Moussa Taraoré, 258.
 Moussa Koné, 299.
 Massa Dembele, 257.
 Moussa Taraoré, 257.
 Moussa Camara, 258.
 Moussa Camara, 297.
 Moussa Koné, 210.
 Moussa Taraoré, 238.
 Moussa Kourouma, 299.
 Moussa Kamara, 239.
 Moussa Kourouma, 186.
 Moussa Taraoré, 144, 186.
 Moussa Diallo, 676.
 Moussa Coulibaly, 583.
 Moussa Dembélé, 186.
 Mouktar Diara, 566.
 Moussa Kamara, 566.
 Moussa Assad, 690.
 Mouret, 325.
 Moustapha Assad, 590.
 Moussa Taraoré, 80, 408, 409, 430, 528.
 Moussa Sidibé, 211.
 Moussa Kondé, 210.
 Moussa Diallo, 186.
 Moussa Samawa, 238.
 Moussa Konaté, 144.
 Moussa Sangaré, 186.
 Moussa Koné, 258.
 Moussa Kamara, 256.
 Moussa Konté, 256.
 Moussa Kamara, 240.
 Moussa Coulibaly, 144, 323.
 Moussa Keita, 239.
 Moussa Sanou, 408.
 Moussa Toungara, 429, 487.
 Moussa Touré, 409.
 Moussa Taraoré, 408.
 Moussa Diawara, 408.
 Moussa Kourouman, 408.
 Moussa Condé, 408.
 Moussa Camara, 430, 566.
 Moussa Yéro, 408.
 Moussa Sangaré, 431.
 Moussa Traoré, 431.
 Moussa Mansaré, 431.
 Moussa Keita, 430.
 Moussa Touré, 430.
 Moussa Camara, 431, 566.
 Moussa Fofana, 430.
 Moussa Sangaré, 323.
 Moussa Keita, 51.
 Moussa Coulibaly, 51, 410, 430.
 Moussa Diagne, 20.
 Moussa Conté, 346.
 Moussa Keita, 186.
 Moustey, Paul, 79, 117.

N

Nabi Bangoura, 144, 240.
 Naboulet, Léon, 269.
 Nachen, 670.
 N'Chi Dembélé, 210, 377.
 N'Dji Koné, 378.
 N'Diaye, Joseph, 377, 210.
 N'Diaye, Pierre, 463.
 Nader Elias, 20, 298.
 N'Daw, Jacques, 561.
 N'Fa Touré, 677.
 N'Kaye Dane, 237.
 Naja Harb, 346.
 Najib Richa, 346.
 Najib Mottar, 346.
 Nana Kaba, 407.
 Namadou Keita, 431, 528, 409.
 Namakan Keita, 409.
 Namaka Keita, 239.
 Namory Keita, 144, 186, 408, 431.
 Namory Kondé, 119.

Namory Keita, 239, 676.
 Namory Kamara, 410, 624.
 Namory Sidibé, 323.
 Nankouman Coroman, 23.
 Naman Keita, 51.
 Nanro Samaké, 144.
 Nanseri Keita, 186.
 Nathaniel, William, 464, 489.
 Némorin (docteur), 79, 144, 116, 347, 563.
 Némé Samaké, 257.
 Némé Abdemour, 235.
 Ney, Eugène, 21, 255.
 Niamba Kamara, 297.
 Niango Formo, 351.
 Niama Camara, 566.
 Nicard, 406.
 Nicolas Lucien, 494.
 Nicolaud, 258.
 Nivaggioli, Jacques, 407, 564, 621, 648.
 Noah, Etienne, 117.
 Nouma Kamano, 297.
 Noumadian Keita, 566.
 Nouman Camara, 566.
 Noumangan Diaguité, 430, 566.
 Noubala Kamara, 622.

O

O'Connor, 348, 351.
 Oggo Kah, 323, 431.
 Omar Camara, 323.
 Ornano (Joseph) (d'), 187.
 Orsolani, 622, 646.
 Ouani Fodé, 232.
 Ouaon Kamano, 647.
 Ouafiou Buita, 674.
 Ouli Yattara, 185.
 Oulemba Keita, 378.
 Oumar Bengoura, 566.
 Oumar Touré, 430, 623.
 Oumar Rafiou, 430, 488, 565.
 Oumarou Sékhon, 378.
 Oumarou Saikou, 350.
 Oumarou Camara, 257, 299.
 Oumarou Sankaré, 185, 377, 408.
 Ouridiouma Kourouma, 409, 431.
 Ousman Diallo, 526.
 Ousmane Tali, 231.
 Oussou Bari, 566.
 Oussoumani Takouléa, 118.
 Oularé Amara, 648.

P

Pinelli, Vincent, 349, 377.
 Pinelli, Ange, 562.
 Pinelli, Xavier, 210, 257.
 Pianelli, Pierre, 117, 118, 350, 647.
 Pierre, Cissé, 118, 487, 527.
 Pierre, Julian, 142.
 Pierre, Coumbassa, 51, 623.
 Piéttre, 321, 487.
 Pillot (M^{me} de), 340.
 Pierré, Pol, 404, 405.
 Pierre Tamou, 432.
 Poirét, Georges, 7, 19, 143, 674.
 Poirrey, Alphonse, 296.
 Pobéquin, 37.
 Pollet, Maurice, 113, 114.
 Poli Ours, 115.
 Potier, 7, 24, 80, 184, 413, 432, 378.
 Podesta, Charles, 114, 296.
 Polguer, Alfred, 240, 406.
 Polletti, 646.
 Potier (M^{me}), 187.
 Ponsot, 321.
 Pommery, 22.

Pontoir, 413.
 Poquet, 78, 405.
 Poncin, 142, 143, 184, 322, 325.
 Posset, 237, 564.
 Pouaty, Louis, 50.
 Pouillet, Hubert, 141, 320, 258.
 Pouillet, Marie, 348.
 Pourroy, 410, 677.
 Pourroy (M^{me}), 299.
 Plu (M^{me}), 647.
 Puel, Jean, 113, 114.
 Prat (de), Jean, 115, 296, 406.
 Prat (de), Charles, 114, 405, 526.
 Prévost, 22, 486.
 Pagnier, Fernand, 621.
 Palade, Firmin, 484.
 Palustran, 325, 407.
 Paillard, 12, 180.
 Paoli, Charles, 430.
 Paoletti, 428, 413, 485.
 Paouli Camara, 118, 210.
 Pandelis Vitades, 20.
 Paté, 297.
 Paté Soumaré, 322.
 Paté Barry, 118.
 Paté Diallo, 566.
 Paté Barry, 460, 487.
 Paterson Zochonis, 347, 670.
 Parisis, 185, 564, 621, 623.
 ul Belot, 21, 255, 296.
 Paul Sommelier, 21, 255.
 Paul Antoine, 49.
 Paulmier, 351.
 Paul Dioul Kantara, 567.
 Paulin, Henri, 412.
 Perrot, 37.
 Pénin, 49, 78.
 Pépin, Louis, 113, 114.
 Péricat, Paul, 113, 296.
 Perrin, Joseph, 115.
 Péquet, 183.
 Pécheral, 183, 236, 405.
 Pécarrère, 300, 321, 432.
 Pézet (docteur), 349, 376, 563, 624, 674.
 Peuvergne, Henri, 405.
 Peladan, J., 407, 521.
 Petit, Georges, 491, 530, 569, 583, 650, 677.
 Peuvergne, 674.
 Pichot, 143, 183, 186.
 Pichot (M^{me}), 143.
 Proche, 317, 348, 483, 484.
 Prouff, 378, 432.
 Proust, 22, 78, 236.

Q

Quignard, Henri, 484.
 Quillacq, 461, 485, 488.

R

Racine Terno, 430.
 Raffié, Gustave, 296.
 Raffier, Emile, 253.
 Raffali, Paul, 120.
 Raillard, Charles (fils), 142.
 Raillard (père), 142, 405, 487.
 Raphaël, Louis, 460, 676.
 Raymond, Emile, 114, 405.
 Raymond, Louis-Auguste, 138.
 Raymond Gomez, 187.
 Raymond, François, 485.
 Rayle, 583.
 Razimbaud, 406, 484, 675.
 Regnault, 378.
 Relhié, 21, 420.
 Rennes, 50, 143, 184, 322.
 Renée, 300.
 Renaud (M^{me}), 322.
 Renauva, 257, 408, 429, 460, 526, 429, 459, 526.

Rezk Habib, 671.
 Ribot, 498, 551.
 Rives, Bouchard, 495.
 Rives, Aristide, 113, 296.
 Rivet, 650.
 Robert Charles, 211, 350, 621.
 Roberty, Maurice, 48, 116, 427.
 Robert, 256.
 Roch, 184, 621.
 Rodier, 20, 325, 349.
 Roddier, 49, 78, 113, 114.
 Roddier (M^{me}), 237, 238, 350, 377, 408.
 Rodier, 117.
 Roiff, Nicolas, 210, 297, 675.
 Roldes, Marcel, 114.
 Rogue, 48, 78.
 Roziès, 321.
 Rouanet, Georges, 20.
 Rouhaud, Antoine, 21, 116, 141, 320.
 Roubeau, 37.
 Rouanet, E., 140, 184, 322, 349, 407, 643.
 Rousseau, 325.
 Routgé, Maurice, 210, 257, 487, 526.
 Roullin, 675.
 Roume, 37.
 Ruiller (M^{me}), 238, 408.

S

Saboty Camara, 378.
 Schreyer, 435.
 Schultz, 20, 349.
 Scia Konaté, 409.
 Sadio Guèye, 112.
 Sadou, 563.
 Sa Doumou, 403.
 Sadou Diallo, 566.
 Sadou Sandara, 322.
 Sagelet, 120, 143, 186.
 Sagou Ouallagnan, 431.
 Saïdou Sako, 566.
 Saiko, 619.
 Sainte-Marie (de), 19, 23, 51, 80, 120, 184, 187, 231, 563, 621.
 Saint-Bonnet, 300.
 Saint-Olympe, Delphin, 117.
 Sakené, 79.
 Sakola Dalfé, 119.
 Sakou Ouallagnan, 323.
 Sala Sidibé, 185.
 Salifou Yattara, 623.
 Salifou Konté, 407.
 Salifou Yattara, 237, 426, 428, 583.
 Saliou Gankou, 430.
 Salim Strabionne, 670.
 Salim Melklam, 245.
 Sambar N'Dar, 20.
 Samba Sidibé, 51.
 Samba Fatouma, 118, 186.
 Samba Soumaré, 186.
 Samba Diop, 186.
 Samba Bali, 237.
 Samba Taraoré, 185.
 Samba Diouma, 232.
 Samba Diallo, 239, 410, 430.
 Samba Diallo, 239.
 Samba Koura, 256.
 Samba Bangoura, 297.
 Samba Seck Sarr, 297.
 Samba Diara Soumba, 323.
 Samba Cissé, 323.
 Samba Sidibé, 323.
 Samba Mara, 377.
 Samba Taraoré, 377.
 Samba Soumara, 409.
 Samba Diallo, 676.
 Sampou Diakité, 238.

Sampres, Antoine, 114, 140.
 Sampayo, 142, 182.
 Sampayo (M^{me}), 187.
 Sampou Kétiai, 323.
 Sanessi Kourouma, 49.
 Sanké Camara.
 Santoni, François, 141, 182.
 Sana Konata, 144.
 Santigui Koné, 144.
 Sana Bamba, 210.
 Santini, Philippe, 485.
 Santigui Camara, 239.
 Sana Touré, 323, 378.
 Santigui Camara, 323.
 Santigui Hella, 428.
 Santamaria, 428.
 Sandali Magosouba, 528.
 Sana Konada, 141.
 Sassone, 21, 180, 181, 298, 325, 345, 650.
 Sauvageot, 20, 670.
 Sauvé, 187.
 Sauvin, Alphonse, 141, 258, 347.
 Say, 650.
 Sayon Camara, 116.
 Sayon Oularé, 430, 566.
 Sékou Daramé, 51.
 Sédouba Souma, 80.
 Segonde ba Touré, 80, 185.
 Sékou Bangoura, 80, 185, 377.
 Sékou Fofana, 117.
 Seach (Le), 197, 564, 675.
 Sény Fofana, 118.
 Sérieux, 648.
 Séya, Sidibé, 144, 410.
 Sékou Camara, 238.
 Sékou Tiani, 488, 565, 648.
 Sékou Kamara, 238.
 Séri Koné, 239.
 Sékou Camara, 256.
 Sékou Bangoura, 258.
 Seïmard ben Mohammedden, 293.
 Seto Keïta, 299.
 Sékou Diallo, 322.
 Séya Sidibé, 323.
 Sékou Foukoubu, 346.
 Sékou Camara, 350.
 Sény, Louis, 377, 676.
 Séni Camara, 377.
 Séydouba Souma, 378.
 Séni Camara, 299.
 Sény, Bangoura, 378.
 Sékou Camara, 378.
 Semba Butchili, 408.
 Sékou Kamara, 428.
 Sény Fofana, 430, 566.
 Semiani Campbell, 442, 443.
 Sexhauer, 474, 482.
 Sékou Tiani, 488, 565, 648.
 Séydou ba, 528.
 Sékou Noumoko, 565.
 Sékou Kaba, 566.
 Selim Addés, 671.
 Siaka Demba, 350.
 Siaka Touré, 51, 179.
 Sidibé Koné, 23.
 Siberi Dembelé, 118.
 Sicamois, Pierre, 141, 320.
 Simbiri Terna Mara, 142.
 Siché, 183.
 Sidy Taraoré, 186.
 Sidi, 232.
 Sibiry Koné, 239.
 Silencie Keita, 378.
 Sidiki Koné, 408.
 Sibiri Diallo, 409, 430, 676.
 Sine Diakité, 409.
 Sitafa Camara, 484.
 Sidi Taraoré, 566.
 Sidi Touré, 648.
 Sinia Samaké, 408.

Sine Diakité, 408.
 Sidiki Guissi, 430, 566.
 Sidi Bobo, 113.
 Société Commerciale Ouest Africain, 175, 178, 180, 342, 373, 435, 518, 530, 617.
 Souley Diallo, 42.
 Souleymani Keïta, 142.
 Souley Diallo, 232.
 Souleyman Keïta, 236.
 Souleymani Oularé, 233.
 Soule Foulou, 377.
 Soulier (M^{me}), 429.
 Souleyman Koné, 566.
 Souleyman Camara, 582.
 Souleyman Oularé, 624.
 Souleyman Sampi, 113.
 Soumbouya, 488.
 Souma Joseph, 298.
 Soumaïla Dobo, 648.
 Soumaïla Camara, 582.
 Soumaïla Dabo, 430.
 Soumah, Germain, 564.
 Soumah, Gabriel, 432.
 Soriba Kaba, 407.
 Sory Souaré, 49.
 Sory Diakité, 51.
 Sory Kamara, 79, 487, 528.
 Sory Diallo, 113, 409, 430.
 Sory Kamara, 118.
 Sory Sylla, 112.
 Soriba Bangoura, 485.
 Soriba Damba, 181.
 Soriba Keïta, 210.
 Sorbella, Michel, 210.
 Sory Soumbourou, 232.
 Sory Keïta, 238.
 Sory Mansaré, 239, 377.
 Sory Mazaré, 239.
 Sory Diallo, 239.
 Sorel, 256, 563, 647.
 Sory Bangoura, 257.
 Soret, 296.
 Sorofi Fatoumata, 298.
 Soriba Camara, 299.
 Soriba Camara, 407.
 Sory Couloubaly, 409, 430.
 Soriba Koné, 240.
 Sorifiana Kaba, 407.
 Sory Keïta, 430.
 Sory Condé, 430, 565.
 Sory Daramé, 469, 482.
 Sory Mara, 484.
 Sory Souma, 485.
 Sory Silla, 527.
 Sory Camara, 528.
 Sory Onibogui, 582.
 Sory Camara, 583.
 Sory, 622.
 Soriba Souma, 675.
 Soriba Soumah, 648.
 Sory Camara, 623.
 Sory Keïta, 623.
 Soso Kourouma, 49.
 Suleyman Sidibé, 528.
 Suleyman Diallo, 323.
 Susini (de), 376.
 Sulumane Thouré, 239.
 Stamboli, 79.
 Stéphanopoli, 183.
 Stéphanopoli, Pierre, 143, 564.
 Stéphen, Georges, 378.
 Spiss, Jean, 430.
 Sy Malamine,

T

Tabili Kaba, 237.
 Tamina Camara, 377.
 Taillantou, Louis, 142, 183.
 Taibou Sarr, 565.
 Taibou Diallo, 487.
 Tairou, 402.

Tairou, 42.
 Tamba Kamano, 78.
 Tamba Camara, dit Toma, 257.
 Tamou Yatara, 407.
 Tena Mara, 323, 431.
 Tellier, 22, 236.
 Terrel, 49, 622.
 Ténénan Kandé, 49.
 Temba Tongara, 184.
 Teissonnier, 376.
 Teyssier, 256.
 Ternaux, 519.
 Tiani Camara, 624.
 Tierno Haddi, 43.
 Tierno Abdoulaye, 49.
 Tierno Souleyman, 78.
 Tierno Souleymane, 113.
 Tierno Sadou, 232.
 Tierno Aliou Bouba N'Diang, 293.
 Tierno Hadi, 322.
 Tierno Lamine, 322.
 Tierno Mamadou Songo, 322.
 Tierno Mallal,
 Tierno Kassana, 322.
 Tierno Doura, 322.
 Tierno Moctar, 322.
 Tierno Beyla, 346.
 Tierno Oury, 348.
 Tierno Amadou, 402.
 Tierno Bobo, 402.
 Tierno Nouhou, 402.
 Tierno Ibrahima, 428, 484, 675.
 Tierno Amadou, 431.
 Tierno Diallo, 432.
 Tierno Oussou Kenaga, 486.
 Tierno Sidi, 526.
 Tierno Alséni Bouba, 581.
 Tierno Aliou, 581.
 Tierno Hamadou Naya, 581.
 Tierno Ibrahima, 581.
 Tierno Bocariou, 581.
 Tierno Hamadou Sara, 581.

Tierno Abdoulaye dit Mody N'Diolla, 622.
 Tierno Fadia, 622.
 Tierno Moussa, 675.
 Tierno Alsseni, 645.
 Tissier, Maurice, 484.
 Tola Camara, 116.
 Tomas Koffi, 21, 469, 482.
 Togba Koné, 256.
 Toma, Ange, 406, 411, 581.
 Tommy Keita, 119.
 Tonguedec (de), 79, 298.
 Thévenaut, 48, 116, 563, 621.
 Théory, Cyrille, 378, 488.
 Thio Bangoura, 675.
 Thomas, Charles, 118, 143, 185.
 Thomas-Gabriel, Soumah, 119.
 Thomas, Williams, 187, 623.
 Thoreau-Levaré, Abel, 141, 142, 182, 347.
 Thomas, Champman, 258.
 Thomas Lévi, 469, 482.
 Thomas Abasse, 469, 483.
 Thomas Quinn, 351.
 Thumbba Terna Mara, 142.
 Toudic, 78, 79, 257, 322, 349, 442, 487, 648.
 Touzeau, Edouard, 113, 114.
 Touzet, Albin, 143, 527, 648.
 Touzet, 183, 564.
 Toumani Koné, 186.
 Toumané Sidibé, 210, 431, 432.
 Toumané Kamara, 256.
 Touré Ibrahima, 377.
 Tourrat, Jean, 405.
 Toumané Sidibé, 408.
 Toumané Koné, 409, 430.
 Tournefort (de), 465, 490, 563.
 Toumané Diallo, 485.
 Tourail, 583.
 Turpin, Jean-Pierre, 238, 430, 488, 565.
 Turpin (M^{me}), François, 346.

Tramond, Marcel, 141.
 Trantoul, 416.
 Trantoul, Emile, 140, 441, 496.
 Trezzini, 675.

U

Ulli, 20.

V

Vadès, 675.
 Vailhé, 183, 527.
 Valle, 80, 351, 583.
 Vally, Emile, 405.
 Valy Konaté, 323, 431.
 Valroff, Alfred, 114.
 Vauthier, 300.
 Veill, 22.
 Vesinat, 298.
 Viala, L., 351, 624.
 Vidal (Dr), 21, 24, 116, 117, 143, 322, 622, 624, 647.
 Vidal, Raoul, 120, 495.
 Vidal, Michel, 256, 257, 624, 674.
 Vigne, Franck, 114.
 Vigneaud, 115.
 Villeger, Maurice, 114.
 Villeger (M^{me}), 79, 116, 429.
 Villeneuve (de), 181, 378, 432, 677.
 Villatt, 406, 427.
 Vinay, 23, 296.
 Vuillet, 37.

W

Walcker, Edouard, 567.
 Walden John et C^{ie}, 180, 253.
 Weber, 234, 670.
 Wilké, 405.
 Wilkinson, Charles, 144, 378.
 Wilkinson, Louis, 21.

William, Georges, 113.
 William, James, 49.
 William, M.-J.-B., 516.
 William, Ponty, 488.
 Wright, Daniel, 405, 488, 565.

X

Xavier-Abel, Camara, 79.
 Xenakio, 20.

Y

Ya Couba Sylla, 647.
 Yachou Nassar, 670.
 Yala Kéita, 323.
 Yafara Touré, 51.
 Yara kie Taraolé, 239.
 Yaré Coulibaly, 528.
 Yaré, 142.
 Yasine Fall, 316.
 Yaya Daramé, 469, 483.
 Yaya Diallo, 582.
 Yaya, 645.
 Yéliké Konté, 583, 257.
 Yéni Madou Camara, 563.
 Yénou Camara, 210, 410.
 Yola Kamoro, 78.
 Yolo Kamano, 256.
 Yon Konté, 526.
 Yaura Mamaré, 528.
 Yauro Sy, 675.
 Yoro Diara, 566.
 Yoro Sangara, 487.
 Yssifou Yattara, 239.
 Youla Momo, 187.
 Youssoufou, 431, 528.

Z

Zanfoba, 239.
 Zeltner (de), 37.
 Zeimale Mahamed, 495.
 Zimmermann, 37.

4266